



**UNIVERSITÉ ABOU BEKR BELKAID DE TLEMCEM**  
FACULTÉ DE TECHNOLOGIE  
DÉPARTEMENT D'ARCHITECTURE

MÉMOIRE DE MASTER EN ARCHITECTURE

OPTION : Urbanisme et environnement

**Oued Mékerra, un vecteur de développement  
urbain durable pour le quartier Houari  
Boumediène de Sidi Bel Abbès**

Soutenue le 13 septembre 2015 devant le jury composé de :

<b>Président:</b>	MR. BABA HAMED El hadj.	Professeur	UABT Tlemcen
<b>Examinatrice:</b>	Mm. SELMI.	ARCHI	UABT Tlemcen
<b>Examinatrice:</b>	Mm. BENAMAR M.	ARCHI	UABT Tlemcen
<b>Encadreur :</b>	MR. HADJILA H.	ARCHI	UABT Tlemcen

Présenté par :

- ✓ NASSOUR WISEM IMANE
- ✓ BENMOUSTIPHA FETHI

# Remerciement

A l'occasion de notre soutenance, on tient à remercier vivement :

Dieu tout puissant, pour la puissance, la volonté et patience qu'il nous a donné durant cette année d'étude et toute notre vie

Nous ne puissions conclure ce mémoire sans montrer s'insère gratitude et nos grands remerciements à nos encadreurs :

« Mr. HADJILA » pour leurs suivis sans relâche, leurs multiples compétences et leurs savoirs.

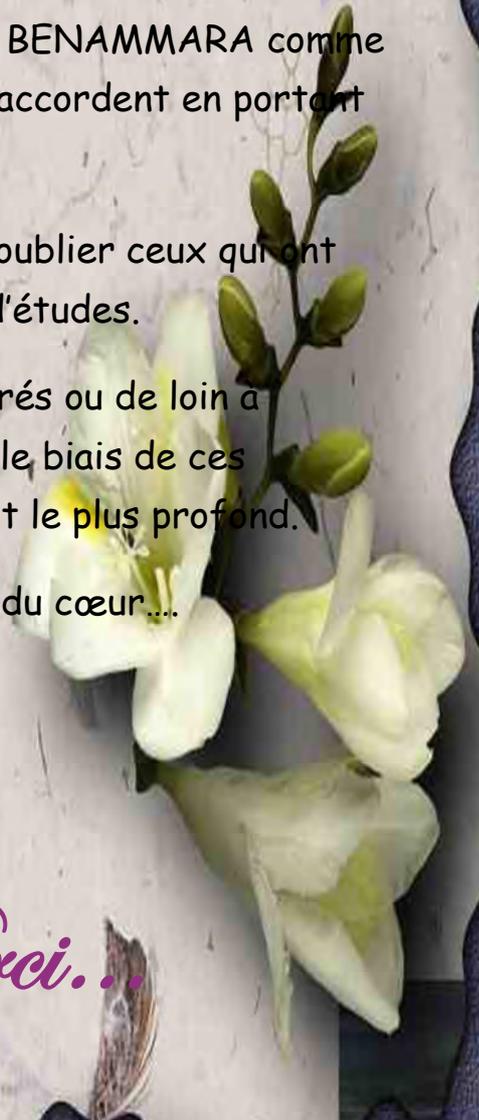
Nous remercions également les membres de jury : « Mr. BABA AHMED El Hadj comme président, et M<sup>me</sup> SELMI, et M<sup>me</sup> BENAMMARA comme examinatrices, pour le grand honneur qu'ils nous accordent en portant leurs regards sur notre modeste travail.

Ainsi tous les enseignants d'architecture sans oublier ceux qui ont formés pendant toutes les années d'études.

Tous ceux qui nous ont aidés assistés de près ou de loin à l'élaboration de ce travail trouveront par le biais de ces remerciements, l'expression de notre respect le plus profond.

A vous tous, on dit encore et du fond du cœur...

*Merci...*



# Dédicace

*Je dédie ce modeste travail :*

*A mes très chers parents AHMED et SAMIRA, les premières personnes qui ont cru en moi, qui m'ont encouragée et soutenue le long de mon chemin. Merci pour vos sacrifices, dévouement et surtout de m'avoir fait autant de confiance, de n'avoir jamais douté de mes capacités et de m'avoir inculqué les valeurs justes de la vie.*

*« Mes parents ce travail est le résultat de l'éducation et l'instruction que vous m'avez données. » Que dieu vous garde.*

*..et j'espère être toujours à la hauteur de vos espérances..*

*Pour mes chère grands-mères et grands-pères qui m'a toujours accompagner par ses prières, que dieu lui prête une longue vie.*

*A mes très chères soeurs: Sérine .. Jinane ..*

*A mes beaux-frères :Abdelkader...Amine et Youness....*

*A mon futur Mari Mohammed et sa famille.*

*A tous la famille NASSOUR et CHERIFI et en particulier mes oncles Manssour, Abderahmen, mes chères tantes Fatine, Fatima, Naima, Sabrina et mes cousins: Ilyess, Rayan, Adem, Sifou, Marouane, Kadiro, Said*

*chères cousines que j'aime énormément: Intissar, Fatiha, Ines, Lina, Yasmine, Sirine, Manel, Maissa, Assia, Nourine.*

*A mes amies intime "Ouada kheira" et "Moumen djamila"... les charmantes ..les adorables que j'aime fortement... et leurs familles.*

*A tous mes chers amis(es) :Meriem, Fatima, Mohammed, Aissa..*

*A tous mes amis avec lesquels j'ai passé les plus belles années de ma vie, et tous ceux qui m'ont connu sans exception.*

*M<sup>lle</sup> NASSOUR WASSSEM MALINE*

## *DÉDICACE*

*Tout d'abord, je tiens à remercier « DIEU » le tout puissant de m'avoir donné la foi, le courage et la patience pour continuer mon parcours.*

*A Mes PARENTS, je dédie ce travail, qui est le fruit de plusieurs années de patience, compréhension et soutien de leur part, sans oublier le plus essentiel, leur amour qui n'a rien d'égal... que Dieu les garde et les protège.*

*A ma grande famille, mes frères et ma belle sœur Nassima et surtout : Aminou et Lokman*

*A mon binom : Wissem*

*A mes ami(e)s les plus chers à mon cœur Aïssa, Mohamed, Moad, Moquadem, Hamza, Mounir, Ahlem, Djamila, Mariem et mes camarades étudiant(e)s que je n'ai pas pu citer et tous ceux qui, de près ou de loin ont contribué à l'élaboration de ce travail. Et qui je souhaite bonne chance dans leur vie professionnelle.*

*BENMOSTEFA FETHI*

## Résumé :

-L'urbanisme est une discipline de la géographie et de l'architecture dont l'objet est l'aménagement et l'organisation des villes et de leurs environs. Le projet urbain dans sa démarche investie d'une triple mission : la modification d'importants secteurs urbains, la consolidation de l'image et la représentation de mutations plus profondes liées au changement du contexte répondre aux attentes de la société et vient s'adapter parfaitement aux besoins de la ville d'aujourd'hui.

- Oued Mekerra, considéré comme un obstacle à l'urbanisation a vu la ville lui tourner le dos. Aujourd'hui, le quartier Houari Boumediene, représente une zone stratégique et constitue un des grands enjeux de l'aménagement de la ville de Sidi Bel Abbas alors notre attention s'est portée sur « l'oued de MEKKARA comme un vecteur de développement urbain durable » et notre intervention sur l'un des quartiers traversés par l'oued baser sur des nouveaux principes concernant la façon de vivre ensemble (injection des habitations collectives écologiques), bâtir et d'aménager l'espace public (l'oued avec des équipements de divertissement), de ce déplacer en accord avec les impératifs du développement durable....

Ce travail se développe autour de 3 grands étapes :

- La première qui concerne l'approche théorique pour l'objectif de comprendre quelques notions clés concernant notre thème de recherche. La seconde partie concernant l'approche territoriale et urbaine de la ville de Sidi Bel Abbès. Et la dernière partie présente l'approche de programmation et projection urbaine qui consiste à la conception du projet urbain après l'étude de site d'intervention et une recherche thématique.

**Mots clés :** l'urbanisme, le développement durable, le projet urbain, La ville de S.B.A, L'écologie...

## ملخص :

-العمارة هي الانضباط الجغرافي و الهدف من العمارة هو تطوير و تنظيم المدن و المناطق المحيطة بها. المشروع الحضري يستثمر في نهج ثلاثي بعثات : تغيير المناطق الحضرية الرئيسية, تعزيز الصورة و تمثيل تغييرات اكثر عمقا تتعلق بالتغيير إلى ما هو اقرب إلى توقعات المجتمع فهو يلبي احتياجات المدينة اليوم بصفة تامة.

وادي مكرة يعتبر عقبة في طريق تحضر مدينة سيدي بلعباس و عائق للتطور العمراني للمدينة. حي هواري بومدين يقع في منطقة إستراتيجية و يعتبر واحدا من القضايا الرئيسية لتطوير مدينة سيدي بلعباس ولذلك ركزنا اهتمامنا على وادي مكرة بوصفه شعاعا للتنمية الحضرية المستدامة " وكذا على واحدا من الأحياء القديمة التي يجتازها الوادي. استنادا إلى مبادئ جديدة المتعلقة بطريقة العيش معا (إنشاء مساكن جماعية بيئية) ، بناء و تطوير الأماكن العامة ( الوادي مع منشآت مختلفة) ، تماشيا مع مبادئ التنمية المستدامة.

و تم تطوير هذا العمل بثلاثة مراحل رئيسية :

-الأول يمثل الجانب النظري الذي يهدف إلى اكتشاف بعض المفاهيم الأساسية المتعلقة بموضوع بحثنا. الجزء الثاني يتعلق بالسياق الإقليمي و الحضري لمدينة سيدي بلعباس. و يعرض الجزء الأخير من هذا العمل التخطيط الحضري و الانجاز لمشروع حضري بعد دراسة معمقة للموقع و أبحاث موضوعية.

-الكلمات المفتاحية : العمران, المشروع الحضري, إعادة هيكلة النسيج العمراني, مدينة سيدي بلعباس, الصعيد البيئي.

Remerciments.....	1
Dédicaces .....	2
ملخص.....	4
Résumé.....	4
Sommaire .....	5
Table des illustrations.....	9
Introduction générale.....	11
Problématique .....	12
Hypothese .....	13
Objectifs.....	13
1 Chapitre I: Gènes et définitions sémantiques des concepts.....	14
Introduction.....	15
1.1 Urbanisme: .....	15
1.1.1 Définition de l'urbanisme.....	15
1.1.2 Histoire du concept.....	18
1.1.3 L'objectif de l'urbaniste .....	21
1.1.4 Terminologie de substitution au terme urbanisme.....	22
1.2 Environnement.....	29
1.2.1 Définition de l'environnement.....	29
1.2.2 Environnement en architecture.....	29
1.2.3 Environnement pour l'architecte.....	30
1.3 Développement durable.....	31
1.3.1 Définition du développement durable.....	31
1.3.2 Naissance du concept.....	32
1.3.3 La notion du durabilité .....	32
1.3.4 Les principes du développement durable .....	33
1.4 Renouvellement urbain.....	33

1.4.1	Définition du concept. ....	33
1.4.2	Le but de renouvellement urbain. ....	34
1.4.3	Les enjeux du renouvellement urbain.....	34
1.5	L'espace public .....	35
1.6	la centralité.....	39
	Conclusion. ....	39
2	Chapitre II: Lecture géographique et territoriale.....	40
	Introduction.....	41
2.1	Le territoire. ....	41
2.1.1	Lecture critique du Schéma National d'Aménagement du Territoire (SNAT). 41	
a	Présentation de la partie nord du territoire algérien. ....	42
b	Les scénarios d'aménagement du SNAT. ....	45
c	Scénario acceptable :.....	47
e	Les limites du scénario acceptable .....	48
2.1.2	Lecture critique du Schéma Régional d'Aménagement du Territoire (SRAT). 49	
a	Présentation de la région nord-ouest du territoire algérien .....	49
b	Les scénarios d'aménagement du SRAT .....	51
c	Les limites de scénario souhaitable. ....	52
e	Les orientations du SRAT pour l'armature urbaine de SBA.....	52
2.1.3	Lecture critique du PAW.....	53
a	Présentation de l'armature urbaine de Sidi Bel Abbès.....	54
b	Les orientations du PAW pour l'agglomération de SBA.....	55
2.2	L'agglomération.....	56
2.2.1	Pour quoi Sidi Bel Abbès. ....	56
2.2.2	Analyse critique du PDAU de la ville de Sidi Bel Abbés .....	56

2.2.3	Analyse urbaine de la ville de Sidi Bel Abbés .....	57
a	Lecture géographique.....	57
b	Lecture historique.....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
c	Lecture environnementale.....	61
d	Lecture physico-spatial. ....	63
e	Lecture socio-économique. ....	67
2.2.4	Les orientations du PDAU pour le quartier Houari Boumedien .....	67
2.2.5	Problématique générale de la ville de SBA et le choix de la zone d'étude	69
	choix de la zone d'étude . ....	70
3	Chapitre III: Analyse urbaine et projection opérationnelle .....	71
	Introduction.....	71
3.1	Analyse urbaine du quartier Houarie Boumedienne.....	71
3.1.1	Etude des états successifs de la forme urbaine.....	75
a	la période entre 1847et 1900 .....	75
b	Plan 1921.....	72
c	Plan 1949.....	72
d	Plan1954.....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
e	Plan 1962.....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
f	Plan actuel. ....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
3.1.2	Analyse typomorphologique du quartier Houari Boumedienne.....	80
a	Trame viaire. ....	80
b	Forme urbaine. ....	82
c	Equipements et services. ....	84
d	Architecture et cadre bâti. ....	86
e	Servitudes. ....	87
3.1.4	Problématique spécifique et délimitation du périmètre d'intervention .....	88
3.2	Scénarios et propositions d'aménagement.....	89

3.2.1	Scénario 01 : ouvrir le quartier et plus d'accessibilité.....	90
3.2.2	Scenario 02: Assurer l'animation et l'ambiance.....	92
3.2.3	Scénario retenue: vers une centralité durable. ....	94
3.3	Analyse thématique.....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b> 96
3.3.1	Exemple 01 : réhabilitation et aménagement d'oued el Harrach.....	96
3.3.2	Exemple 02 :projet de réhabilitation de oued Martil.....	107
3.3.3	Exemple 03 :Parc tete d'or. ....	112
3.4	Programmation :.....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
3.5	Schéma d'aménagement global (1/1000).....	119
3.6	Plan de composition urbaine (1/500). ....	129
3.7	Intervention opérationnelle (1/200). ....	131
	Approche technique.....	139
	Conclusion générale .....	148
	Vue en 3D.....	149.
	Bibliographie.....	156

**Figures.**

Figure 1. Schéma explicatif de l'environnement .....	22
Figure 2. Photo d'un projet urbain .....	23
Figure 3. Schéma explicatif de l'environnement .....	29
Figure 4. . L'environnement pour l'architecte .....	30
Figure 5. Carte de localisation géographique de l'air d'étude (Nord Algérie).....	42
Figure 6. Carte de relief du pays .....	43
Figure 7. Carte de zonage sismique du territoire national-RPA99/APRES ADDEND.....	44
Figure 8. Carte d'évolution de la population entre1947.....	44
Figure 10. Carte scénario1 l'équilibre volontariste .....	45
Figure 11. carte Scénario 02 la dynamique de l'équilibre .....	46
Figure 12. : carte scénario03 le territoire compétitif .....	46
Figure 13. carte scénario4 le territoire dispersé .....	47
Figure 14. Scénario acceptable : équilibre territorial et compétitivité .....	48
Figure 15. carte de région Nord-Ouest .....	49
Figure 16. Plan d'aménagement du territoire de la wilaya de S.B.A .....	54
Figure 17. Carte de situation.....	54
Figure 18. Carte de la ville de S.B. A.....	
Figure 20. Vue sur le KOUBA du chérif marabout.....	54
Figure 21. Vue sur les monts de Tessala.....	54
Figure 22. carte la ville de SBA.....	55
Figure 23. Carte de l'accessibilité pour la ville de S.....	55
Figure 24. Vue sur le KOUBA du chérif marabou.....	56
Figure 25. Plan initial de la ville de SBA .....	56
Figure 26. Noyau central avec les fortifications. Plan 1888.....	57
Figure 27. Carte de la ville de S.B.A en 1888 (noyau central avec les quatre portes).....	57
Figure 28. Noyau central avec les fortifications. Plan 1888.....	57
Figure 29. Schéma sur la croissance de la ville de SBA.....	57
Figure 30. carte des faubourges de la ville de SBA .....	57
Figure 31. carte de évolution de SBA jusqu'à 2015 .....	57
Figure 32. Carte de la morphologie de la ville de SBA.....	58
Figure 33. Carte de la géologie de la ville de SBA .....	58

Figure 34. photo sur l'oued de Mékarra .....	58
Figure 37. Carte du schéma de structure de la ville de Sidi Bel Abbès .....	60
Figure 38. Carte de la typologie d'habitat de la ville de Sidi Bel Abbès .....	61
Figure 39. Carte des quartiers composants de la ville de Sidi Bel Abbès.....	62
Figure 40. Carte des équipements de la ville de S.B.A .....	63
Figure 41. Carte de situation du quartier Houari Boumediene .....	70
Figure 42. Carte de la ville de S.B.A en 1947 (noyau primitif).....	71
Figure 43. Carte de la ville de S.B.A en 1881.....	71
Figure 44. Carte de la ville de S.B.A en 1921.....	72
Figure 45. Carte de la ville de S.B.A en 1949.....	73
Figure 46. Carte de la ville de S.B.A en 1962.....	74
Figure 47. Carte de la ville de S.B.A actuel .....	75
Figure 48. Phots sur les vois principales du quartier .....	76
Figure 50. Carte de situation de la ville d'Alger .....	91
Figure 51. Carte du parcours d'oued el Harrach.....	92
Figure 52. vue sur oued el Harrach .....	92
Figure 53. Photo d'inondation causée par oued el Harrach.....	92
Figure 54. Vue sur les berges d'oued el Harrach .....	92
Figure 55. Vue sur l'oued .....	92
Figure 56. Vue sur oued el Harrach et ses berges .....	94
Figure 57. Carte des centres de mesure de niveaux d'eau d'oued el Harrach.....	95
Figure 58. Vue sur l'aménagement d'oued el Harrach.....	97
Figure 59. Carte de situation de la ville de Tétouan .....	102
Figure 60. Vue sur les problèmes d'oued Martil .....	102
Figure 61. Vue sur oued Martil .....	103
Figure 62. Carte des zones inondables et les quartiers sous équipés .....	103
Figure 63. Carte oued Martil après intervention .....	104
Figure 64. Carte oued Martil après intervention.....	104
Figure 65. Carte oued Martil après intervention.....	105
Figure 66. vue sur les boulevards après intervention .....	105
Figure 67. vue sur le parc .....	107
Figure 68. le plan du parc.....	107

**Tableaux.**

Tableau 1. Répartition de la population selon les trois grands ensembles de l'espace physique Algérien.....40

Tableau 2. Tableau des données climatiques pour la ville de SBA .....59

Tableau 3. Tableau de .....101

Tableau 4. Tableau de programme d'oued Martil .....106

**Planches.**

Carte de la trame viaire de quartier Houari Boumediene .....1

Carte de la forme urbaine de quartier Houari Boumediene .....2

Carte des équipements et d'activités de quartier Houari Boumediene .....3

Carte de typologie de l'habitat de quartier Houari Boumediene .....4

Carte des propositions d'aménagement urbaines.....5

Carte de plan d'aménagement global 1/500.....6

Coupe urbaine A.A.....7

Plan de masse et plan de sous-sol (l'habitat collectif intégré) 1/200.....8

Plan de R.D.C et plan du 1<sup>er</sup> étage (l'habitat collectif intégré) 1/200.....9

Façade et coupe (l'habitat collectif intégré) 1/200.....10

Vues sur le projet urbain en 3D.....11

## Introduction générale

Tout acte d'urbanisme est un acte de composition urbaine, les édifices urbains s'inscrivent toujours dans une entité ou unité plus grande et doivent assurer une liaison visuelle et fonctionnelle dans le paysage urbain.

Nous vivons dans un monde où nous ressentons les moments de prise de risque, où l'avenir apparaît incertain.

Au niveau global les problèmes de pollutions, de modification des climats, les inégalités sociales.

Au niveau local, les problèmes de chômage, les problèmes de violence, les problèmes de déchets, de santé, d'éducation, sont autant d'éléments posés comme des problèmes qui doivent être résolus pour construire un avenir meilleur.

Le monde qui nous entoure est devenu complexe. Au-delà d'une perception naturelle aujourd'hui insuffisante, le "**développement durable**" propose une grille de lecture pour tenter de décrypter le réel et des modes d'action.

Le développement extrêmement rapide des villes et la croissance de la circulation automobile ont longtemps cantonné la conception des espaces publics à une approche essentiellement fonctionnelle, au détriment de la vie locale et du cadre urbain.

L'espace public fait aujourd'hui l'objet de sollicitations nombreuses et pressantes. C'est le lieu des innombrables pratiques de la vie urbaine : commerce, détente, rencontre... où l'espace public exprime son rôle social et économique. C'est aussi une vitrine où la ville forge son image et son identité. C'est encore le lieu où s'exercent les fonctionnalités de la ville : déplacements, réseaux techniques...

Nous considérons en effet que le résultat global et final d'un projet urbain et architectural est produit par le croisement de deux systèmes de références différentes. L'un extérieur qui se veut l'objectif dans le sens où il résulte d'une analyse selon des règles et méthodes scientifiques et objectives ; l'autre intérieur et subjectif, celui que véhiculent les architectes qui résulte de la mémorisation interne de toutes des connaissances, valeurs, savoir-faire et informations acquis par l'architecte.



## **Problématique**

La question de la ville, du point de vue de sa gestion et de sa planification n'est pas un problème nouveau. On trouve à travers le monde, de nombreux exemples de cités dont les civilisations ont ponctué l'histoire de l'humanité. Ce qui est nouveau cependant, c'est l'ampleur du phénomène d'urbanisation. La majorité de la population se concentre et vie dans les zones urbaines. Cette réalité a des répercussions gigantesques sur la nature même de la ville, que ce soit dans les villes des pays développés, ou dans les pays sous-développés. Cette révolution a contraint et a forcé les acteurs traditionnels responsables de sa gestion et de sa planification, à repenser leurs fonctions pour reconfigurer les représentations classiques qu'ils pouvaient en faire.

Ces dernières décennies ont été marquées par le rôle croissant des villes comme lieu et facteur de création de richesses, d'intégration économique et sociale, de reconnaissance et de respect des diversités culturelles, de citoyenneté et de solidarité, mais aussi par des phénomènes d'exclusion et de détérioration des milieux urbains. A l'heure où les villes continuent de croître dans un contexte de globalisation économique et de mondialisation des activités, les pouvoirs publics commencent d'un côté à penser qu'il est plus nécessaire que jamais de débattre et d'agir avec tous les acteurs concernés, pour relever les défis des enjeux de la ville qui sont liés à son devenir, et de l'autre côté, d'insérer cette entité urbaine dans le contexte de mondialisation, en cherchant des nouvelles approches pour la ville de demain qui doit répondre aux critères de la métropolisation et de la mondialisation.

Depuis sa promotion, en tant que wilaya en 1974, Sidi Bel Abbes n'est pas parvenue à atténuer les déséquilibres territoriaux hérités. En effet, les problématiques territoriales de la wilaya s'expriment en termes de déséquilibre dans l'occupation du territoire, conduisant ainsi au renforcement de la répartition inégale des facteurs de développement et de bien-être de la population. Ce déséquilibre territorial constitue le principal problème de l'aménagement de la wilaya.

Après le diagnostic et l'analyse approfondie de cette ville, on a constaté que malgré qu'elle est considérée à la fois un territoire de transition pour les wilayas de la région, ainsi que l'âme de l'armature urbaine par ses diverses potentialités, elle a toujours des atouts à valoriser et des handicaps à surmonter, et tous ses éléments combinés auront un impact sur le choix de la politique d'intervention et les solutions à adopter. Alors :

**Comment doit-on-intervenir, tout en assurant la cohérence urbaine a l'échelle micro régionale?  
Et par quel projet pouvons concilier les différentes approches et tenter de créer un équilibre  
entre les intérêts des multiples acteurs sociaux agissants sur cet espace?**

## **Hypothèse**

Dans le cadre de cette recherche, les hypothèses que nous formulons, feront l'objet de vérification et constitueront une forme de réponse à la problématique posée et une ligne directrice pour ce travail :

- réfléchir à l'amélioration et l'aménagement de l'ensemble pour renforcer la qualité visuelle de quartier.
- renforcer la fonction de loisir et de détente dans le quartier
- on a pensé de Créer un nouveau point de repère à l'échelle de la wilaya.
- Il faut de désenclaver et Ouvrir la zone sur la ville.

## **Objectifs**

- ✓ L'amélioration du cadre de vie dans le quartier par l'aménagement d'oued Mékerra, la création d'espaces verts et d'aires de jeux.
- ✓ Le renforcement du quartier par des axes structurants pour accroître les liaisons Nord Sud et améliorer la circulation à l'intérieur du quartier.
- ✓ Enrichir le quartier par une diversité fonctionnelle.
- ✓ Assurer la continuité fonctionnelle de notre quartier vers le centre ville.
- ✓ Pour une meilleure intégration à la ville, le quartier sera mieux valorisé, ce qui va conduire au renouvellement global pour donner une identité urbaine au quartier.
- ✓ L'intégration d'Oued Mékerra comme élément valorisant et structurant le quartier.
- ✓ La création d'une nouvelle typologie d'habitat urbaine valorisant l'usage du sol et permettant d'améliorer les conditions d'habitat du quartier et ce en raison de sa centralité dans la ville de Sidi Bel Abbes.

## **Chapitre I:**

### **Gènes et définitions sémantiques des concepts**

## **INTRODUCTION :**

Le premier chapitre de notre mémoire définit le thème de notre projet de fin d'étude qui est intitulé « **oued Mékarra un vecteur de développement urbain durable** », aussi il rassemble les théories qu'on va aborder dans l'étude et le développement de projet, pour cela on a décomposé le chapitre en trois grands parties.

En premier on va commencer par la question du développement urbain durable, on va définir les différents concepts de développement, de durabilité, d'aménagement urbain et expliquer les liens entre ces différents concepts. Ensuite on va aborder le concept de renouvellement urbain durable, qui est une action d'aménagement principale dans notre projet. Aussi on va parler sur l'espace public, et enfin on va définir la notion de centralité qui est notre but de projet de fin d'étude.

### **1.1 Urbanisme:**

#### *1.1.1 Définition de l'urbanisme.*

L'urbanisation est l'action d'urbaniser, c'est-à-dire de favoriser, de promouvoir le développement des villes par la transformation de l'espace rural en espace urbain. Le terme "urbanisation" désigne aussi le phénomène historique de transformation de la société qui se manifeste par une concentration croissante de la population dans des agglomérations urbaines. L'urbanisation se mesure par le nombre d'habitants dans les villes par rapport à l'ensemble de la population, la densité de population, l'extension territoriale des villes et ses conséquences sur le mode de vie. Ou encore l'Urbanisation désigne un Terme renvoyant au phénomène et au processus de développement urbain, indépendamment de l'action dont ils peuvent faire l'objet. L'urbanisation a existé de tout le temps et prend des formes diverses. Elle doit être nettement distinguée de l'urbanisme qui est la discipline.

L'urbanisme est l'art de construire, de transformer, d'aménager les villes au mieux de la commodité, suivant les règles de l'esthétique et de l'hygiène. En tant que discipline et domaine professionnels, l'urbanisme recouvre l'étude du phénomène urbain, l'action d'urbanisation et l'organisation de la ville et de ses territoires, Il a pour vocation d'organiser le cadre de vie dans un souci de respect de l'environnement des villes et du milieu rural qu'il cherche à aménager et à organiser pour obtenir un meilleur fonctionnement et améliorer les rapports sociaux.

Ou encore l'Urbanisme, de la racine latine *urbs* désigne "l'espace" de la ville. Cette discipline, née vers la fin du 19<sup>ème</sup> siècle - elle fut définie explicitement par l'ingénieur espagnol Cerda, se présente comme scientifique ; son but est l'organisation spatiale des villes ; elle comporte une double face : théorique (discours et manifestes sur la ville) et pratique (réalisations urbaines et interventions sur les tissus urbains existants).

En tant que champ disciplinaire (ou scientifique), les théories de l'urbanisme sont en étroite filiation avec les sciences humaines (géographie, aménagement, économie, science juridique, écologie, anthropologie, science politique, sociologie).

En tant que champ professionnel, les pratiques et techniques de l'urbanisme découlent de la mise en œuvre des politiques urbaines (logement, transport, environnement, zones d'activités économiques et appareil commercial).

Cette deuxième dimension recoupe la planification urbaine et la gestion de la cité (au sens antique du terme), en maximisant le potentiel géographique en vue d'une meilleure harmonie des usages et du bien-être des utilisateurs (résidents, actifs, touristes).

- L'urbanisme qui est une démarche d'étude sur des territoires urbains ou susceptibles de le devenir. Il mobilise des disciplines multiples de façon itérative et développe une réflexion à différentes échelles d'espace et de temps. Les approches théoriques ou méthodologiques sont très diverses et font débats, car l'urbanisme est indissociable de l'affirmation de valeurs. De nombreux professionnels (planificateurs, architectes, ingénieurs, juristes, etc.) contribuent à la définition des projets, puis à leur formalisation sous forme de plans, programmes, documents techniques, etc.

Comme les approches diffèrent alors que les objets sont les plus divers, les cadres du débat deviennent multiples. C'est ainsi que l'urbanisme touche à toutes les questions : le politique, le social, l'économie, le droit, le cadre de vie de l'homme, etc.

**Un architecte-urbaniste :** « Je ne fais pas de distinction nette entre ce qui serait architecture et ce qui est urbanisme. Il est crucial aujourd'hui que ces deux disciplines se parlent. Ce n'est pas l'échelle qui distingue l'urbanisme de l'architecture, mais le dialogue avec l'autre, le partage à plusieurs d'une règle du jeu. Lorsqu'on construit un bâtiment, on maîtrise à quatre-vingt-dix pour cent ce que l'on veut faire.

Dans l'urbanisme, on ne le maîtrise qu'à cinquante pour cent peut-être... : il y a de «l'autre», de l'inconnu, de l'aléatoire... [...] L'urbanisme est une action politique qui exige beaucoup d'intelligence partagée. »<sup>1</sup>

L'urbanisme est à la fois un champ disciplinaire et un champ professionnel recouvrant l'étude du phénomène urbain, l'action d'urbanisation et l'organisation de la ville et de ses territoires.

16

L'urbanisme est à la fois un champ disciplinaire et un champ professionnel recouvrant l'étude du phénomène urbain, l'action d'urbanisation et l'organisation de la ville et de ses territoires.

-C'est l'ensemble des connaissances historiques et culturelles, des doctrines et des techniques ayant trait à la problématique de l'organisation et de la transformation de l'espace urbain.

**-Un urbaniste politologue.** « L'urbanisme, entendu comme l'ensemble des techniques mises en œuvre pour organiser les villes afin d'en optimiser le fonctionnement et de l'adapter aux besoins de ses habitants ne procède pas de l'action d'un seul acteur, mais d'une multiplicité d'organisations de nature et de perspectives différentes. L'urbanisme ne se structure pas en un seul système d'acteurs mais en une multiplicité de scènes ayant des fonctions sensiblement distinctes et regroupant une combinaison d'acteurs et d'organisations relativement spécifique. Ces scènes forment en cela autant de systèmes d'action qui concourent tous à la production de la ville, mais sont néanmoins irréductiblement différents, d'autant plus qu'ils ne sont pas réellement hiérarchisables. »<sup>2</sup>.

**-Un architecte sociologue :** « L'urbanisme est un ensemble théorique et pratique formant une discipline cohérente, organisée à partir de connaissances et de techniques propres, mais aussi d'origine disciplinaire diverse, portant sur les établissements humains, visant à leur transformation spatiale et contribuant à leur adaptation sociale, économique et politique. Ces établissements humains sont appréhendés à différentes échelles territoriales et à différents degrés d'occupation et d'aménagement. La connaissance des établissements humains est un domaine que l'urbanisme partage avec d'autres disciplines»<sup>3</sup>

- C'est aussi l'ensemble des principes, des structures, des moyens et des contenus des politiques urbaines expérimentées, appliquées ou proposées dans différents contextes historiques, politiques et socio-économiques.

---

<sup>1</sup> Christian de Portzamparc, Grand Prix de l'urbanisme, 2004

<sup>2</sup> Paul Boino, Lyon la production de la ville, Parenthèse 2010

<sup>3</sup> Daniel Pinson, site personnel

De son champ d'application initial représenté par la ville (en latin « **urbs** », d'où le terme) la notion d'urbanisme s'est élargie jusqu'à comprendre le territoire tout court, donc les relations ville-campagne et à être substituée, en quelque sorte, par la notion plus vaste d'aménagement du territoire.

- L'urbanisme c'est « l'art d'aménager et d'organiser les agglomérations humaines » d'une part, d'autre part comme « l'art de disposer l'espace urbain ou rural au sens large (bâtiments d'habitation, de travail, de loisirs, réseaux de circulation et d'échanges), pour obtenir son meilleur fonctionnement et améliorer les rapports sociaux », et enfin comme « l'ensemble des règles de droit qui permettent aux pouvoirs publics de contrôler l'utilisation du sol en milieu urbain »<sup>4</sup>.
- La définition de l'urbanisme est donc polysémique puisqu'il s'agit aussi bien de la science, de l'art, de la technique ou des règles de droit ayant attrait à l'organisation spatiale des établissements humains.

### ***1.1.2 Histoire du concept.***

Pour les historiens l'urbanisme est né à la deuxième moitié du 19ème siècle grâce à l'ingénieur architecte espagnol « Cerda » (**ouvrage : la théorie de l'urbanisation de manière explicite**).

Au début du 20ème siècle, après la fin de la guerre mondiale (1920) naquit une nouvelle pratique : la planification urbaine (établissement d'un plan d'urbanisme. Il s'agit de prévoir son évolution à long terme, l'urbanisme devint une discipline de prévision, on prévoit aussi l'évolution des besoins.

#### **❖ La charte d'Athènes :**

la théorie de la ville fonctionnelle établie dans les années 30 par le moderniste « CIAM » ; la ville était perçue comme 4 fonctions : habiter, circuler, travailler, et loisir.

La charte d'Athènes a conduit à une urbanisme de programmation et c'est jusqu'aux années 70.

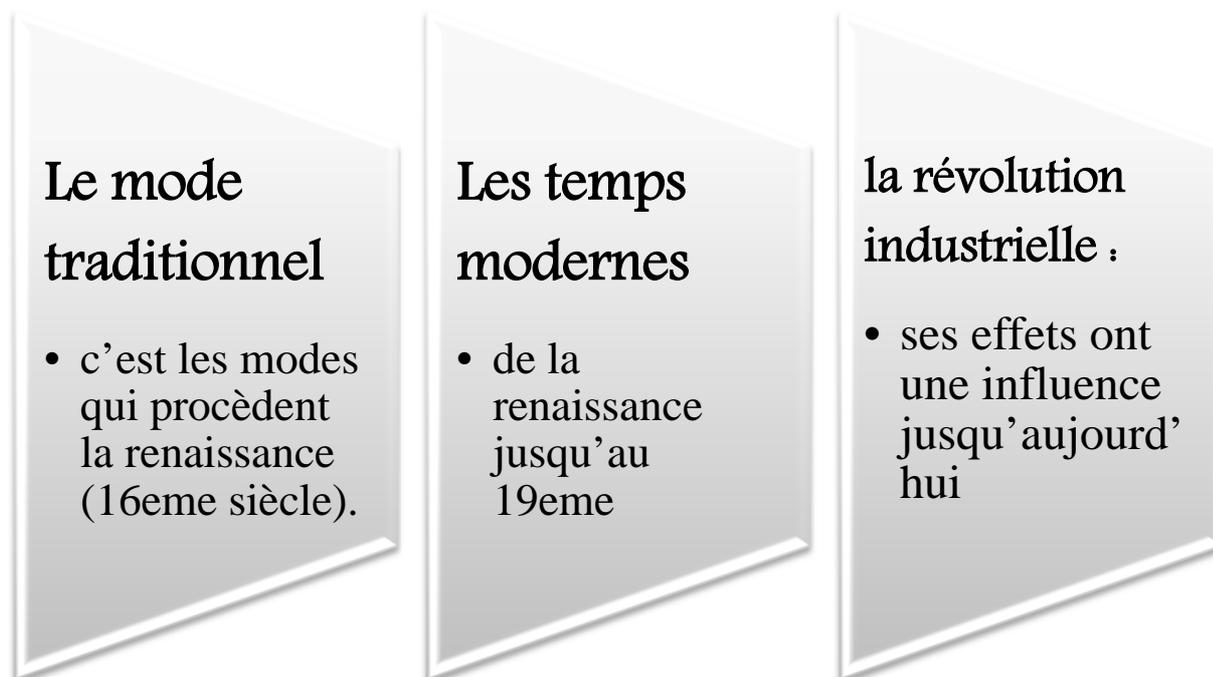
A partir des années 70 la conscience de l'échec de la charte car elle engendrait beaucoup de problèmes : densité de la population, problème de circulation, l'emploi.

Et tout cela a engendré le retour vers l'histoire, à l'organisation urbaine  l'urbanisme modeste...

---

<sup>4</sup> Le Grand Larousse Universel

❖ Les 03 modes d'urbanisme :



**a. Le mode traditionnel :** ces caractéristiques :

- l'unité : les espaces traditionnels présente une très forte unité.
- La hiérarchie : l'espace urbain traditionnel est très hiérarchisé.(port, voies principales, impasses).
- La délimitation de la ville et l'extérieur : (la campagne) la ville est délimitée par des remparts pour des raisons de sécurité.
- L'intégration de la ville au site (topographie) : la ville traditionnelle reprend le schéma de topographie du site, mais aussi les matériaux de construction qui sont locaux.
- La densité : le faite que la ville est délimitée il implique une grande densité.
- Touts les espaces de la ville traditionnelle sont exploités.
- La manière d'utiliser l'espace : l'homme traditionnel ne se déplace pas beaucoup contrairement à l'homme moderne, ce qui explique les dimensions des vois de circulation.

**b. l'art urbain :**

La renaissance pour les historiens est une révolution intellectuelle (le début des temps modernes), ce qu'on appelle « historisme » .les individu qui vont avoir leurs propres visions des choses (savoir) on va les appeler artistes, architecte, avant ils étaient des artisans.

Au 17<sup>ème</sup> siècle, naquit en France l'académie des arts ou on transmettait le savoir et les conventions classiques puisées dans le passé, qui sera détenues par une minorité.

La ville de la renaissance se réfère à l'espace et le temps, non locale. L'espace qui va naître va obéir au « module », c'est-à-dire, de convention, il est protégé par l'académie et le pouvoir politique. Il y a eu tissage d'un lien très fort entre le pouvoir politique et l'art (création de Versailles).

- **la mobilité :**

La société de la renaissance est mobile, les artistes de la renaissance vont parcourir l'Europe, mais aussi il y a eu mobilité des idées de modèle.

Le contact des sociétés, la découverte de l'Amérique, découvrir le savoir des autres, l'apparition de l'utopie urbaine, imagination d'une nouvelle société.

- **la ville :**

Dans les ensemble classiques, ce qui est important, c'est l'esthétique, la beauté de la ville (Alberti : principes, beauté, nécessité, commodité).

L'espace classique est fait pour être vue. La beauté de l'espace, la géométrie, le tracé régulateur, la perspective fait un ordre géométrique.

Caractéristiques de l'espace géométrique :

- ❖ la perspective : l'espace traditionnel caractérisé par la proximité, par contre l'espace classique est mis à distance et mis en scène en spectacle. L'architecture et l'urbanisme deviennent un art.
- ❖ la ligne droite et l'angle droit :
- ❖ le rythme : l'espace de la renaissance est rythmé entre les espaces publics et les façades (horizontal et vertical), on n'arrivait pas à produire un espace organique.
- ❖ L'axialité : la ville est structurée en deux axes symétriques.
- ❖ La monumentalité : les édifices publics monumentaux, et les espace publique avec les monuments sont indissociables. L'espace public est ouvert, traverser par un axe.

Cette révolution intellectuelle va être succédée par une révolution intellectuelle matérielle qui la révolution industrielle.

**c. Révolution industrielle :**

**- Développement du transport :**

C'est l'apparition d'un changement dans tous les domaines (industrie agricole), et surtout le transport par les chemins de fer qui vont participer à l'urbanisation.

Le transport (chemin de fer) va être un élément d'urbanisation des villes qui vont se développer, celles-ci sont celles qui se trouvent le long des voies ferrées.

A partir de 1830, en Angleterre, le train est devenu un élément de ville, qui a transformé la ville en implantant les gares qui ont changé l'organisation urbaine.

**- l'industrie :**

Elle était massive, et elle avait besoin de main d'œuvre, elle se localise le long des chemins de fer. Il y a eu aussi l'invention de la machine ce qui a engendré le déplacement massif de travailleurs.

Le rapport entre population urbaine et population de la campagne est changé dans quelques années en cherchant la main d'œuvre pour les zones industrielles dans les villes.

**- Développement démographique :**

La ville devient un enjeu pour tout le monde (enjeu économique...etc.). C'est la ville qui tenait tous les événements économiques et culturels ...etc.

**1.1.3 L'objectif de l'urbaniste**

L'objectif de l'urbaniste est de donner une lecture de la ville et d'un territoire. Son travail porte sur l'aménagement des espaces publics et privés, sur l'organisation du bâti et des activités économiques, la répartition des équipements (services publics), et d'une manière générale sur la morphologie de la ville et l'organisation des réseaux qui la composent.

Le travail de l'urbaniste, loin de se réduire à un aspect réglementaire, vise à mettre en forme le projet territorial des collectivités. Son rôle est d'anticiper les besoins des populations afin de proposer un développement urbain efficace sur le plan socio-économique et durable sur le plan environnemental. Pour ce faire, il contribue à l'élaboration de documents d'urbanisme pour la collectivité territoriale concernée, en planifiant les équipements nécessaires (espaces publics, espaces verts, réseaux d'eau potable, d'assainissement, éclairage public, électricité, gaz, réseaux de communication).

L'urbanisme, compte tenu de son caractère pluridisciplinaire, intéresse plusieurs catégories professionnelles selon le domaine d'étude: des architectes, des ingénieurs, des économistes, et des juristes, des sociologues, des ingénieurs (VRD, bâtiment, génie urbain...) des géographes, des paysagistes, et même des archéologues, des historiens, des environnementalistes, des psychologues et des anthropologues, auxquels il devrait être fait appel pour l'établissement des plans d'urbanisme ou pour le lancement des opérations d'urbanisme, en fonction des moyens disponibles.

#### **1.1.4 Terminologie de substitution au terme urbanisme:**

Des termes tantôt réducteurs tantôt génériques, sont aujourd'hui utilisés pour qualifier des domaines particuliers de la pratique urbanistique. Les architectes entre autres acteurs urbanistiques, lui préfèrent les termes : composition urbaine, architecture urbaine, projet urbain...etc., cette diversité et cet éclatement de la terminologie de la discipline urbanistique dénotent, à la fois, le désarroi d'une discipline et les tentatives de régénération sur de nouvelles bases.

#### **→ l'urbanisme opérationnel :**

L'urbanisme opérationnel recouvre l'ensemble des interventions programmées et planifiées, appelées à projeter sur le terrain les contenus d'une politique d'aménagement et de transformation de l'espace socio-physique.

Plus exactement les contenus et les dispositions d'une politique de « planification urbaine ».

Les opérations d'urbanisme opérationnel comportent deux volets d'études : premièrement une plus fine et approfondie vérification sur le terrain de la disposition du plan directeur d'urbanisme et du plan d'occupation du sol et la mise au point du programme d'intervention ; en second lieu l'analyse des aires urbaines visées par le programme, avec mise à jour de la situation existante au moment du démarrage des études, l'élaboration définitive du programme et enfin la détermination des options d'aménagement.

#### **→ Composition urbaine :**

Partie et pratique de l'urbanisme traitant de la mise en forme urbaine, particulièrement de l'espace public elle se rattache à l'art urbain classique qui accordait une grande place à l'esthétique urbaine et des règles de formalisation de l'espace urbain (axialité, symétrie, hiérarchie des espaces).



**Figure 01 : Schéma explicatif de l'environnement**

→ **Morphologie urbaine**

Terme emprunté par les architectes et les urbanistes aux géographes. Des auteurs italiens l'ont utilisé, dès la fin des années 1950, pour désigner une science dont l'objet est la forme physique et spatiale de la ville ; son but premier est l'inventaire et le classement des formes urbaines pour une meilleure maîtrise du projet.

→ **Projet urbain**



❖ Réaction à la planification urbaine fonctionnaliste. Cette démarche a pour but de trouver un compromis entre fonctionnalité esthétique urbain et tracés, d'une part, et les différentes échelles de composition d'autre part.

Figure 02 : photo d'un projet urbain

→ **La planification :**

« Planifier c'est avant tout une manière de penser, d'aborder les problèmes économiques et sociaux, planifier c'est s'orienter vers le futur, c'est considérer la relation entre les objectifs globaux et des décisions et les efforts à produire pour réaliser une vision intégrée, globale, de politique et de programmation »<sup>5</sup>.

Cette définition, même dans sa formulation générale, peut être retenue comme celle qui correspond le mieux à une attitude cohérente et responsable de la part de tous ceux qui sont confrontés avec le problème de l'organisation et de la structuration de l'espace urbain et territorial

→ **La programmation urbaine :**

Le contenu de la programmation urbaine peut être synthétisé comme suit :

- ❖ Répondre aux problèmes de la croissance et de l'évolution des activités urbaines selon des choix stratégiques et tactiques
- ❖ Assurer les moyens financiers, techniques, administratifs-juridiques et humains, facteurs indispensables de toute action concrète dans l'espace urbain.
- ❖ Renforcer ou créer les structures de gestion et d'intervention
- ❖ Orienter et contrôler l'impact des interventions qui dépassent le cadre urbain sous forme

---

<sup>5</sup>Défini par Friedmann

❖ d'investissements centraux mais qui s'inscrivent dans un système urbain p.ex. : création d'un pôle tertiaire ou industriel, d'une infrastructure portuaire, etc.

La programmation urbaine, une fois déterminé le cadre général de la planification physique et spatiale, s'articule moyennant les programmes sectoriels tels que l'habitat, les équipements, les activités secondaires et tertiaires, les transports et les circulations, les infrastructures VRD.

→ **Aménagement du territoire :**

C'est la gestion des ressources naturelles, humaines, économiques, financières et techniques disponible à l'intérieur d'un territoire donné, en fonction d'une stratégie et d'une et d'une politique de développement comportant :

❖ La programmation-planification des investissements et la spatialisation des activités de la population

❖ Les critères de répartition du produit national et les objectifs de promotion sociale.

Par gestion des ressources on entend à la fois l'exploitation rationnelle et optimale de celles existantes et la mise en valeur des potentialités et cela par rapport aux objectifs globaux fixés par les options fondamentales de développement et sur la base des prévisions de la programmation et de la planification économique.

→ **Aménagement urbain :**

De manière générale, l'aménagement urbain recouvre l'éventail des interventions couramment pratiquées dans les espaces socio-physique urbain pour améliorer son organisation, son fonctionnement et son développement : la réhabilitation, la rénovation, la restructuration et l'extension urbaines.

Le notion d'aménagement urbain garde une signification suffisamment large pour comprendre toutes les actions qui sont nécessaires a une politique urbaine qui veuille faire demeurer la ville un organisme vivant et unitaire ou l'action et le nouveau puissent coéxister harmonieusement et dynamiquement a des niveaux compatibles de qualité.

Toutefois l'aménagement urbain ne peut négliger la dimension territorial car la ville participe a la définition de l'organisation et de la structure de l'espace rural a travers son rôle particulier et l'importance de sa croissance démographique, économique et physique.

Cette dimension territoriale oblige toute politique d'aménagement urbain a se déterminer a travers la programmation et la planification des actions des pouvoirs publics et des particuliers, celle-ci étant, a l'état actuel des choses, la seule manière d'orienter et de contrôler l'expansion urbaine.

→ **Analyse urbaine :**

La dynamique socio-économique le cadre physique et spatial et la culture urbaine constituent le champ d'investigation de l'analyse urbaine.

Ce champ d'investigation est ouvert aux diverses approches disciplinaire qui peuvent privilégier certains aspects de la réalité socio-physique urbaine et par la spécialiser l'analyse quant a ses objectifs et a ses méthodes et techniques d'étude.

Néanmoins la réflexion sur la ville passe a travers une utilisation diversifiée de l'analyse selon qu'elle est assumée en tant que :

- Outil de connaissance générale d'une situation urbaine ;
- Outil de vérification d'hypothèses formulées pour comprendre et décrire la formation et la transformation de l'espace socio-physique urbain ;
- Outil de perception et d'explication de l'espace construit de sa genèse, de sa composition et de sa signification.

Les finalités de l'analyse urbaine se définissent par rapport aux situations urbaines spécifiques, aux problématiques étudiées et aux implications opératoires qui s'y rattachent.

Partant on peut assigner à analyse urbaine les finalités suivantes :

- Cerner les phénomènes qui sont propres a une ville et qui peuvent confirmer ou remettre en cause sa fonction a l'intérieur de l'armature urbaine d'une région ou d'un pays.
- Fournir les éléments de connaissance de l'état d'une ville et d'appréciation de sa dynamique interne et externe et qui peuvent conditionner les orientations d'aménagement et de développement et le choix des politiques d'intervention.
- Relever les effets induits par les phénomènes et les problèmes liant la ville a son contexte local ou national au niveau de l'organisation et du fonctionnement des activités urbaines, de la structuration et de la configuration de l'espace et du bâti et enfin du degré de jouissance de l'urbain par les populations.

→ **Armature urbaine :**

- L'armature urbaine d'un pays est, a un moment donné de son histoire, le résultat de la concentration plus ou moins forte d'activité de nature et qualité diverses en des points ou nœuds d'un maillage matérialisant les relations dominance ou de complémentarité d'échanges entre les établissements humaines et entre ceux-ci et les territoires environnante.
- Dans une optique volontariste d'organisation de l'espace l'armature urbaine d'un pays est l'effet produit par la concrétisation d'une stratégie et d'une politique de développement socio-

économique d'aménagement du territoire obtenu moyennant l'application correcte et permanente de la planification physique et spatiale.

➤ L'étude et la définition de l'armature urbaine d'un territoire a comme but de réaliser dans ce même territoire la distribution optimale des populations et des activités selon un système intégré de rôles et de relations économiques, administratives, culturelles. Ce système intégré doit être en mesure de maintenir actif, dynamique le processus de sa formation et de son évolution tout en recherchant des prestations croissantes du point de vue qualitatif et quantitatif.

➤ Pour parvenir à constituer un tel système il s'agit, d'éliminer et atténuer les déséquilibres trop marqués entre région et entre agglomérations ; rattraper les retard accumulés par des territoires qui sont ou risquent de devenir des enclaves de sous développement ; créer des pôles de croissance ou stimuler les potentialités de certaines aires géoéconomiques,

➤ Le renforcement ou le ralentissement de la croissance de certaines agglomérations sont des choix décisionnelles de première importance et ayant un poids considérable dans la détermination de l'armature urbaine, dans la décision de créer d'éventuelles villes nouvelles ou dans la définition des tailles de population, de l'emprise physique et spatiale, des modes d'organisations et de fonctionnements des composants du système envisagé.

➔ **Pôle urbain :**

Lieu existant ou à créer de concentration importante d'investissement et d'activités.

C'est un point d'attraction et de regroupement du système des relations urbaines, caractérisé par une dotation d'équipements et de services susceptible d'accélérer son développement et de déterminer sa configuration de manière à le caractériser comme un élément-charnière et directionnel de la structure de l'agglomération.

➔ **Tissu urbain:**

« Organisation spatiale et disposition de l'habitat et des activités dans une ville, répartition des villes dans un territoire donné. »

-Ensemble de constructions de toute nature et de leurs dessertes comprises dans la partie agglomérée d'une ville ou d'un groupe urbain. Élément bâti et non bâti, en disposition plus ou moins serrée, ainsi nommé par analogie à la trame d'un tissu.

➔ **Secteur urbanisé (SU):** Son tissu urbain a une densité élevée avec une concentration d'activité. Il intervient dans un tissu existant pour connaître les opérations localisées dans les poches vides. Il opère des transformations sous forme de : rénovation, restauration, restructuration, réhabilitation, et requalification...etc. avec des mesures d'application de la

protection des sites historique : sauvegarder et agir sur la fonction. Les secteurs urbanisés incluent tous les terrains occupés par les constructions agglomérées y compris les emprises des équipements nécessaires à leur desserte (constructions).

les secteurs urbanisés sont tous les terrains même non dotés de toutes les viabilités occupées par les constructions agglomérées par leur espace de prospect et par les emprises des équipements et activités même non construit ainsi que les territoires urbanisés à rénover, à restaurer et à protéger.<sup>6</sup>

→ **Secteur à urbaniser (AU):** C'est un secteur appelé à connaître une forte urbanisation dans les années à venir de 5 à 10 ans. Contigu au premier périmètre, une forte pression s'exerce, spéculation au niveau des terres. Selon l'article 21 de la loi 90-29 du 1er décembre 1990, Ce secteur inclut les terrains destinés à être urbanisé à court et à moyen terme à un horizon de 10ans dans l'ordre de priorité prévu par le plan directeur d'aménagement et d'urbanisme.

→ **Secteur d'urbanisation futur (UF):**

Le secteur d'urbanisation futur inclut les terrains destinés à être urbanisés à long terme à un horizon de 20 ans aux échéances prévues par le plan directeur d'aménagement et d'urbanisme et qui sont frappés d'une servitude de non aédificandi. Ces mesures sont essentiellement des mesures temporaires de non aédificandi et des droit de construire très faibles et qui ne sont levés qu'une fois le processus d'urbanisation autorisé par l'approbation des pos respectifs des différentes zones de ces secteurs à des échéances précises.

→ **Secteur non urbanisable (NU) :**

Généralement se sont des secteurs du territoire urbain qui ne sont pas destinés à l'urbanisation à cause des contraintes particulières notamment :

- Zone protégée, haute à potentialité agricole ;
- Exploitations minières ;
- Paysage de grande qualité ;
- Les forets domaniaux ;
- Parcs naturels ;
- Zones à risques (terrains instable, secteurs inondables, abords d'installations à risques).

**Les secteurs non urbanisables sont ceux dans lesquels les droits à construire peuvent être édictés mais réglementés dans des proportions limités compatibles avec l'économie générale des territoires de ces secteurs.**

<sup>6</sup> Article 20 de la loi 90-29 du 1er décembre 1990 relative à l'aménagement et à l'urbanisme

→ **Rénovation urbaine :**

- C'est ensemble des dispositions et des actions administratives juridiques, financières, techniques arrêtées en vue de réaliser la remise en état, la requalification et le réaménagement du cadre bâti-spatial d'une zone ancienne ou d'une zone dégradée sans modifications majeures du caractère de l'espace social et du tissu et de la qualité architecturale de l'environnement.
- La rénovation-restructuration met l'accent sur la sauvegarde et la mise en valeur de l'aspect spatial-physique d'une aire urbaine particulièrement riche en témoignages historique, culturels et architecturaux.

→ **Réorganisation urbaine :**

- C'est l'ensemble d'opérations et de dispositions envisagées a court terme pour un territoire urbain et visant à améliorer les conditions d'organisation, d'utilisation et de fonctionnement de l'espace socio-physique urbain existant et ce au niveau de l'habitat, des infrastructures, des activités et des équipements.
- Ces actions doivent être programmées en cohérence avec les orientations du P.U.D. et en accord avec ses phases d'exécution afin d'assurer a la politique globale d'aménagement et de développement de l'espace urbain un certain équilibre entre l'agglomération existante et l'extension nouvelle

→ **Restructuration :**

L'ensemble des dispositions et des actions arrêtées pour transformer un espace urbain dans ses composantes a-spatial et spatiales, c'est-a-dire pour donner une organisation différente aux fonctions urbaines existantes ou en introduisant des fonctions nouvelles.

→ **Démolition :**

Le contrôle des démolitions est à la base de plusieurs procédures de protection de bâtiments ou de leurs occupants. Celles-ci peuvent aussi constituer une sanction.

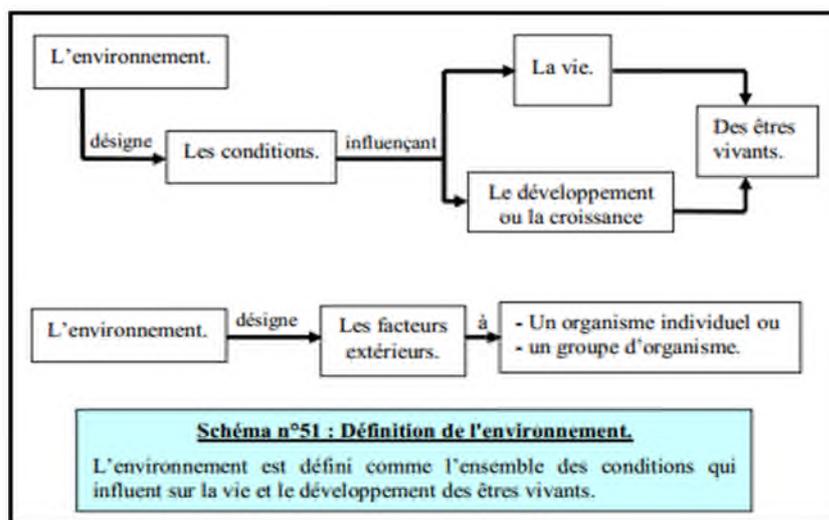
La démolition est définie par la circulaire n°78-165 du 29 décembre 1978 du ministère de l'environnement et du cadre de vie comme l'opération consistant soit la disparition totale ou partielle d'un bâtiment avec atteinte à son gros œuvre soit à rendre des locaux inutilisables ou dangereux.

## 1.2 Environnement.

La préoccupation pour l'environnement s'est manifestée durant les années Soixante suite à une prise de conscience de la dégradation de la biosphère pouvant compromettre le bien-être et la survie de l'espèce humaine. En effet, la détérioration de la nature, les pollutions et les nuisances de tout genre, la diminution des ressources non renouvelables, l'alimentation et la surpopulation ont entraîné cette inquiétude. Cependant, l'intérêt porté à l'environnement n'est pas aussi innocent qu'on veut bien le croire. On sait depuis la colonisation romaine que la maîtrise de l'environnement est une forme de pouvoir.

### 1.2.1 Définition de l'environnement.

« En fait, il faut revenir au sens originel du vocable « environnement » qui selon Littré existait en vieux français (XVI<sup>ème</sup>) prenant le sens de : « action d'environner », c'est-à-dire mettre autour. Tombé en désuétude, le terme a disparu de la langue française, d'ailleurs, il ne figure pas dans l'édition de 1930 du Grand Larousse. Il y a moins de vingt ans, le mot réapparaît. La réapparition récente constitue un anglicisme qui tend à substituer de plus en plus le terme « milieu ». Cependant, certains chercheurs attribuent une signification précise au mot milieu qui, au sens le plus large en écologie, désigne l'ensemble des éléments avec lesquels un organisme ou une population vivante se trouve en contact et conditionnent son existence soulignant au passage que pour les êtres humains ces éléments seraient liés à un monde symbiotique où a lieu la lutte pour la survie et à une dimension symbolique de la pensée »



**Figure 2.** Schéma explicatif de l'environnement.

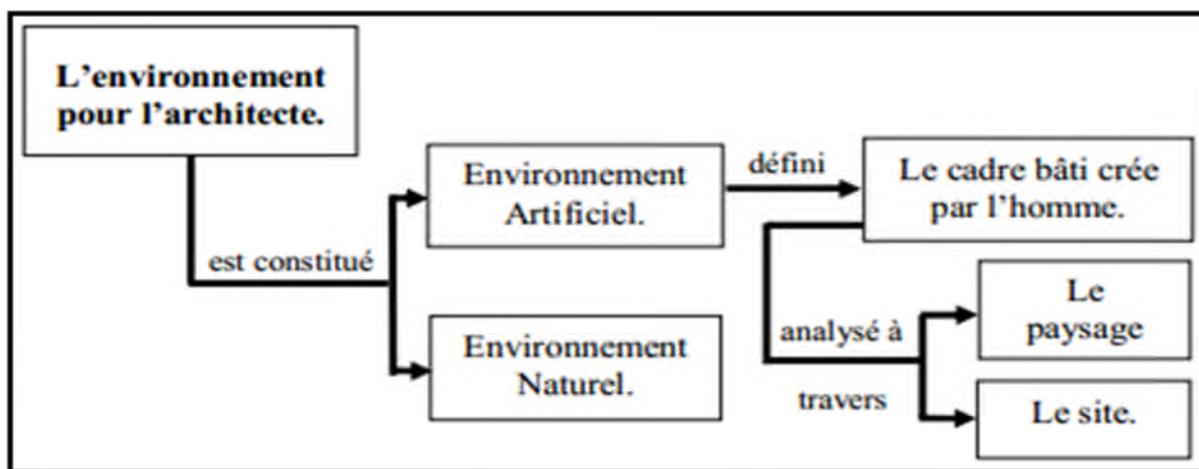
### 1.2.2 Environnement en architecture.

En architecture, l'environnement désigne le contexte dans lequel le bâtiment est implanté. Il est constitué par le cadre bâti et non bâti. En d'autres termes, il est question de connaître de quelle manière l'édifice se réfère-t-il à son environnement naturel ou artificiel (construit par l'homme) prenant en considération les différentes possibilités d'extension latérale et de contact avec le milieu qui l'entoure.

L'homme subit les effets de l'environnement qu'il a créé. La pollution de l'air, le bruit, le paysage dénaturé par l'amoncellement des déchets, etc. constituent les nuisances dues au développement urbain.

### 1.2.3 Environnement pour l'architecte.

Pour l'architecte, l'environnement se compose de l'environnement artificiel et de l'environnement naturel. Le premier est analysé à travers le paysage urbain et le site. Parallèlement à ce débat discursif, les architectes appréhendent, concrètement, l'environnement en établissant la différenciation entre l'environnement artificiel et l'environnement naturel.



**Figure 1.** L'environnement pour l'architecte.

Parallèlement à ce débat discursif, les architectes appréhendent, concrètement, l'environnement en établissant la différenciation entre l'environnement artificiel et l'environnement naturel. L'objet de leur étude concerne particulièrement l'environnement artificiel défini comme étant le cadre bâti créé par l'homme après une large intervention sur la surface de la terre. L'environnement artificiel est analysé, chez les architectes, à travers le paysage urbain et le site : le lieu d'insertion de leurs projets.

### 1.3 Développement durable.

#### 1.3.1 Définition du développement durable.

Le développement durable est une nouvelle conception de l'intérêt public, appliquée à la croissance économique et reconsidérée à l'échelle mondiale afin de prendre en compte les aspects environnementaux généraux d'une planète globalisée.

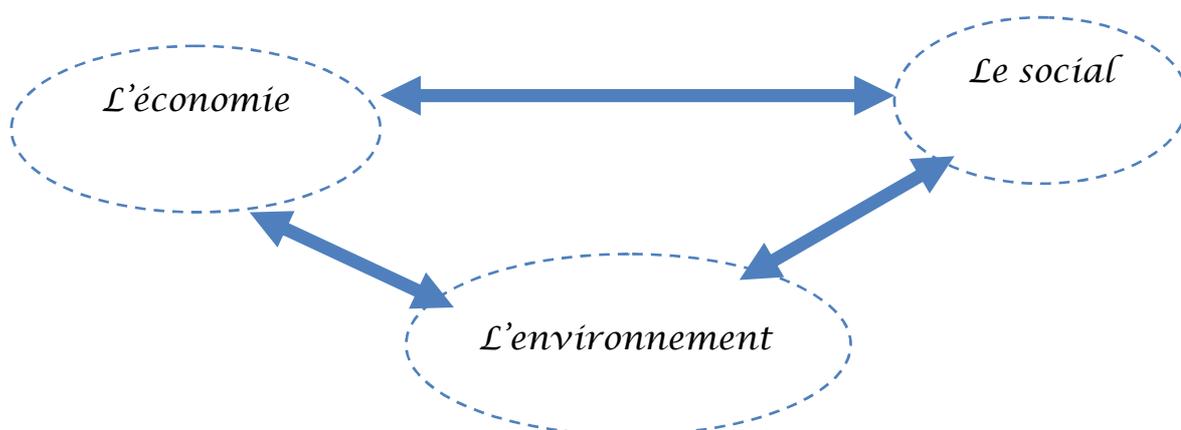
**« Un développement qui répond aux besoins des générations du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs ».**

Le développement durable peut donc être défini comme une approche stratégique et politique fondée sur la notion de solidarité dans un espace temps donnée ayant comme objectif un triple dividende (efficacité économique, équité sociale et qualité environnementale).

- **Une solidarité dans l'espace**, entre les territoires faisant de la lutte contre la pauvreté et l'exclusion une priorité.
- **Une solidarité dans le temps**, entre les générations d'aujourd'hui et celles de demain : la planète, avec sa finitude, doit être vivable pour les générations futures ; les décisions politiques ou économiques doivent donc intégrer le long terme.

Le développement durable se veut un processus de développement qui concilie l'écologique, l'économique et le social et établit un cercle vertueux entre ces trois pôles.

#### **Les 3 piliers du développement durable :**



### **1.3.2 Naissance du concept**

- ❖ **En 1971**, Face à la surexploitation des ressources naturelles liée à la croissance économique et démographique, le développement économique est alors présenté comme incompatible avec la protection de la planète à long terme.  
Ce sont les questions environnementales (épuisement des matières premières, changement climatique, perte de la biodiversité, etc.) qui ont conduit, dans les années.
  
- ❖ **1980**, à l'émergence de la notion de « développement durable » L'idée est de lier fortement le développement économique avec le maintien des équilibres écologiques, de façon à éviter les dégradations irréversibles pour les générations à venir et l'épuisement des ressources naturelles non renouvelables.
  
- ❖ C'est lors du premier Sommet de la Terre, conférence des Nations unies qui s'est tenue à Rio de Janeiro en **1992**, que les préoccupations de développement durable ont reçu une première concrétisation : affirmation des principes de précaution, de pollueur-payeur, de responsabilité internationale ; adoption de la Convention-cadre sur les changements climatiques, qui ouvre la voie au Protocole de Kyoto en **1997**, et de la Convention sur la diversité biologique ; adoption de **l'Agenda 21**.
  
- ❖ Un nouvel élan est donné en France dans les années **2000** après le Sommet de Johannesburg. Il débouche notamment sur l'adoption d'une Charte de l'environnement, adossée à la Constitution en **2005**.
  
- ❖ Un « Grenelle de l'Environnement », lancé à l'initiative du Président à l'été **2007**, a réuni des représentants de l'Etat et de la société civile. Cette démarche de consultation, conçue comme « un point de départ à la mobilisation de la société française pour inscrire son développement dans une perspective durable », a permis de dégager un plan d'action.

### **1.3.3 La notion de durabilité**

De nouvelles politiques ont émergé en se fixant de nouvelles limites :

- le rythme d'utilisation des ressources naturelles renouvelables ne doit pas être supérieur à celui de leur régénération.
- le rythme d'épuisement des ressources non renouvelables ne doit pas dépasser

- le rythme de développement des substituts renouvelables.
- la quantité d'éléments polluants et de déchets doit être inférieure à celle que l'environnement naturel peut physiquement absorber.

#### ***1.3.4 Les principes du développement durable***

Ceux-ci sont souvent difficiles à apprécier, tant ils relèvent plus de la philosophie que du droit. Ils trouvent cependant des applications pratiques surtout pour encadrer et mettre en œuvre des procédures d'aménagement et d'urbanisme, et aussi de préservation et de promotion de la nature et de l'environnement.

Plusieurs recommandations sont faites à ce titre : la gestion équilibrée des ressources, la nécessité de procéder à des études globales afin de mesurer leur impact global, la prévention efficace (par le principe de précaution, en particulier), l'évaluation des procédures, de façon à pouvoir les amender, voire les remettre en cause, la contractualisation entre les différents acteurs de l'aménagement, de l'urbanisme et de la protection de l'environnement...

### **1.4 Renouveau urbain.**

#### ***1.4.1 Définition du concept.***

Le renouvellement urbain est, en urbanisme, une forme d'évolution de la ville qui désigne l'action de reconstruction de la ville sur elle-même et de recyclage de ses ressources bâties et foncières. Celle-ci vise en particulier à traiter les problèmes sociaux, économiques, urbanistiques, architecturaux de certains quartiers anciens ou dégradés, ainsi qu'à susciter de nouvelles évolutions de développement notamment économiques, et à développer les solidarités à l'échelle de l'agglomération (meilleure répartition des populations défavorisées, au travers de l'habitat social notamment).

On pourrait définir le concept de renouvellement urbain, par un changement profond, au moyen de démolitions totales ou partielles, de la morphologie urbaine d'un quartier sous différentes facettes, et pouvant donc cumuler des interventions ayant un impact sur la trame foncière, la trame viaire et les déplacements, les formes architecturales, les fonctions, les services, la gestion, les caractéristiques de l'espace public.

#### **1.4.2 Le but de renouvellement urbain.**

Le renouvellement urbain a pour principal but de limiter en surface l'étalement urbain et la périurbanisation en valorisant l'habitat dense concentré, notamment pour diminuer l'empreinte écologique des habitats, et par suite de la ville elle-même. La ville peut être renouvelée sur des quartiers anciens, mais aussi sur des zones industrielles ou friches industrielles.

#### **1.4.3 Les enjeux du renouvellement urbain.**

- Urbanistique : recomposer les tissus existants de manière à les revaloriser.
- Équité : permettre la mutation de secteurs en déclin.
- Social : lutter contre une ségrégation croissante des espaces urbains.
- Économique : revitaliser l'activité économique là où elle fait défaut.
- Environnemental : limiter le mitage de l'espace périphérique et réduire les distances domicile-travail.

Le renouvellement urbain recoupe des champs d'action très larges, plusieurs dimensions peuvent se distinguer en fonction des enjeux :

La dimension sociale du renouvellement urbain concerne des territoires en évolutions régressives, et vise la reprise de territoires déjà urbanisés, car ils sont affectés par diverses formes de délaissements, d'inadaptations ou de dysfonctionnements socio-économiques.

La dimension économique est aussi importante, renouveler la ville sur elle-même c'est aussi répondre à des enjeux de redynamisation économique.

La dimension environnementale du renouvellement urbain est abordée à travers le constat d'une ville diffuse, et consiste à retravailler sur le tissu urbain existant pour limiter le mitage de l'espace périphérique, et réduire les déplacements domicile-travail dans un contexte de crise énergétique. Le renouvellement urbain contribue ici à une gestion économe de l'espace.

En définitive, le renouvellement urbain est un changement profond de la morphologie urbaine d'un quartier qui doit répondre aujourd'hui à deux objectifs : travailler sur les secteurs dégradés tout en répondant aux exigences de gestion économe de l'espace.

## 1.5 L'espace public

- ❖ **Espace :** le dictionnaire Hachette<sup>1</sup> le définit comme un non masculin signifiant :étendue indéfinie contenant ,englobant tous les objets toutes les étendue finis. Le dictionnaire Larousse lexis de la langue française le définit comme un non masculin, du latins patiumarene, attendu indéfinie qui contient les objets.
- ❖ **public:** le dictionnaire Larousse lexis de la langue française le définit comme un adjectif du latin publics, signifiant: se dit d'une chose
  - ✓ qui appartient a une collectivité.
  - ✓ qui concerne un groupe pris dans son ensemble, qui en est l'expression, qui lui est accessible
- ❖ **L'espace public est donc le lien organique essentiel de la ville.**

A travers le dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement, la notion d'espace public n'y fait cependant pas toujours l'objet d'une définition rigoureuse. On peut considérer l'espace public comme la partie du domaine public non bâti, affectée a des usage public.

- La notion d'espace public, est utilisée dans plusieurs disciplines et, à chaque fois un sens différent. Il faut signaler que cette notion possède deux (2) significations, l'une immatérielle, l'autre matérielle.

### - **La première Signification :**

Définit l'espace public comme étant un débat au sein d'une société quelconque. Plusieurs sujets d'intérêt sont débattus entre différents acteurs; politiques, citoyens, etc. cette définition est celle prônée par les politiciens et les sociologues, et notamment son fondateur Habermas (J) en 1962.

### - **La deuxième Signification ;**

La deuxième définition qui aborde l'espace public par sa matérialité est celle des urbanistes. L'espace public est considéré comme lieu physique. C'est "un territoire concret qui se situe dans une collectivité urbaine"<sup>7</sup>. Ce sont les rues, les places, les jardins, etc. Suivant cette définition l'espace public est régi par deux critères :

- Il est libre de construction, ce qui implique qu'il ne peut pas être de propriété privée;
- Il est ouvert, ce qui permet la rencontre entre différents usagers.

---

<sup>7</sup> Sablet Michel, des espaces urbains agréables à vivre p 36

- Les espaces collectifs urbains, appelés encore espaces publics ou espaces extérieurs, sont constitués par l'ensemble des lieux ouverts à tous .ils sont généralement sous la responsabilité des collectivités publiques ou partiellement ou totalement couverts.
- Les espaces publics sont formés d'espaces libres, généralement, affectés à des usages publics. Ce sont le négatif du bâti. Ils comprennent les rues, les places, placettes et jardins, etc. Les paysages urbains et les façades des bâtiments formant interface entre l'espace public et l'espace privé, en sont une autre composante. Dans ce cas les espaces publics et privés se complètent
- L'espace public est un espace partagé et ouvert, structurant l'espace urbain, que s'approprient les individus par leurs activités. C'est un lieu d'interactions humaines et de mise en scène de la vie de la collectivité

- Ils sont non seulement considérés comme des lieux, des champs d'intervention et outils mais aussi sont en fait considérés comme constitués de l'image de la ville.<sup>8</sup>

l'identité d'une agglomération découle de son site, de son histoire, de sa culture, de son urbanisme ; de son architecture. L'identité marque profondément l'espace public, mais lui aussi contribue à l'élaboration de cette identité.<sup>9</sup>

➤ **La forme** : c'est-à-dire la morphologie de l'espace, sa mise en scène, ses dimensions.

➤ **La fonction** : c'est la première fonction pour qui l'espace a été réalisé.

➤ **L'usage** : ce sont les différentes pratiques de l'espace, ce en quoi il est converti ou plutôt à quoi il sert aujourd'hui. C'est l'élément le plus important et le plus déterminant en vu d'une meilleure compréhension de l'espace.

❖ **Le rôle des espaces publics urbains :**

- **Un lieu de structuration de l'espace urbain :**

➤ Souvent perçu comme vide et reste des constructions, l'espace public accueille une variété d'usages; commerce, transport et circulation, fêtes, etc. C'est le cadre pour la mise en scène de la vie urbaine qui est aussi l'espace par lequel respire la ville. Assurant la jonction entre différents espaces de la ville, il préserve la continuité urbaine et se présente comme un réseau continu d'espaces. Il permet aussi aux citoyens de se repérer et de s'identifier. Delpy (C) souligne que l'espace public est un " élément de structuration, il est constitutif de l'espace urbain »

---

<sup>8</sup> M.Bassand,P .Guler ,A. Compagnon ,D.Joye,V.Stein, « vivre et crée l espaces public ».

<sup>9</sup> L'ensemble d'aspect et caractéristiques fondamentaux qui caractérisent la ville ou l'espace.

- **Un lieu de mixité et de cohésion sociale :**

➤ "L'espace public sous toutes ses formes est crucial pour l'intégration et la cohésion sociale"<sup>10</sup>. Du fait qu'il est dédié à la société, les habitants de différentes catégories sociales peuvent se côtoyer. Des rapports peuvent naître par la rencontre, c'est un lieu d'interactions

➤ L'espace public est un espace de mixité sociale, mais aussi d'usage où chacun a le droit de mener l'activité qu'il désire de pratiquer. Cette mixité est généralement affaiblie lorsqu'on s'éloigne des centres urbains du fait de l'affaiblissement de la densité de population social.

- **Mise en scène de la vie urbaine :**

➤ L'espace public est une fenêtre sur le passé d'une ville. Il est aussi l'image que donnent les citadins d'eux-mêmes à travers l'image de leur cité. L'espace public permet aux citadins de se construire une image positive d'eux-mêmes et favorise la communication entre groupes de population partageant des valeurs de mémoires hétérogènes. Il donne à la ville une image qui lui assure une réputation et attractivité régionale, voire internationale".

- **Constitution de l'espace public urbain :**

L'espace public se caractérise par sa pluralité, tant du point de vue de la diversité des lieux qu'il occupe, des formes qu'il prend et des usages qu'il accueille. L'espace public est multiple par sa forme. Il est place ou esplanade, rue, boulevard ou avenue, mais aussi voie périurbaine ou voie rapide. Il prend la forme de parking jardin, square, grand parc urbain ou bord de rivière, mais peut prendre aussi les formes les plus simples ou les plus saugrenues telles que talus planté, délaissé végétaliste, terre-plein...

Tous ces espaces, aussi différents soient-ils, participent de façon importante à l'image de la ville.

**a. Les espaces verts :**

Les espaces verts en milieu urbain se définissent en tant qu'espaces publics qui regroupent nature et verdure. Ils offrent aux habitants la possibilité des échapper de leur environnement souvent bétonne verts des refuges naturels tout en restant en ville. Ces espaces ouverts de dimensions plus ou moins importantes, par rapport aux autres espaces urbains, proposent de multiples activités aux usagers telles que promenade, marche, sport,...etc

---

<sup>10</sup>Sablet : des espaces urbains agréables a vivre places, rues, squares et jardins

### **b. Les places publiques :**

Du mot latin *plarea* qui signifie rue large ou place, les places sont définies comme des lieux découverts et bordés de maisons ou monuments. Pour Bertrand et Listowski la place est un large espace découvert auquel aboutissent plusieurs rues de la ville. Ils continuent en affirmant qu'ils sont aussi un endroit où ont lieu les prises d'armes et les défilés.

Toujours selon ces mêmes auteurs la place est considérée d'un côté comme un espace « convergent », c'est-à-dire ayant des éléments internes susceptibles d'attirer des citadins, et un espace « divergent » qui impose une certaine relation aux structures urbaines autour (tracé des rues, location des commerces, itinéraire des transports publics, flux de circulation, etc.) et qui suppose que le passant prenne conscience des relations de la place avec le reste du quartier, voire avec l'agglomération entière.

### **C. La circulation dans l'espace urbain :**

La circulation constitue la fonction la plus importante de l'espace urbain. Les espaces publics sont les lieux de circulation des individus, mais aussi celle des biens. Cela est assuré par différents types de voiries ; rues, ruelles, cheminements, etc. Plus récemment, de nouvelles formes sont apparues afin de répondre aux nouvelles exigences qu'a connues le développement industriel au 19<sup>ème</sup> siècle et l'apparition de la voiture. On parle alors de routes, autoroutes urbaines ..... Etc.

Le terme voirie regroupe l'ensemble des différentes voies de circulation destinées aux différentes formes de mobilité dans l'espace de la ville. On peut, alors distinguer trois types de circulation dans l'espace urbain :

- *Circulation mécanique* : réservée seulement aux transports mécaniques.
- *Circulation piétonne*.
- *Circulation mixte*

### **d. le mobilier urbain :**

Le terme mobilier urbain est apparu dans les années 1970, « son apparition révélant une première réaction devant l'accumulation hétéroclite des constructions et des objets fonctionnels dans l'espace urbain »<sup>1</sup>. Le mobilier urbain ou « composant urbain »<sup>2</sup>, est défini comme l'ensemble des éléments ou plutôt les objets qui composent les espaces publics urbains. Ils ont des caractères utilitaires et servent soit à une fonction précise, soit comme décor, et dans ce cas ils participent à améliorer l'aspect des paysages urbains.

« Les composants urbains, ne sont pas des équipements destinés à être posés dans des territoires administratifs donnés, mais des outils d'aménagement de l'espace collectif dont l'assemblage avec d'autres équipements permet de mettre en scène l'espace collectif »

## **1.6 La centralité**

### **1.6.1 Qu'est-ce qu'une centralité ?**

**Centralité:** le mot présente une large gamme de significations qui se rangent entre un sens littéral et simple qui dénote la position géométrique centrale d'un lieu dans un espace déterminé, et un sens élargi qui renvoie à la capacité d'un lieu qui concentre hommes et activités à polariser un espace plus ou moins vaste.

« Le statut de centralité peut être variable suivant les groupes sociaux en présence (mystiques, marchands, militaires, fonctionnaires, adolescents...) qui sont liés à des polarités différentielles lesquelles ne sont pas transparentes de façon cumulative. Il se peut que ce polycentrisme soit en fait justiciable de hiérarchisation et qu'il y ait toujours un pôle dominant. » Le mot "centralité" bénéficie d'une connotation large, il est interprété différemment d'une discipline à l'autre. Les urbanistes décrivent la centralité comme étant un phénomène de concentration: « ...supportée par du bâti, des figures urbaines qui ne sont pas nécessairement particulières, elle consiste en une densification, une accélération des fonctions et des réseaux de relations. »<sup>11</sup> Dans cette approche, c'est plutôt l'aspect topologique qui se dégage de la centralité.

- La définition de la centralité par certains architectes s'appuie plutôt sur l'aspect morphologique. Pour cela, il est adopté le principe que: « Tel le figure urbaine correspond à la sensibilité d'une époque, attire les habitants et l'animation...Il importe, de toute façon, que les caractéristiques morphologiques soient distinctes, différenciant, sans désintégration, le lieu d'une animation particulière et établissent ses limites. »

### **Conclusion :**

La ville est une entité économique, une entité sociale et une entité culturelle, de même qu'elle est le lieu porteur d'un système de valeurs et de rapports sociaux spécifiques.

Après avoir étudié les concepts liés au projet, on a pu avoir beaucoup des informations concernant l'urbanisme et l'environnement, le développement urbain durable afin d'établir un projet urbain durable qui répond aux besoins de la ville.

---

<sup>11</sup> DUPLAY 1982

## **Chapitre II:**

### **Lecture géographique et territoriale**

## **Introduction :**

Un territoire est un espace habité par une population avec ses besoins de subsistance, qui vit en société et mène des activités économiques, qui se déplace afin d'utiliser les sites. Le fonctionnement de ce système nécessite des consommations diverses allant des fluides aux équipements, et produit des impacts écologiques.

Le diagnostic constitue un moment important dans le processus de développement d'un territoire. Il l'instrumente, l'accompagne et cherche à l'orienter. Il aboutit à une dynamique d'actions qui doit être préparée, donc pour comprendre et gérer un territoire, il convient de le saisir dans ses aspects spatiaux, démographiques, sociaux, économiques et écologiques.

Dans cette partie on clarifie le fonctionnement général de la ville de Sidi bel abbés à travers une lecture géographique et commençant par une lecture territoriale, passant par une lecture régionale, et arrivant à une lecture critique du PDAU de l'armature urbaine de Sidi bel abbés (du macro vers le micro) pour soulever la problématique globale de la ville de Sidi bel abbés et choisir la zone d'étude .

### **1.1 *Le territoire.***

#### ***1.1.1 Lecture critique du Schéma National d'Aménagement du Territoire (SNAT).***

Le Schéma National d'Aménagement du Territoire (SNAT) est un acte par lequel l'État affiche son projet territorial. Le SNAT montre comment l'État compte assurer, dans un cadre de développement durable, l'équilibre, l'équité et l'attractivité du territoire dans toutes ses composantes y compris la défense et la sécurité nationales, Le SNAT est une force d'orientation pour l'action et un document de planification. Stratégique.

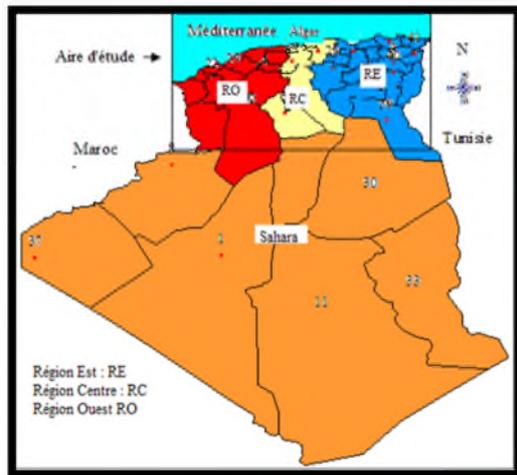
#### ***1.1.2 Objectifs du SNAT :***

Le SNAT vise à :

- ➔ L'occupation rationnelle de l'espace national en prenant compte les objectifs de la politique d'aménagement du territoire et les impératifs stratégiques nationaux
- ➔ protéger et mettre en valeur le patrimoine culturel national dans une stratégie générale d'aménagement et de développement du territoire
- ➔ Assurer la maîtrise de la croissance des agglomérations.
- ➔ La programmation et la localisation des grandes infrastructures, des équipements et services d'intérêt national et des zones industrielles et d'activités.
- ➔ La valorisation et l'exploitation rationnelle des ressources naturelles.

➔ l'objectif stratégique d'aménagement est celui d'une desserte intégrale et hiérarchisée du territoire .

**a. Présentation de la partie nord du territoire algérien.**



L'Algérie le plus grand pays du pourtour méditerranéen, le premier au niveau africain et du monde arabe occupe une position stratégique et centrale, tel 'qu'elle s'étend sur 1 622 km de linéaire côtier méditerranéen, et s'enfonce sur plus de 2 000 km dans le continent africain, avec une superficie de 2 381 741 km<sup>2</sup>.

**Figure 05 :** carte de localisation géographique de l'aire d'étude (Nord Algérie)

**La situation géographique:**

Le territoire Nord de l'Algérie, située aux latitudes 32° et 37° et aux longitudes -2° et 9°. Elle s'étend sur 35,9 millions ha, soit 17% du territoire national. Elle est subdivisée principalement en trois régions : la région Est (RE), la région Centre (RC) et la région Ouest (RO), couvrant respectivement 36%, 17% et 47% du total.

Le Nord de l'Algérie est délimité par les éléments suivants:

- Au nord, la mer méditerranéenne.
- Au sud, l'Atlas saharien.

❖ **Le découpage administratif:**

Elle forme une véritable mosaïque de milieux naturels diversifiés tels qu'elle décompose en trois grands ensembles physiques:

- le Tell, 4% du territoire.
- les Hauts-Plateaux, 9% du territoire.
- le domaine saharien, 87% du territoire

❖ **la topographie et relief :**

L' Algérie est le premier pays d'Afrique par sa superficie. En fonction de la géologie et de la topographie, le pays se compose de trois grandes unités structurales :

- **Le Tell :** Le Tell, est un ensemble constitué par une succession de massifs montagneux, côtiers et sublittoraux, et de plaines.

➤ **Les Hauts plateaux:** sont une zone steppique localisée entre l'Atlas Tellien au nord et l'Atlas Saharien au sud à des altitudes plus ou moins importantes de 900 à 1 200 m.

➤ **Le Sahara :** Le Sahara algérien est un immense désert qui s'étend au sud de l'Atlas saharien. Il représente 80 % de la superficie du pays. Le Sahara se compose de plaines et de dépressions.

Le Tell algérien représente le Nord de l'Algérie. C'est une zone située entre le littoral au Nord et les hauts plateaux au Sud, Dans son ensemble, la zone tellienne ne représente que 4% de la totalité du territoire algérien. et se décompose en trois parties géographiques : le nord-ouest, le nord-centre, le nord-est. Sur le **plan administratif**, le Tell est constitué en **25 wilayas** sur le total de 48 Wilayas algériennes, les wilayas sont réparties. En 3 régions programmées suivant Le schéma national d'aménagement du territoire (SNAT) :

- La Région Programme Nord-Ouest avec **7 wilayas**
- La Région Programme Nord-Centre avec **10 wilayas**
- La Région Programme Nord-Est avec **8 wilayas**

❖ **Le relief**

Le Tell, est un ensemble constitué par une succession de massifs montagneux, côtiers et sub

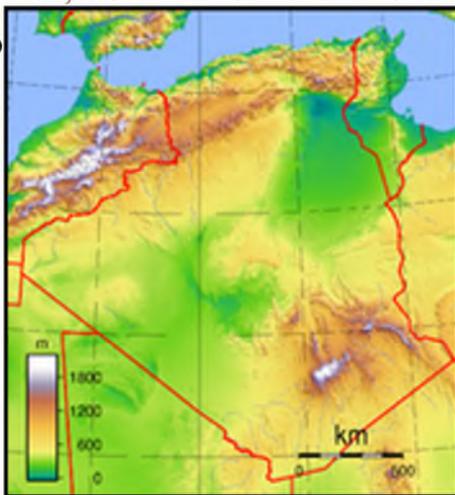


Figure 06 : carte de relief du pays

**On peut distinguer les 3 régions par son relief :**

- ❑ La partie Nord-Ouest : regroupe les espaces montagneux des monts des Trara, les monts de Sebaâ Chioukh, les monts du Tessala et monts de Tlemcen, les monts des Beni-Chougrane, les monts de Daya ainsi que les plaines intérieures de Maghnia, Hennaya, Sidi Bel Abbès et de Ghriss.
- ❑ La partie Nord-centre: composé de l'Atlas blidéen, le Titteri et les massifs du Djurdjura en Kabylie, aisi que la plaine alluviale de la Mitidja et le Sahel algérois,
- ❑ La partie Nord-Est : regroupe la chaîne des Babor et la chaîne des Bibans. Les deux chaînes se prolongent, par les monts d'El Kantour, les monts des ouled Kebab, et les monts de Constantine.

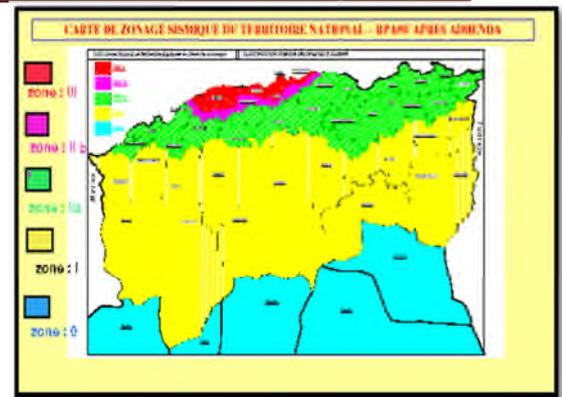
❖ **Climat :**

Un climat méditerranéen couvre le Nord, Cette zone est la plus humide d'Algérie, elle est caractérisée par des précipitations annuelles qui varient entre 400 et 1 000 mm d'eau, tels que Le nord-ouest, bénéficie d'un climat méditerranéen classique marqué par une sécheresse estivale, des hivers doux, un ciel lumineux et dégagé. Et Dans les villes côtières, les températures hivernales varient entre 8 °C et 15 °C. Elles grimpent à 25 °C au mois de mai pour atteindre une moyenne de 28 °C à 30 °C en juillet et août.

❖ **Séismes et risque sismique :**

Toute la côte nord de l'Algérie se trouve dans une zone tectonique des plus propices aux tremblements de terre.

Cette zone est classée parmi les zones les plus actives sismologiquement



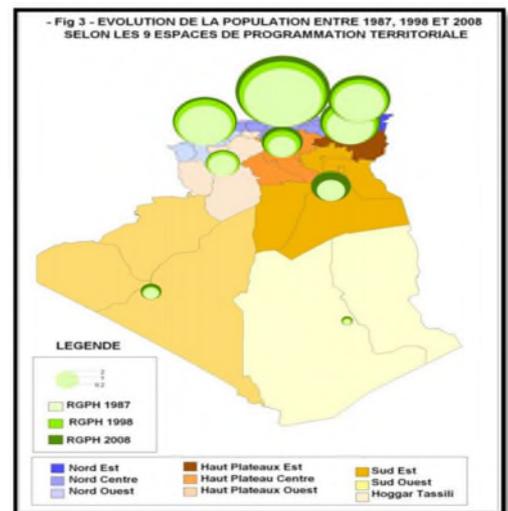
**Figure 07 :** Carte de zonage sismique du territoire national- RPA99/APRES ADDENDA (2013)

❖ **Evolution de la répartition de la population :**

L'examen de l'évolution de la répartition de la population à travers les différents espaces de programmation territoriale montre que c'est dans la **région nord** du pays que se concentre plus de **60% de la population** qui se traduit par **22 millions** d'habitant en **2008** dont **31,4 %** (la moitié) habite le **Centre**, **16,5%** dans la partie **Ouest**, et **15,2%** habite la partie **Est**.

Espaces de programmation Territoriale	Superficies %	Population en Millions d'hab.			
		1977	1987	1998	2008
Nord Centre	1,49	5,93	7,7	9,42	10,7
Nord Est	1,33	2,71	3,64	4,55	5,18
Nord Ouest	1,5	2,91	4	4,85	5,63
<b>NORD</b>	<b>4,32</b>	<b>11,55</b>	<b>15,34</b>	<b>18,82</b>	<b>21,51</b>

**Tableau 01 :** tableau de répartition de la population



**Figure 08 :** carte d'évolution de la population entre 1947

❖ **les potentialités du NORD Algérien :**

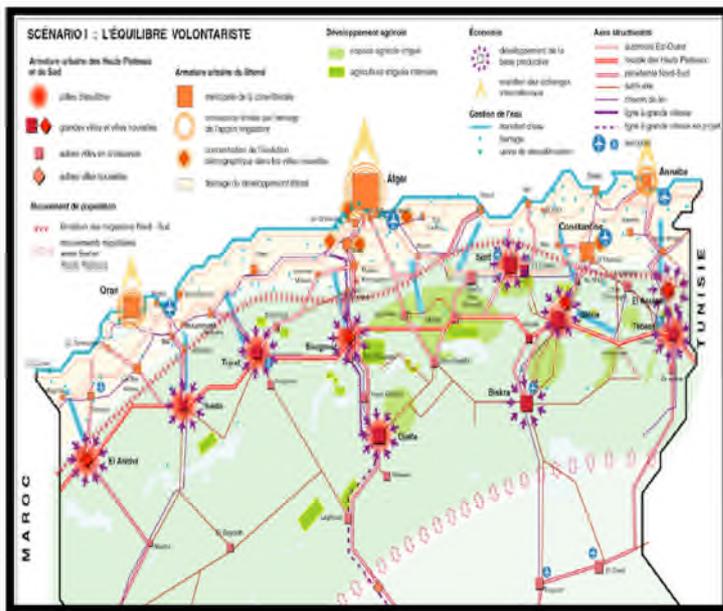
Le nord d'Algérie est richement doté en d'efférentes potentialités :

- ➔ potentialité naturel
- ➔ potentialité touristique
- ➔ Potentialité culturel
- ➔

**b. Les scénarios d'aménagement du SNAT.**

D'après l'analyse entrepris, on a constaté que le territoire algérien comporte plusieurs potentialités mais ses dernières ne sont pas encore bien exploiter, et cela a poussé l'état algérien à vulgariser une feuille de route pour une nouvelle stratégie d'aménagement du territoire pour les vingt prochaines années, cette stratégie est concrétisé par le SNAT qui propose quatre scenarios pour préparer notre pays à affronter dans son organisation territoriale les grandes échéances de demain

❖ **Scénario 01 : l'équilibre volontariste :**



L'objectif de ce scénario est de concevoir un fort développement des Hauts Plateaux et du Sud, permettant de freiner le développement littoral et d'équilibrer le territoire, Ce scénario s'appuie sur une logique centralisée et devient une priorité absolue de l'Etat. Celui-ci lance une politique de Grands Travaux, structurant l'armature urbaine des espaces à reconquérir, pour accueillir de nouveaux habitants et générer les activités qui soutiendront le développement économique et social.

Figure 10 : carte scénario1 l'équilibre volontariste

❖ **Scénario 02 : la dynamique de l'équilibre :**

Ce scenario vise à consacrer une politique de solidarité spatiale ou chaque territoire se complète l'autre, Pour un aménagement durable le scenario « dynamique de l'équilibre » cherche à diffuser sur l'ensemble du Tell la dynamique littorale basé sur un réseau urbain bien structuré et mieux desservi et une diversité des fonctions.

La vision dynamique de l'équilibre s'inscrit dans l'Option Hauts Plateaux, consistant en une double valorisation du territoire : la constitution de «pôles d'équilibre» assurant le développement des Hauts Plateaux et du Sud, d'une part, et la restructuration de la frange littorale et tellienne, d'autre part. Elle ne se limite pas au rééquilibrage littoral/intérieur mais comprend également l'équilibre urbain/rural et l'équilibre durable du territoire.

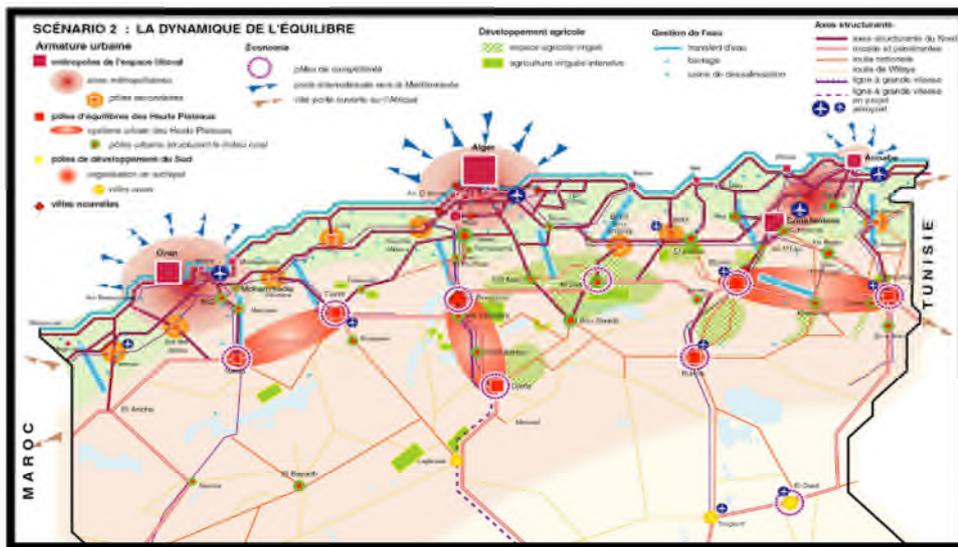


Figure 11 : carte Scénario 02 la dynamique de l'équilibre

❖ **Scénario 03 : le territoire compétitif :**

La politique d'aménagement du territoire, limitée et ciblée, conforte le développement des pôles les plus dynamiques pour appuyer une transition efficace.

Il conserve la responsabilité de la politique d'aménagement et accompagne les forces du marché dans leur fabrication d'un territoire compétitif et attractif. Il s'agit surtout d'atténuer les déséquilibres territoriaux et d'assurer une équité sociale minimale.

Les pôles les plus attractifs, et particulièrement les trois grandes villes se dotent des équipements et services liés aux fonctions d'échange internationales, et des équipements liés à sa fonction internationale : quartier d'affaire, hôtellerie, grands équipements culturels et de loisir.

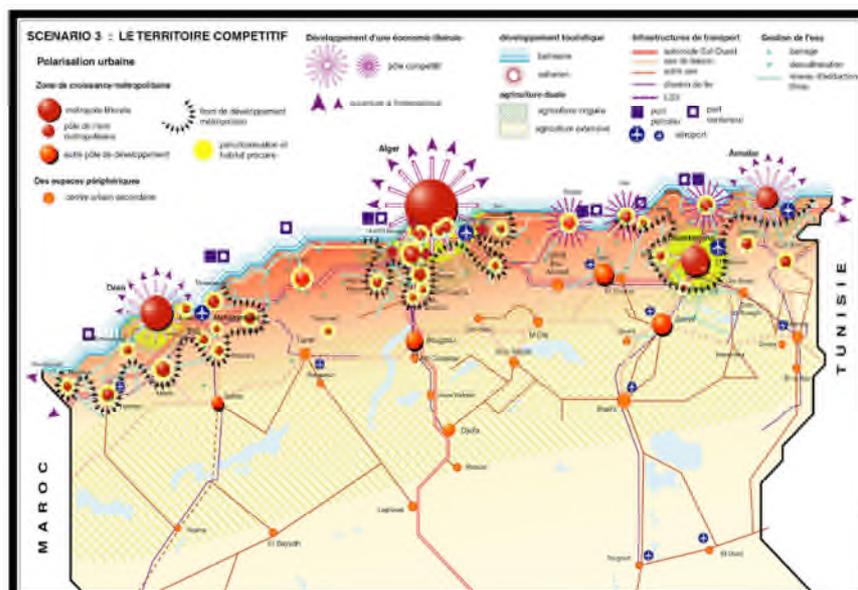


Figure 12 : carte scénario03 le territoire compétitif



d. Les limites du scénario acceptable

- La réalisation de ce scénario va créer un déséquilibre entre la partie nord du pays et la partie sud au niveau de la répartition des fonctions, des activités, des infrastructures, et dans la répartition de la population.
- Notre économie est encore fragile pour concrétiser et réaliser les objectifs de ce scénario.
- Ce scénario néglige et marginalise le côté de l'agriculture.

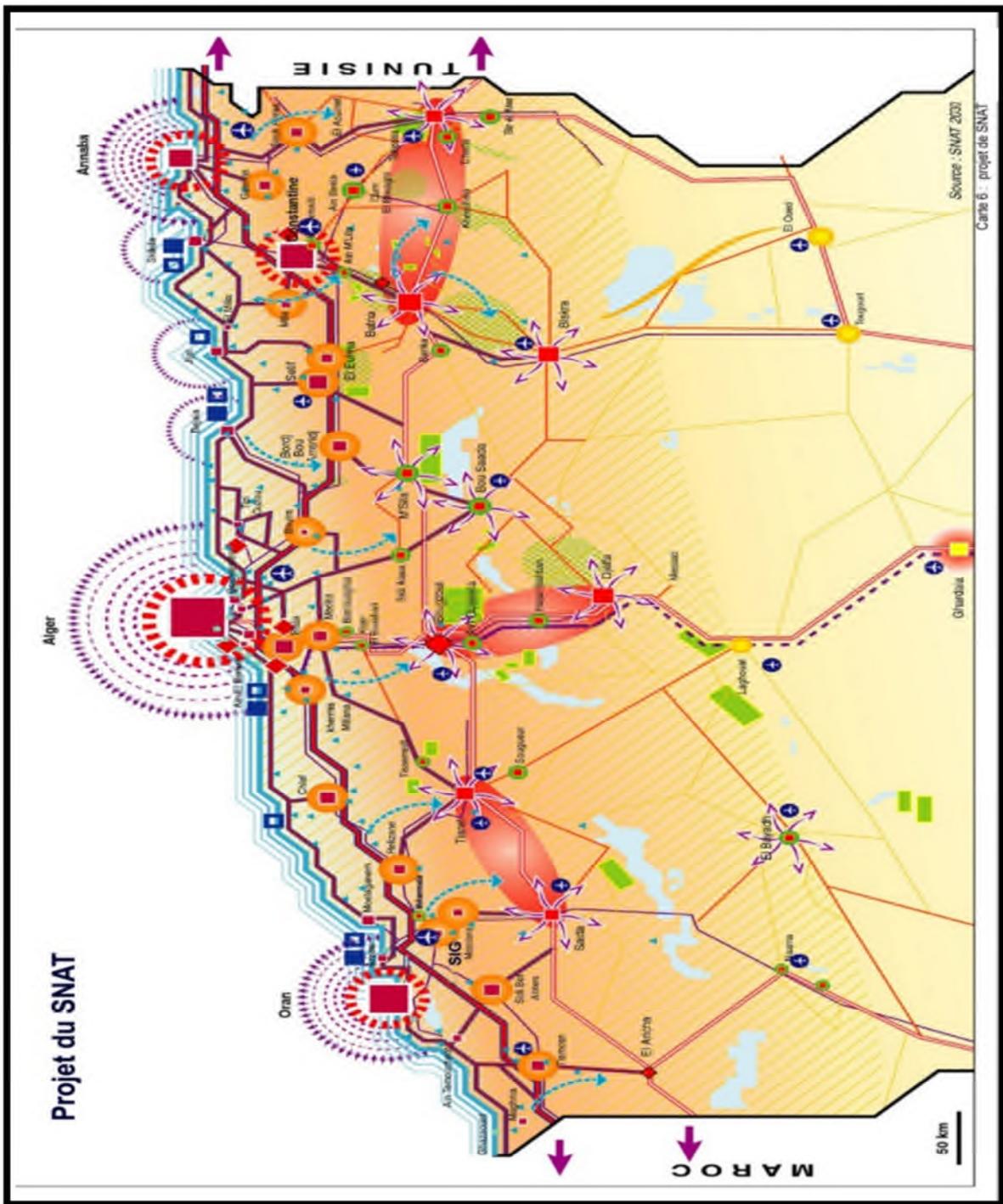


Figure 14 : Scénario acceptable : équilibre territorial et compétitivité

**1.1.1 Lecture critique du Schéma Régional d'Aménagement du Territoire (SRAT).**

**Définition :** Le SRAT : est un cadre de planification stratégique qui comprend les grandes orientations du développement futur et leurs implications spatiales, pour assurer une utilisation rationnelle des sols. Il assure une grande précision dans la définition des choix et actions d'aménagement du territoire en œuvre des instruments d'appuis sous forme des schémas régionaux.

❖ **Objectifs du SRAT :**

- Il fixe les principales options de développement socio-économique et d'aménagement physique et spatial à l'horizon 2025.
- Il assure l'utilisation optimale des ressources régionales (eau, sols, - mines, énergie...).
- Les axes de développement tels que les infrastructures, les zones d'activités économiques.
- Il établit une programmation intégrée et inter-Wilaya.
- Il permet de répondre aux besoins des élus locaux, l'administration publique et les entreprises de conduire et d'accompagner des actions de développement cohérentes et efficaces à l'échelle régionale.
- Il garde une marge de flexibilité aux mutations des comportements sociaux et les besoins.

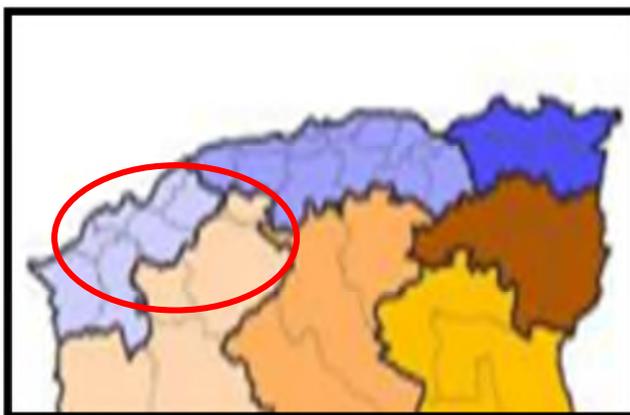
❖ **Les orientations stratégiques du SRAT :**

Les objectifs majeurs qui se fixent par SRAT sont :

- Un développement durable, à la mesure de la gravité des problèmes posés.
- Un développement régional cohérent et équitable, assurant un haut niveau de cohésion sociale.
- Un développement efficace, en termes de compétitivité internationale.
- Une meilleure intégration du territoire national dans l'espace Maghrébin.

a. **Présentation de la partie Nord-Ouest du territoire Algérien :**

❖ **Le découpage administratif:**



Selon le SRAT la région programme Nord-Ouest est divisée en 7 wilayas :Oran- Tlemcen- Sid Bel Abbès- Mascara – Relizane- Aïn Témouchent- Mostaganem

La région programme Nord-Ouest constitue un cadre de planification stratégique, de programmation et de concertation, d'élaboration de projets pour la mise en œuvre du SRAT C'est donc en même temps un territoire de polarisation, une chaîne de croissance établissant des

**Figure 15 :** carte de région Nord-Ouest

❖ **Répartition la population de la région programme Nord-Ouest**

La région semble se caractériser aujourd'hui par un peuplement déséquilibré au profit des villes, résultat d'une conjoncture socio-économique défavorable dans les zones rurales

❖ **Activité industrielle :**

Le **tissu industriel** actuel de la région Nord-Ouest compte plus de **16206 unités** dont près de **25 %** sont localisées dans la wilaya **d'Oran**. La wilaya de **Sidi Bel Abbès** ne compte que **11 % du potentiel industriel**.

Dans les programmes de développement des années 1970, il a été **implanté** quatorze (**14**) **zones industrielles dans la région**, réparties en moyenne chacune par wilaya, exception faite d'Oran. La wilaya de Sidi Bel Abbès dispose d'une zone industrielle et de plusieurs zones d'activités malheureusement peu opérationnelles. La zone industrielle de sidi bel Abbès présente toutefois un potentiel à mettre en valeur pour les investisseurs qui souhaitent s'implanter dans la wilaya.

❖ **L'activité Agricole :**

L'espace **Nord-Ouest** constitue incontestablement l'une des plus importantes régions agricoles du pays. Il renferme **20%** de la superficie agricole utile du pays et **22%** de ses actifs agricoles. Sa population rurale avoisine **38%** ce qui lui confère un ratio de **0,34 ha/hab**.

En plus, la **région Nord-Ouest** a été parmi les premiers espaces à avoir bénéficié des avantages des **moyens de la modernisation** (mécanisation, système moderne d'irrigation, etc.) ; et a été pourvue très tôt d'une infrastructure de formation agricole supérieure et de stations de recherche et d'expérimentation

❖ **L'activité commerciale :**

La dynamique commerciale peut être approchée à travers un indicateur, celui du ré immatriculation des commerçants par secteur d'activités à travers la région programme. Les wilayas de Tlemcen, Oran et Mascara enregistrent des immatriculations dans le commerce de gros et celui liés à la production industrielle. Dans le cas de Sidi Bel Abbès, la préférence va au commerce de détail et de services

❖ **Les infrastructures du transport :**

a. **Le réseau routier :** la région Nord/Ouest était reliée par un réseau routier totalisant 13404 Km. Ce linéaire de route était réparti en 2856 Km de RN, 4395 Km de CW et 6153 Km de chemins communaux. Ce réseau représente à peine 13 % du total national

**b. Les infrastructures de transport maritime** : La région Nord-Ouest dispose d'une infrastructure portuaire assez conséquente et diversifiée (commerce, pêche, hydrocarbure, etc.)

**c. Les infrastructures de transport aérien** : L'infrastructure de base de la région Nord-Ouest est consolidée par un réseau aéroportuaire de différentes catégories.

La région Nord-Ouest dispose de cinq (05) aéroports de différentes catégories telles que défini par le décret exécutif n°89-50 du 18 avril 1989 : Aéroport d'Oran (Es Sénia), Aéroport de Tlemcen (Zenata), L'aéroport de Mascara (Ghriss), Aéroport de Mostaganem, Aéroport de Sidi Bel Abbès.

### **1.2.2 Les problèmes de la région nord-ouest:**

- L'étalement urbain vers les terrains agricoles
- La pression de la population au niveau des centres villes.
- Le développement anarchique urbain et d'infrastructure.
- L'extension particulière (statue juridique).
- La marginalisation des sites supports.

### **1.2.3 Quelques recommandations :**

- L'exploitation des terrains agricoles d'une faible production.
- L'extension urbaine verticale (densification).
- Requalification des certaines villes par la création des équipements de voisinage dans les agglomérations secondaires.
- La création des trémies pour arranger la circulation routière.

### **b. Les Trois scénarios pour l'Algérie de demain :**

Le SRAT fixe les principales options de développement socio-économique et d'aménagement physique et spatial à l'horizon 2025. Il comprend les grandes orientations du développement futur et leurs implications spatiales, pour assurer une utilisation rationnelle des sols. Il propose en outre les principales actions de développement spatial afin d'assurer l'utilisation optimale des ressources régionales (eau, sols, énergie....).

#### **❖ Scénario 01 : souhaitable**

Ce scénario se base sur le maintien du pouvoir d'échange du pétrole et l'exploitation des minerais pour renforcer le rôle des ports de l'Ouest, et pour renforcer l'axe médian il prévoit la création des nouvelles zones industrielles et une zone d'activité et de commerce pour un développement accéléré des zone frontalière, parallèlement, ce scenario

prévoit la métropolisation de l'agglomération oranaise pour créer une compétitivité régionale et nationale,

Ce scénario permet aussi la métropolisation de l'agglomération oranaise par la création des projets de services supérieurs et le développement de l'infrastructure de transports.

❖ **Scénario 02 : conservatoire**

Ce scénario se base sur le rattrapage économiques et surtout sociaux qui se traduirait par une gestion centralisée de la région ou l'Etat prodigue jouerait la carte de la régulation et laissant au secteur privé les actions structurantes, ce scénario privilège un rôle central à l'agglomération Oranaise et maintien son développement parallèlement avec les villes de l'axe médian ce qui va ralentir le développement des villes de bassin d'Oran.

❖ **Scénario 03 : rééquilibrage territoriale et du peuplement :**

Ce scénario se base sur la mise en œuvre volontariste des conditions d'attractivité des populations vers les hauts plateaux par la dynamisation des grandes villes de l'axe médian à travers des services supérieurs (parcs technologiques, enseignement supérieur et recherche) et le renforcement des axes routières et ferroviaires.

**c. Critique de SCENARIO1 : souhaitable**

- L'économie reste trop dépendante et vivant essentiellement de la rente pétrolière
- L'économie de l'Algérie est basée beaucoup plus sur le domaine des hydrocarbures et la chute des prix de pétrole aujourd'hui montre la fragilité de cette économie
- L'Algérie doit passer vers la diversification en fait ont doit se sortir de cette dépendance et la prise en compte des autres domaines comme l'agriculture, commerce, tourisme...

**d. Les orientations du SRAT pour l'armature urbaine de SBA.**

- ✓ La volonté de protéger les terres agricoles et de dynamiser le secteur agricole
- ✓ La Mise en valeur du patrimoine de la wilaya par la valorisation des sites naturels touristiques et d'importants monuments historiques.
- ✓ Importance du programme actuel d'usines de dessalement pour solutionner la problématique d'approvisionnement en eau.
- ✓ L'organisation du territoire dans une logique de complémentarité de pôles de croissance (Telagh, Sfisef, Ras El Ma, Ben Badis et Sidi Lahcene) articulés avec un ensemble d'agglomérations urbaines et rurales de moindre taille .
- ✓ Renforcer l'ensemble des pôles urbains comme moteur de croissance locale, comme points de cristallisation du développement et de relais d'une offre d'équipements, de services et d'activités.

- ✓ Le redéploiement du (Telagh, Moulay Slissen, Ras El Ma, Marhoum,...). Qui seront des pôles d'équilibre dans la wilaya et des pôles moteurs de développement économique,
- ✓ Le développement d'une plateforme logistique et d'une nouvelle zone industrielle au niveau de la ville de Sidi Bel Abbés.

### **1.1.2 Lecture critique du PAW.**

**Définition :** Le PAW est un instrument d'aménagement et du développement à l'échelle de la wilaya. Il est initié par l'APW. Il est l'instrument phare qui éclaire le pouvoir décisionnel sur le plan des orientations majeures inhérentes à l'espace micro régional son 'élaboration comprend **trois (03)** phases:

- Evaluation territoriale et diagnostic,
- Schéma prospectif d'aménagement et de développement durable,
- Plan d'aménagement par aire de planification

#### **Le PAW a pour objectif de :**

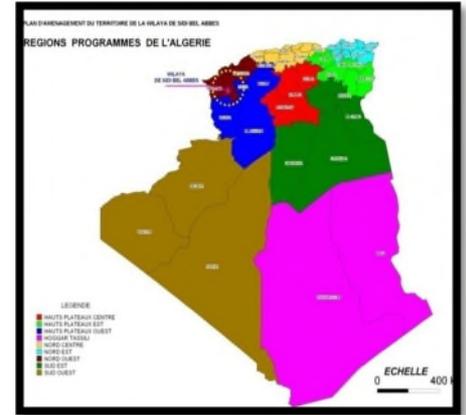
- Concrétiser en termes de programmes à destination des territoires communaux les actions et les dispositions retenues par le SRAT.
- Etablir des schémas directeurs d'organisation des services et d'équipements publics.
- L'identification de la hiérarchie urbaine et les rythmes d'urbanisation.
- Assurer la distribution des activités et des services locaux d'intérêt publics à travers le territoire de la wilaya.
- La localisation des différentes infrastructures et des zones de mise en valeur.
- La détermination des aires intercommunales d'aménagement.
- La valorisation des atouts et vocations des différentes communes de la wilaya.
- Il fixe les vocations de chaque commune de la wilaya.

**a. Présentation de l'armature urbaine de Sidi Bel Abbès.**



**Figure 16 :** Carte de la situation de la ville de SBA

La wilaya de Sidi Bel Abbès occupe une position centrale dans la région Nord-Ouest, avec une superficie de 9150 Km<sup>2</sup>, qui représente 4% de la superficie totale du pays et 15% de l'espace de programmation territorial Nord-Ouest.



**Figure17 :** Plan d'aménagement du territoire de la wilaya de S.B.A.

**b. Les potentialités de la wilaya:**

Née d'un premier découpage administratif par ordonnance N° 074-69 du 02 juillet 1974, l'actuelle wilaya de Sidi Bel Abbès comprend 52 communes regroupées en 15 daïras.

✓ **L'agriculture :** La superficie totale des terres utilisées par l'agriculture est jugée très faible tels que les cultures irriguées représentent 20%, tandis que les terres improductives 45,89%, Le secteur des forêts occupe une superficie forestière de 22,26 % par rapport à la superficie globale de la wilaya.

✓ **L'industrie :** La wilaya de Sidi Bel Abbès ne compte que 11 % du potentiel industriel de la région nord-ouest tels qu'elle dispose d'une zone industrielle et de plusieurs zones d'activités malheureusement peu opérationnelles.

✓ **Le tourisme :** La wilaya de Sidi Bel Abbès dispose de plusieurs sites naturels touristiques et qui se définissent comme suit :

Le Lac artificiel de Sidi Mohamed Ben Ali, Djebel Tessala, La forêt récréative de Ténira, La forêt récréative de Louza, La forêt récréative de Taouzizine.

✓ **L'infrastructure routière:**

La wilaya de Sidi Bel Abbès est un espace de transit entre le Nord et le Sud, l'Est et l'Ouest et ce grâce à une forte densité de grandes infrastructures d'importance régionale tels qu'elle est accessible à travers deux axes : L'axe Nord-Sud (RN 13, RN 95, RN 92, RN101) et Est-Ouest (RN 07).

✓ **L'armature urbaine:**

Sur les 19 agglomérations du réseau urbain de la wilaya 16 agglomérations sont classées semi-urbaines, 2 sont classées strate de l'urbain et le Chef-lieu de Wilaya est classée comme strate de l'urbain Supérieur.

**Synthèse :**

La wilaya de Sidi Bel Abbès dans son cadre régional, dispose d'atouts et de potentialités à bases appréciables, mais la problématique territoriale de la wilaya s'expriment en termes de déséquilibre dans l'occupation du territoire, Ce déséquilibre territorial constitue le principal problème de l'aménagement de la wilaya ce qui conduisant ainsi au renforcement de la répartition inégale des facteurs de développement et de bien-être de la population.

**c. Les orientations du PAW pour l'agglomération de SBA**

✓ Développement souhaité du site du lac de Sidi Mohamed Ben Ali comme parc récréatif touristique afin de remédier au manque d'espaces verts urbains

✓ La revalorisation d'**Oued Mékerra**

✓ Réhabiliter l'image urbaine à travers notamment le redimensionnement des espaces centraux, la revalorisation du cadre bâti

✓ Adduction d'eau à partir du barrage de Sidi Abdelli pour la ville de Sidi Bel Abbès

✓ Développement prévu de la zone industrielle et de la zone d'activité de l'agglomération de Sidi Bel Abbès

d. Développement d'une technopole au niveau de la zone industrielle de Sidi Bel Abbès.

e. La création d'une Gare intermodale à Sidi Bel Abbès,

f. Étude de faisabilité pour la mise en place d'un tramway dans la ville de Sidi Bel Abbès.

g. Compléter la réalisation des rocades pour canaliser vers l'extérieur le trafic de transit

h. Une plate forme logistique qui devrait offrir les conditions nécessaires : aires de stockage, grands marchés, télécommunications

i. Mise en place d'une zone mixte (habitations et équipements) au Nord-Ouest de Sidi Bel Abbès.

## **1.2 L'agglomération.**

### **2.2.1 Pourquoi Sidi Bel Abbès.**

- Le Choix de la ville d'étude s'est portée sur la ville de Sidi bel Abbès vue sont emplacement charnière entre les différentes wilayas de l'ouest Algérien, de plus elle représente la porte des hauts plateaux, tout cela confère à la ville de Sidi Bel Abbès une influence et une attractivité non négligeable sur l'ouest Algérien
- La wilaya de Sidi Bel Abbès occupe une position stratégique et centrale, wilaya carrefour entre des régions de dynamiques et de caractéristiques différentes : l'espace de programmation territorial Nord-Ouest et l'espace de programmation territorial des Hauts Plateaux Ouest.
- On a constaté qu'il y a un déséquilibre régional dans le territoire algérien entre l'Est et l'Ouest c'est-à-dire une concentration des métropoles à l'Est Alger, Constantine, Bejaia, Sétif, mais à l'Ouest il n'y a que celle d'Oran et Tlemcen.
- La ville de Sidi Bel Abbès occupe une position stratégique spécifique, elle s'étend sur environ 15% de territoire de la région nord-ouest du pays.

### **2.2.2 Analyse critique du PDAU de la ville de Sidi Bel Abbès**

Il constitue l'instrument de planification urbaine à moyen et à long termes, il représente un document qui fixe les orientations fondamentales de l'aménagement du territoire d'une commune, ou d'un ensemble de communes, notamment en ce qui concerne l'extension de la ou des agglomérations intéressées.

#### **❖ Les objectifs du PDAU :**

- Le PDAU fixe les orientations fondamentales de l'aménagement du territoire des communes concernées, détermine l'affectation dominante des sols, la nature des activités, la localisation et la nature des grands équipements, des infrastructures, des services et des activités à moyen et à long terme. Il définit en outre les conditions de construction dans chaque secteur déterminé comme suit :
  - Les secteurs urbanisés.
  - Les secteurs à urbaniser.
  - Les secteurs d'urbanisation future.
  - Les secteurs non urbanisables.
- La rationalisation de l'utilisation des espaces urbains et périurbains.
- La mise en place d'une urbanisation protectrice et préventive.

**2.2.3 Analyse urbaine de la ville de Sidi Bel Abbès**

**a. Lecture géographique.**

La ville de SIDI BEL ABBES est située au nord-ouest du pays, à 83km au sud d'Oran, à 90 km au nord-ouest de Tlemcen, à 89 km à l'est de Mascara et à 80km d'Ain T'émouchent.

La ville de SIDI BEL ABBES est bâtie sur la rive de l'oued de la MEKERRA (à une altitude de 170m), elle représente un carrefour routier et ferroviaire (Alger, Oran, Tlemcen, Mascara et Ain T'émouchent).



Figure 22 : carte la ville de SBA

❖ **L'accessibilité :**



Figure 23 : Carte de l'accessibilité pour la ville de SBA

Au plan régional :

La wilaya de Sidi Bel Abbès, bien ancrée dans sa région, traversée par d'importantes voies de communication (RN 13, RN95, RN07, chemin de fer, etc.) se présente comme une wilaya de transition entre la région Nord-Ouest, celles du centre et des hauts plateaux.

Au plan local :

La wilaya de Sidi Bel Abbès dispose d'un réseau routier dense constitué par :  
-501 km de routes nationales. -782 km de chemin de wilaya.  
-340 km de chemin de fer.

**b. Lectures historique :**

❖ **Evolution urbaine de la ville de sidi bel abbès :**

Il semblerait que Sidi Bel Abbès soit une création pure et complète à l'arrivée des Français sur le site. Aucun village, aucun hameau, rien. Juste un lieu sacré à 1,5 Km de l'actuelle ville : le KOUBA du Cherif (marabout) Sidi Bel Abbès, saint homme d'origine marocaine. Mais apparemment aucune activité préexistante structurée.

Quand on parcourt différents documents sur le NET et ailleurs, on y voit souvent qu'il s'agirait d'une zone de marécages en bordure de l'oued MEKARRA

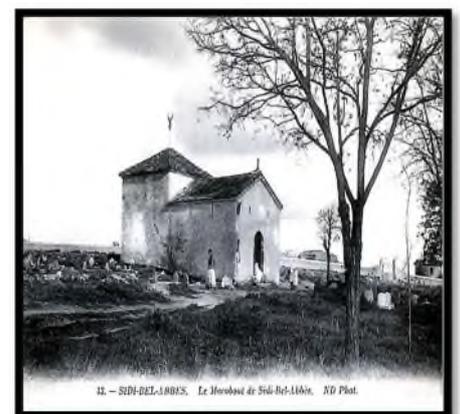
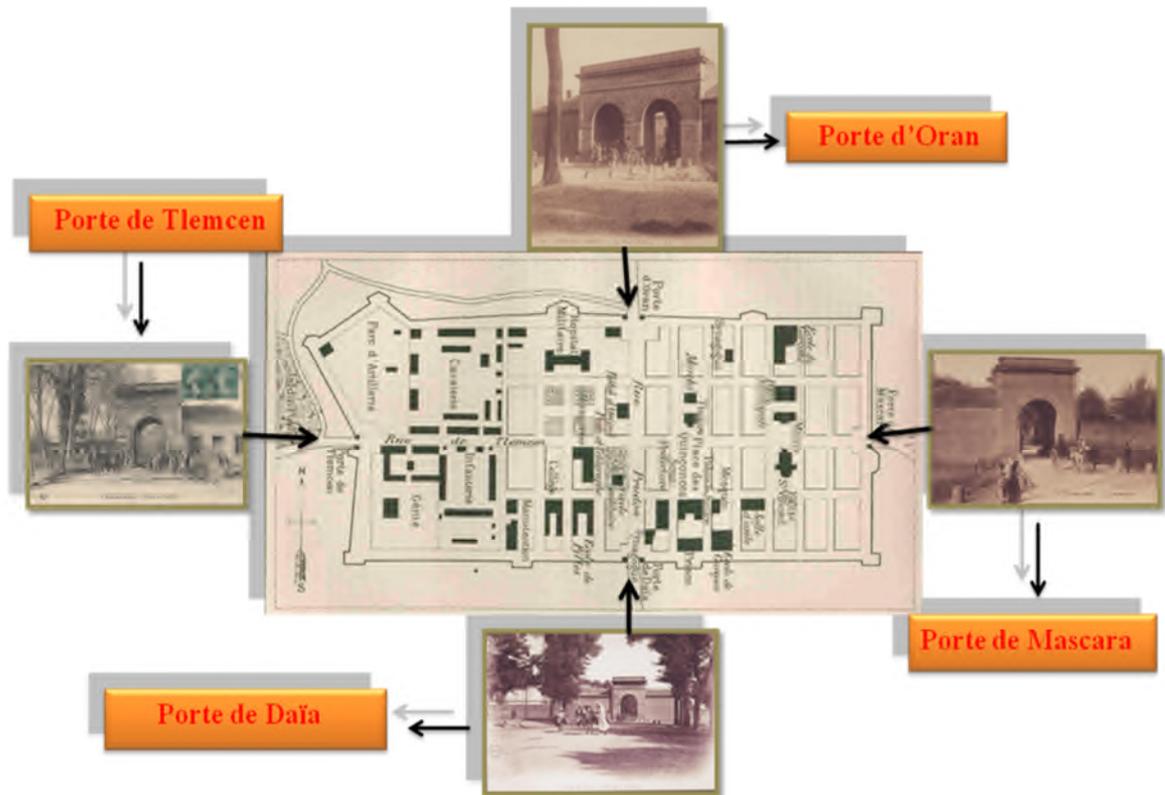


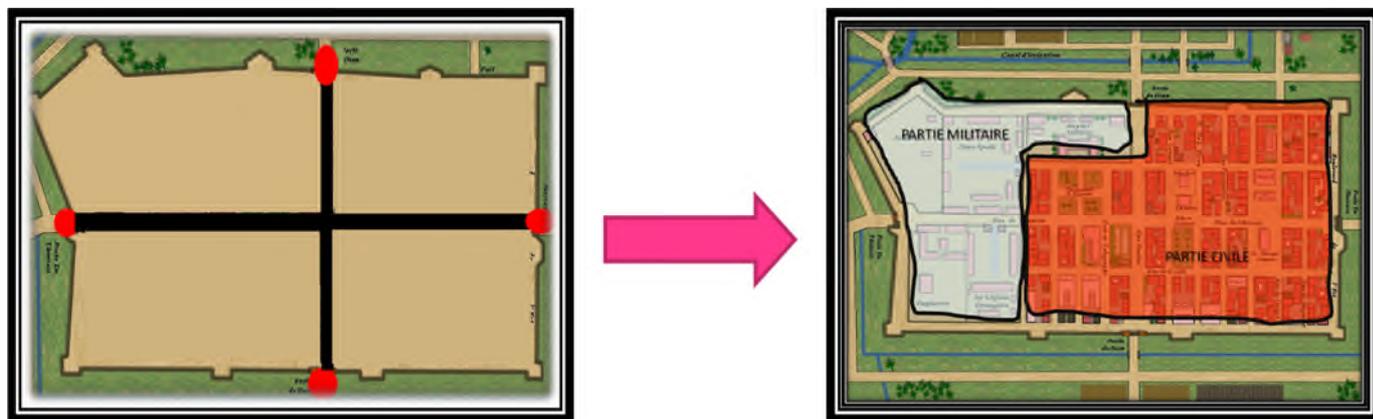
Figure 24 : Vue sur le KOUBA du chérif



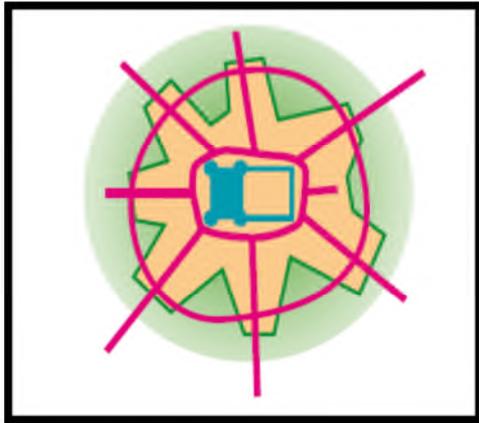
➤ **8De 1849 à 1857** SIDI BEL ABBES fut construite et reconnue comme une ville de 2000 à 3000 habitants urnes par des remparts et des glacis qui ont été conservé dépars 04 portes d'accès :



**Figure 27 :** Carte de la ville de S.B.A en 1888 (noyau central avec les quatre portes).



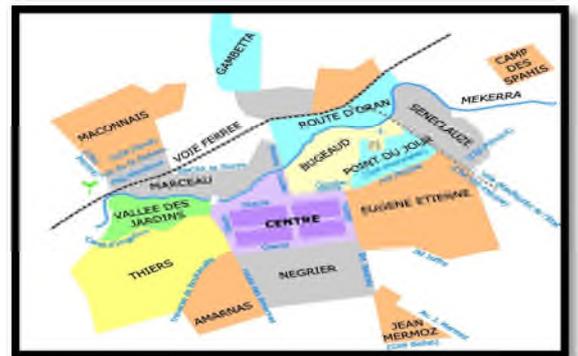
**Figure 28 :** Noyau central avec les fortifications. Plan 1888.



**Figure 29** : schéma sur la croissance de la ville de SBA

➤ Cette croissance donne un développement radio concentrique dont le noyau central et le noyau actuel. Le développement de la ville a engendré de nouveaux besoins de la population qui a accentué le mouvement commerce et l'apparition des équipements administratifs, culturels, économiques et sportifs.

➤ Les faubourgs : est primitivement un quartier « hors le bourg » (de l'ancien français fors, issu du latin foris « en dehors » et de bourg, XII<sup>e</sup> siècle), donc en dehors des murs ou au-delà des portes d'une ville.

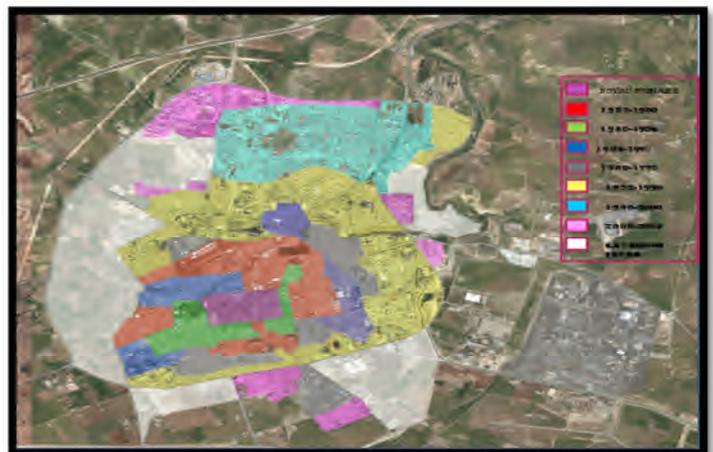


**Figure 30** : carte des faubourgs de la ville de SBA

➤ De 1900 à 1930, l'extension est faite essentiellement vers l'Est, tel que les quartiers de Sidi yasine (ex fb Eugène Etienne), Perrin la gare, Marceau et Mustapha Ben Boulaid (ex fg Nigrier). A la même époque nous voyons apparaître deux hameaux isolés, l'un au nord, Gambetta (Larbi Ben M'hidi) et l'autre à l'Est, Boumelik (ex camp des spahis).

Avec la disparition des remparts vers 1930, l'avènement du chemin de fer, l'urbanisation s'est effectuée par extension des quartiers existants et le remplissage des espaces interstitiels séparant les quartiers. Plus tard on voit se former se structurer les quartiers de Ben Badis et Maçonnaï.

➤ jusqu'à l'horizon 2015, le PDAU n'a envisagé que 100 ha supplémentaires. Ils sont affectés à l'urbanisation future.



**Figure 31** : carte de évolution de SBA jusqu'à 2015

**c. Lecture environnementale.**

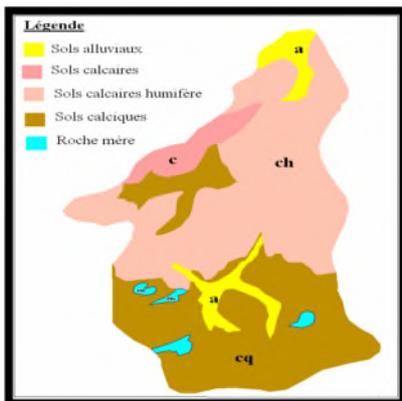
❖ **la topographie :**

La ville occupe un site plat, avec une de faibles pentes, entre 0 et 3% sur la quasi-totalité du territoire à l'exception de la partie Nord, Nord-est où les pentes sont de 3 à 5%, avec une altitude moyenne de 400 m.

❖ **La géologie :**



**Figure 32** Carte de la morphologie de la ville de SBA



**Figure 33** Carte de la géologie de la ville de SBA

Il existe au Tessala des points d'affleurement de terrains secondaires, des îlots de basalte, des gypses et des sources salées. On trouve sur les pentes, des roches ignées du terrain secondaire, du terrain tertiaire appuyé sur le précédent, puis des atterrissements anciens et nouveaux qui forment la surface de la plaine au milieu de laquelle coule la Mékerra.

**La hydrologie :**

La région est irriguée par l'Oued Mékerra qui prend sa source au Sud de Raz-El-Mâ sur une des premières terrasses qui, des hauts plateaux, descendent vers le Tell. Sur son dernier parcours il devient l'Oued Sig et se perd dans les marécages de la Macta. L'Oued traverse la



**Figure 34 :** photo sur l'oued de Mékarra

❖ **Sismicité :**

La carte de la sismicité réalisée par le centre du CRAAG, classe la région de Sidi Bel Abbès dans la zone de moyenne intensité sismique inférieure ou égale à VIII. Donc toutes fondations devront être réalisées en parasismique.

**Climatologie et température :**

Le Sahara a une influence sur le climat de cette région. Il est très chaud et essentiellement continental avec un faible pourcentage d'humidité dû à la nappe d'eau souterraine et le voisinage de la Mékerra.

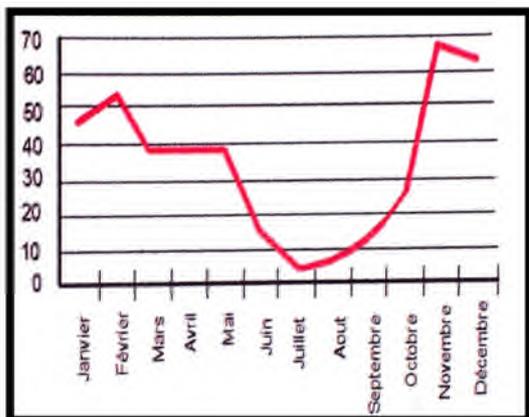
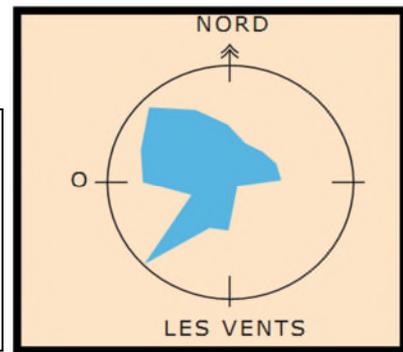
Le mois le plus froid est Janvier ou la température moyenne donne **8,5°**. Les mois de Juillet et d'aout sont les plus chauds avec une température de **24,5°** mais une moyenne de max de **32,2°**.

Données climatiques à Sidi Bel Abbès.												
Mois	jan.	fév.	mar.	avr.	mai	jui.	jui.	août.	sep.	oct.	nov.	d année
Température minimale moyenne (°C)	1	2	4	6	8	12	15	15	13	9	6	2 7
Température moyenne (°C)	8	9	11	13	16	21	25	25	21	17	12	8 15
Température maximale moyenne (°C)	14	15	18	20	24	29	34	35	30	24	18	1 22 4
Précipitations (mm)	61	49	46	41	37	11	2	4	14	38	44	6 410 3

Tableau 02 : tableau des données climatiques pour la ville de SBA Source : Weatherbase, statistiques sur 65 ans

❖ **Les vents :**

Les vents dominants sont du Nord-Ouest. Ils soufflent en hgtv mpervc hrezakl ;;;nhys ! aute saison pendant **10 à 15 jours par mois**. Les vents du Nord également répartis sur toute l'année sont observables **4 à 5 jours par mois**. Les vents d'Ouest **7 à 10 jours par mois** sont



❖ **Pluviométrie :**

La pluviométrie varie du Nord au sud.

- **500 à 800 mm** au nord
- **200 à 500 mm** dans les zones des hautes plaines.
- Faibles quantités dans la zone des steppes.

d. Lecture physico-spatial.

❖ système des voies :

**Les voies principales:** Les axes structurants sont ceux qui, à travers les évolutions de la ville, relient les différentes zones urbanisées. Ce sont des voies le long desquelles se développe la ville .

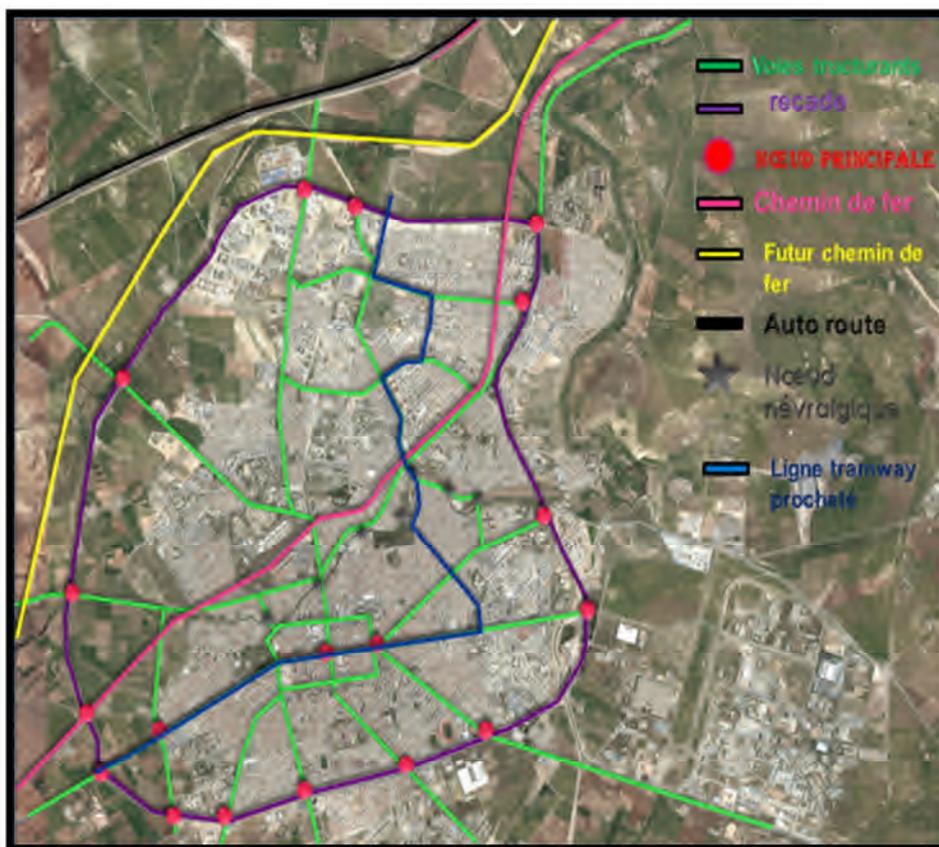
**la rocade:** c'est Les voies périurbaines (rocodes) entourent la ville pour assurer une fluidité de circulation (notamment les poids lourds) en dérivant les éventuels problèmes (pour désengorger la ville) tout en assurant la relation avec les routes nationales et l'autoroute.

**Le chemin de fer:** une ligne ORAN-MAROC, avec gare de Triage et ateliers de réparations.

**On peut citer le projet futur de tramway qui facilite la circulation inter-quartier.**

les nœuds :

Les nœuds représentent les intersections de voies importantes, des zones présentant un problème lié aux flux ou une zone nécessitant une attention particulière.



Les contraintes

existants :

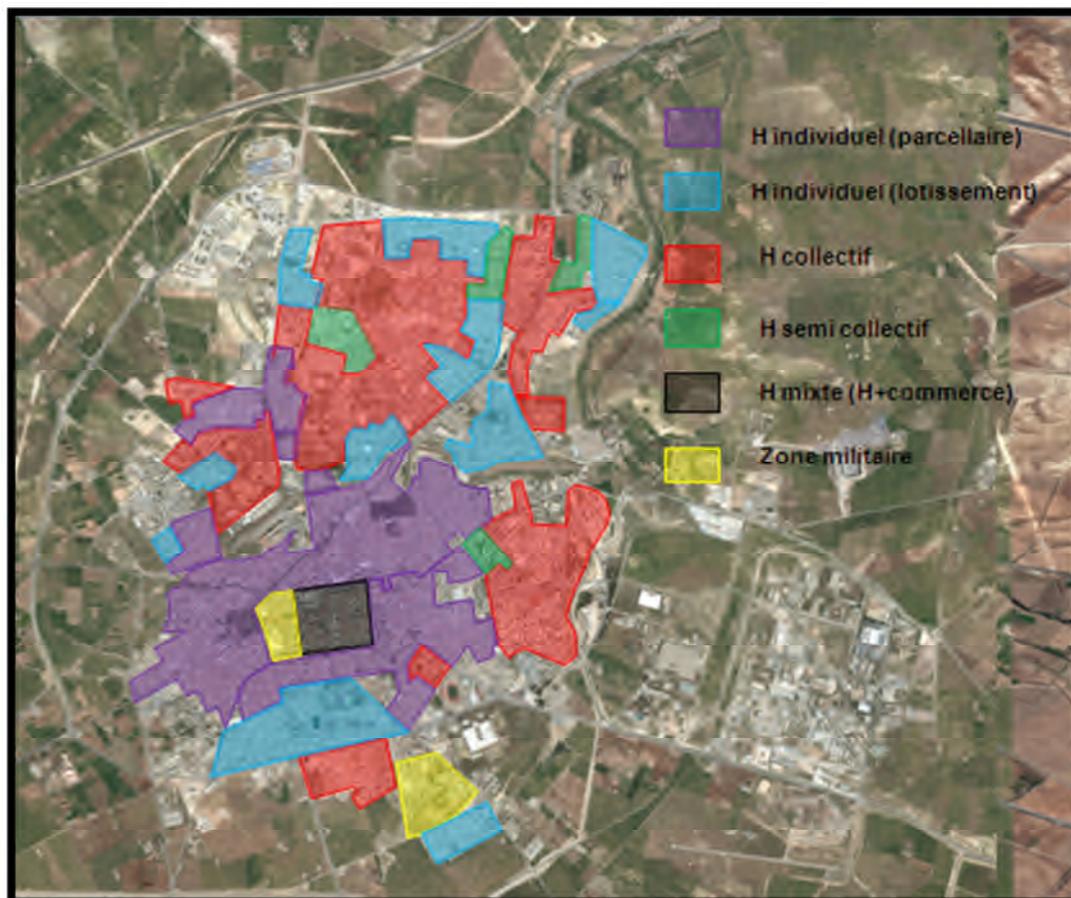
On trouve deux types de contraintes : naturelle (Oued Mekerra) et artificielle (chemin de fer, canaux d'évacuation d'eau pluviale, autoroute Est-Ouest, servitude de gaz...)

Figure 37 : Carte du schéma de structure de la ville de Sidi Bel Abbès

❖ **Habitat :**

❖ **Typologie d'habitat :** il existe une hiérarchie dans les typologies d'habitats :

Habitat individuelle, habitat semi collectif, habitat collectif



**Figure 38 :** Carte de la typologie d'habitat de la ville de Sidi Bel Abbès

**Les quartiers composants :**

La ville de Sidi Bel Abbès comprend 25 quartiers à partir de la division du plan selon des limites administratives.

- 1) **le noyau primitif:** fondé par le génie militaire en 1843
- 2) **Les faubourgs coloniaux:** qui entourent le centre-ville
- 3) **Les ZHUN:** habitat collectif dans une politique d'urgence par le système préfabriqué, on perd la notion d'alignement avec une mauvaise occupation des sols.
- 4) **Les lotissements:** une opération lancée pour faire un équilibre entre le collectif et l'individuel.
- 5) **La zone industrielle :** marginalisée par rapport à la ville bénéficie d'un chemin de fer.
- 6) **Les extensions nouvelles :** une amélioration à la qualité architecturale notamment le projet Hassnaoui, campus universitaire...

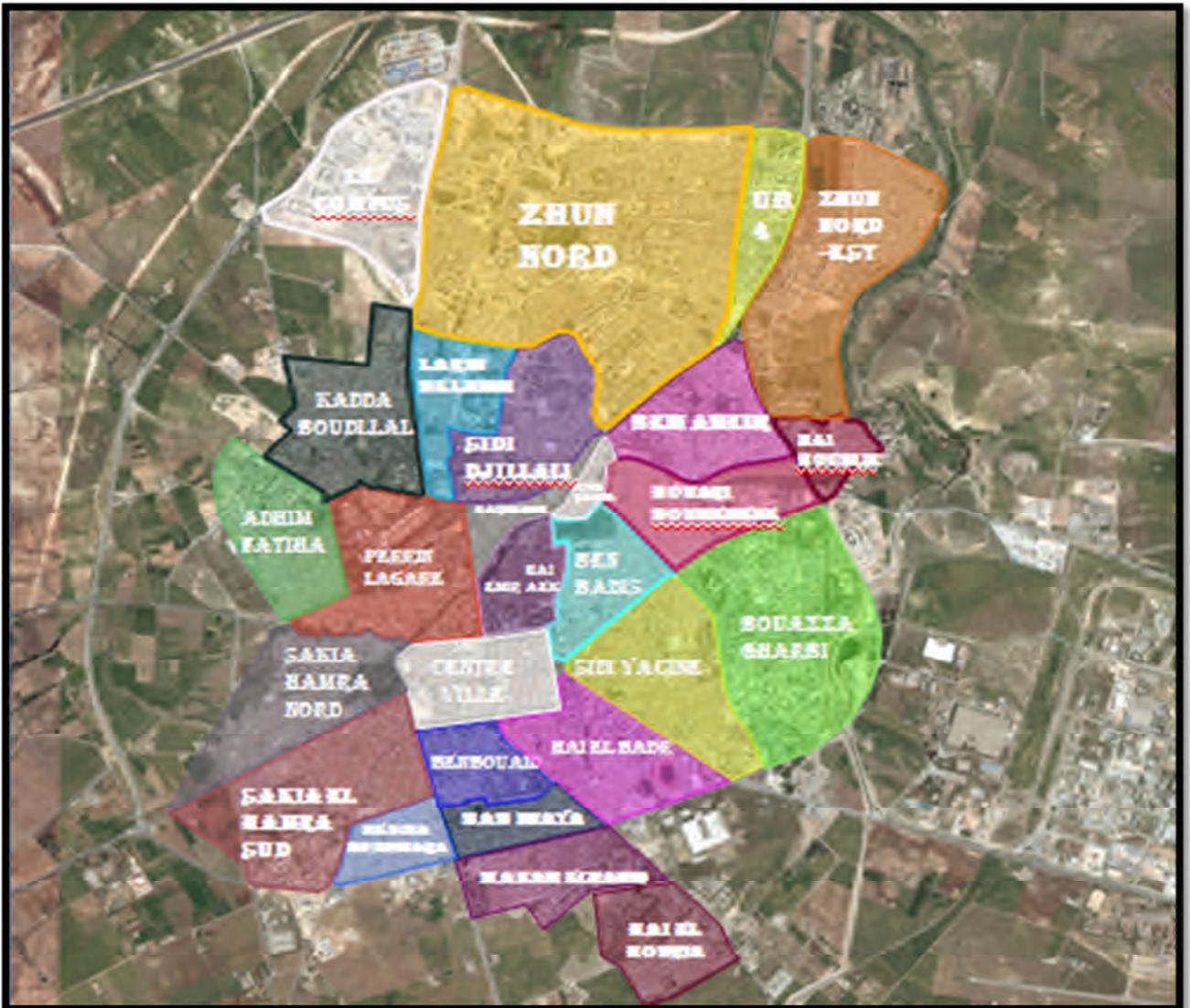


Figure 39 : Carte des quartiers composants de la ville de Sidi Bel Abbès

❖ **Equipements structuraux :**

Les équipements sont considérés comme des éléments complémentaires de l'habitat c'est-à-dire ils sont effectués les besoins des populations qui vivent dans cette habitation.

les équipements administratifs ou publics étant groupés dans le centre, d'autres équipements sont installés dans la périphérie de la ville :

- ✓ Equipements industriels : ENIE ; SNVI ....
- ✓ Equipements sanitaires : hôpital ; maternité .....
- ✓ Équipements éducatifs: campus universitaires ....
- ✓ Équipements de transports : 3 gares routières, une gare ferroviaire.
- ✓ Équipements de loisirs : parc d'attractions, les placettes ....

- ✓ Équipements administratifs : sièges des directions
- ✓ Équipements sportifs : stades, salles des sports
- On remarque une concentration dans le centre-ville, le temps qu'il fallait disperser dans les différents acteurs de toute la ville se Sidi Bel Abbés.

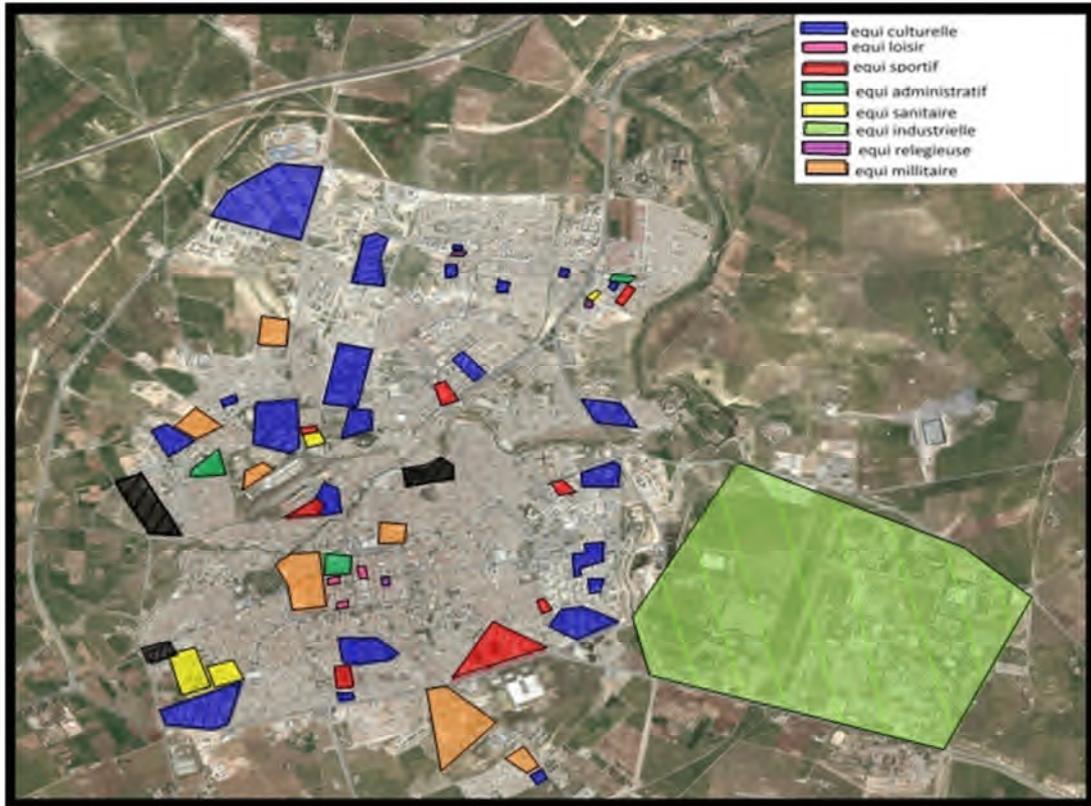


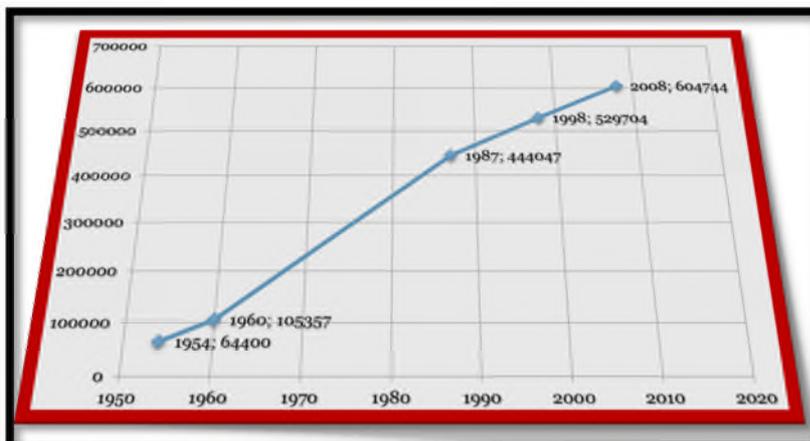
Figure 40 : Carte des équipements de la ville de S.B.A

e. **Lecture socio-économique.**

❖ **Analyse sociale :**

Statistiques de La population :

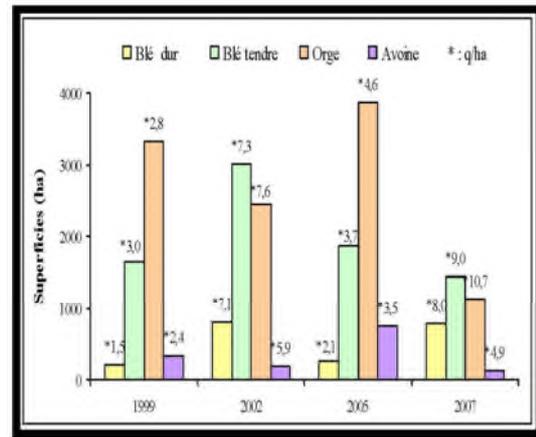
- La wilaya de Sidi Bel Abbès vient dans la 32ème position concernant le nombre d'habitants selon les statistiques faites en 2008 avec un nombre de 604744 habitants sur 34080030.
- Le taux d'accroissement entre 1998 et 2008 : 1,4 .



❖ **Analyse économique :**

• **L'agriculture :**

Évolution des superficies et des rendements (quintaux/ha) des céréales des hautes plaines de Sidi-Bel-Abbès :



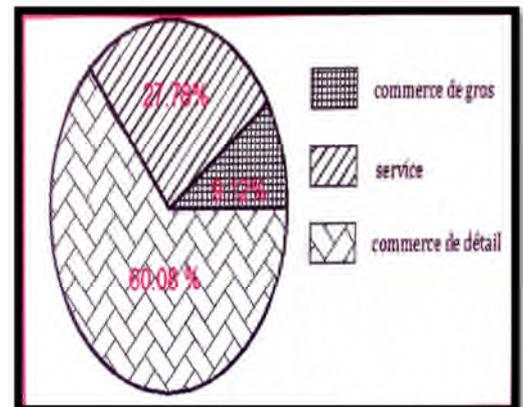
❖ **L'industrie:**

Le secteur industriel de production localisé en grande partie dans la **ZI** de Sidi Bel Abbès s'articule autour de **05** branches :

- La branche mécanique représente deux grandes unités à caractère national.
- Le complexe machinisme agricole (**CMA**).
- Les travaux ferroviaires.
- La branche électronique de **l'ENIE**.
- L'agroalimentaire : représenté par **24** unités dont **21** localisées à Sidi Bel Abbès et **03** unités **ORAVIO** à Sidi Brahim.

❖ **Commerces et services :**

- On remarque qu'il ya une dominance du commerce de détail qui représente 63% du secteur tertiaire que ce soit du groupement ou de l'agglomération urbaine.



**2.2.4 Les orientations du PDAU pour le quartier Houari Boumediene**

Pour Promouvoir une qualité de vie dans les agglomérations, La qualité de l'environnement doit être le principe de base à tout projet urbain articuler autour de:

- La revalorisation des tissus anciens.
- l'amélioration du cadre de vie dans les tissus récents
- Offrir de meilleures conditions pour les déplacements
- De l'occupation des servitudes par des espaces verts
- L'animation des pôles de centralité et la réhabilitation urbaine par le redimensionnement des espaces publics constitués par les axes centraux, axes de liaisons, les berges de l'oued, les grands équipements, doivent permettre l'intégration des différentes entités urbaines dans un schéma cohérent de la structure de la ville.

Concernant les orientations du PDAU pour le quartier Sont les suivants :

- Le renforcement du quartier par des axes structurants pour accroître les liaisons Nord Sud et améliorer la circulation à l'intérieur du quartier.
- L'affirmation de sa centralité par la formulation d'un programme multi-sectoriel intégrant à la fois l'aspect économique et culturel par des projets structurants.
- L'intégration **d'Oued Mekerra** comme élément valorisant et structurant le quartier.
- La création d'une nouvelle typologie d'habitat urbaine valorisant l'usage du sol et permettant d'améliorer les conditions d'habitat du quartier et ce en raison de sa centralité dans la ville de Sidi Bel Abbès.

### Synthèse générale :

Ce que l'on conclue de notre analyse c'est que la ville de sidi bel Abbès est une ville assez bien structurée par rapport aux villes mitoyennes .on surtout la présence de nombreuses placettes dans cette ville ce qui donne l'impression d'une ville assez vivante. Cependant pour rendre la ville plus attractive la ville doit subir de nombreuses opération de densifications et de réhabilitations voir même des opérations de restructuration notamment dans ces parties zones est, nord-est et nord. La ville a aussi besoin de traiter ces façades urbaines surtout celle qui viennent directement a l'entrée de ville surtout du coté du faubourg Thiers et de la rocade sud.

### 2.2.5 Les problèmes de la ville de Sidi bel Abbés :

- une rupture urbaine entre le nord et le sud à cause de la Présence des contraintes naturelles et artificielles tel que l'Oued et la voie Ferrée
- problème d'extension sur les terres agricoles (vers le côté nord)
- les endroits touristique sont mal aménagé (lac sidi Benali)
- risque des inondations vus la présence l'oued Mekerra
- Dégradation de cadre bâtie au niveau des tissus anciens,
- Manque des espaces de détente et de loisir,
- L'absence d'une mixité entre les différentes typologies d'habitat
- Problème de circulation et d'embouteillage (absence des aires de stationnement)

**Problématique de la ville:**

-Après le diagnostic et l'analyse approfondie de la ville de Sidi Bel Abbès, on a constaté que malgré qu'elle est considérée à la fois un territoire de transition pour les wilayas de la région, ainsi que l'âme de l'armature urbaine par ces diverses potentialités, elle a toujours des atouts à valoriser et des handicaps à surmonter.

- Les autorités locales et les pouvoirs publics dans la Wilaya de Sidi Bel Abbès sont de plus en plus conscients de l'état d'étouffement et de dégradation du centre-ville. L'intérêt qu'ils portent à la «revitalisation» de cet espace ne relève pas d'une simple réponse à un besoin immédiat d'habiter ou d'améliorer l'usage du sol. Il exprime la reconnaissance de certaines valeurs intrinsèques que renferme ce précieux cadre bâti. Longtemps oublié et fréquemment exposé à des transformations qui ne sont pas toujours des réussites il risque à terme d'être défiguré.

-Le centre-ville de Sidi Bel Abbès a acquis une importance régionale même s'il dessert parfois plus qu'il ne commande. Spatialement, il ne s'est pas étendu en surface. Par contre, il a certainement bénéficié de l'absence d'une nouvelle structuration de la centralité en relation avec la nouvelle échelle de la ville pour tenter de maintenir et étendre son rayonnement en s'appuyant sur son environnement immédiat. Ce rayonnement est perceptible à trois niveaux :

- A travers l'animation des artères principales qui participent au renforcement d'une centralité linéaire émergente.

- A travers le renforcement de certaines fonctions dans des tissus urbains proches, généralement en articulation avec le centre-ville.

- A travers sa fréquentation par les habitants de toute la ville et ceux des autres villes de la Wilaya.

-Ces dynamiques, apparemment spontanées et à caractère essentiellement ponctuel ou continu, ne semblent pas le résultat d'une planification préalable et raisonnée. Elles sont liées aux avantages de localisation et certainement à l'échec d'une extension récente de l'urbanisation qui n'a pas réussi à créer de nouvelles centralités au niveau de la ville, encore moins à la mise en place d'une armature urbaine équilibrée au niveau de la Wilaya.

-Les anciens quartiers subissent actuellement des processus de transformations, de dégradation et de désaffectations anarchiques.

-La ville est ainsi doublement pénalisée. Le nouveau cadre bâti produit par extension crée plus de difficultés qu'il en résout (ruptures, dysfonctionnement, gaspillage du foncier, sous-équipement, mal vie etc...).

- Ses anciens tissus centraux qui constituent sa mémoire et son patrimoine connaissent un état de surcharge avancée, des transformations multiples et des convoitises de plus en plus visibles. Le centre-ville, devenu exigu pour contenir la surcharge additionnelle, n'assume plus son rôle macro-urbain et régional.

- Et même les boisements et alignement d'arbres créés dans certains endroits au niveau de la ville ont été parachutés sans aucune études préalable ni la moindre recherche sur la typologie adéquate à tel ou tel espace, sacrifier les espaces verts aux profits des extensions urbaines et également un phénomène ne qui malgré sa gravité est devenu habituel ne provoquant hélas aucune réaction de l'opinion publique.

**- Quel est la dimension future de cette ville ? Prendrait-il en charge seulement les besoins de l'agglomération de Sidi Bel Abbès ou au même temps ceux émanant du rôle de cette ville dans sa région ? Comment pourront être conciliés ces deux objectifs ? Et par quel apport en équipements et infrastructures cela pourrait se faire ?**

**- Quel caractère pouvons-nous donner au programme d'intervention ? Quelles sont les bâtisses à préserver (à restructurer à restaurer et à réhabiliter) ?**

**- Quel type d'architecture faudrait-il adopter ? Est-ce une restitution pure et simple de l'ancienne architecture coloniale, ou faut-il passer au style moderne tel est l'exemple du nouveau siège de la wilaya et de l'hôtel des finances ? Ou par contre ne faudrait-il pas viser une production architecturale qui garde les caractères originaux de cette réalité urbaine tout en acceptant les apports des nouvelles techniques et conceptions architecturales ?**

### **Le choix de la zone d'étude**

❖ **Pour quoi Houari Boumediene ?**

✓ Le quartier Houari Boumediene de par son historique a été longtemps exclu du schéma de la ville formelle et n'a reçu que les équipements et infrastructures de base pour un rôle très réduit

✓ le quartier représente une zone stratégique et constitue un des grands enjeux de l'aménagement de la ville de Sidi Bel Abbès.

✓ Il occupe une position centrale où ses franges jouent un rôle important dans l'animation commerciale et la circulation.

✓ Il est considéré comme un quartier à enjeux parfaitement en situation d'étendre et loisir.

✓ Le quartier Considéré comme une liaison entre la ville et la zone industrielle.



**Délimitation du quartier Houari Boumediene**

## **Chapitre III: Analyse urbaine et projection opérationnelle**

## **INTRODUCTION :**

*« Tout projet doit être pensé dans son contexte, organisé par rapport à des exigences, et s'inscrire dans une théorie ».*

Pas de règlements universels, mais dépend de paramètres hétérogènes, pour ce la elle doit être l'image d'un contexte organisé par rapport aux exigences, d'une population, et surtout d'une culture cherche son identité.

-Notre démarche tend à résoudre les problèmes liés au fonctionnement de la planification, de leur interconnexion, de leur qualité architecturale et technique, et approfondies par une approche thématique.

### **3.1 Analyse urbaine du quartier**

#### ***Définition du POS :***

Le POS est l'instrument d'urbanisme le plus proche des préoccupations de l'architecte et de l'urbain designer, par son échelle, mais aussi par sa nature .En effet ,il définit les modalités d'occupation morphologique et fonctionnelle de la parcelle, les principales caractéristiques morphologiques du bâti, voire ,dans certains cas, des éléments de style urbain et architectural.

#### ***Les objectifs du POS :***

Le plan d'occupation des sols POS est établi suivant les directives du plan directeur d'aménagement et d'urbanisme. Il a pour but la production ou la transformation du sol urbain et du cadre bâti. Il assure et précise :

- L'aspect fonctionnel et formel de la ville.
- La forme urbaine et les droits de construction et d'usage des sols.
- La qualité architecturale et urbaine
- La nature et l'importance de la construction.
- Les règles relatives à l'aspect extérieur des constructions.
- Les espaces publics, les installations d'intérêt général, les voiries et les réseaux divers.
- Les zones, sites et monuments historiques, à protéger.
- La conservation des espaces naturels, sites historiques et paysages naturels.
- Une protection maximum des terres agricoles.
- Une consommation rationnelle des terrains à bâtir.
- Fixe de façon détaillé pour le ou les secteurs concernés, la forme urbaine ; l'organisation, les droits de constructions et d'utilisation des sols.

- Délimite : l'espace public, les espaces verts, les emplacements réservés aux ouvrages publics et installations d'intérêt général, le tracé et caractéristiques des voies de circulation.
- La fixation des emplacements réservés pour les équipements publics.

**Présentation générale du quartier :**

**a. Phase de lecture :**

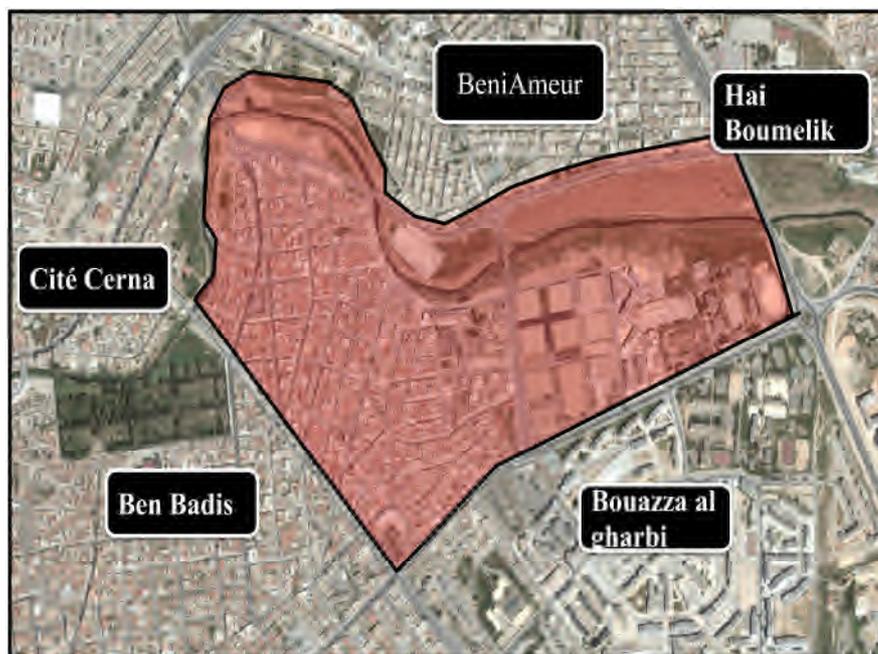
Le quartier houari Boumediene est appelé originellement « senéclauze » du nom de son lotisseur.

**b. La situation :**

-Le quartier houari Boumediene est situé au nord-est de la ville de sidi Bel Abbès La surface totale à l'étude est de 90 ha, elle est occupée par la zone urbaine 70 et 17.5 ha par l'oued et sa zone naturelle.

La délimitation :

- \_ Au Nord par Le Quartier Beni Amer .
- \_ A l'Est la Cité résidentielle et La Protection civil de Hai Boumlik.
- \_ Au sud ,l'avenueOulhaci Mokhtar et le quartier Ibn Badis .
- \_ Au sud est l'avenue AissatIdir et le quartier Bouaza Al gharbi .

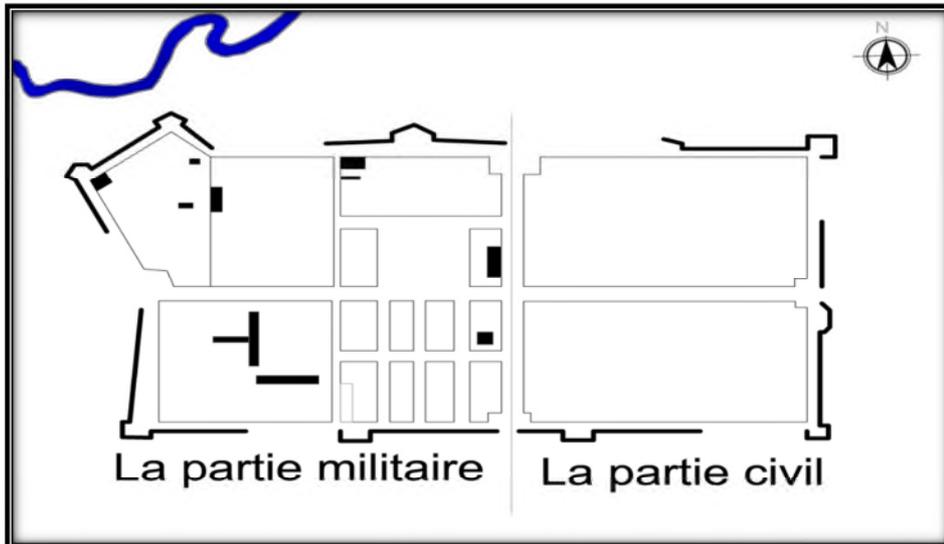


**Figure41** :carte de situation du quartier Houari Boumediene

**3.1.1. L'Étude des états successifs de la forme urbaine: la morphogénèse :**

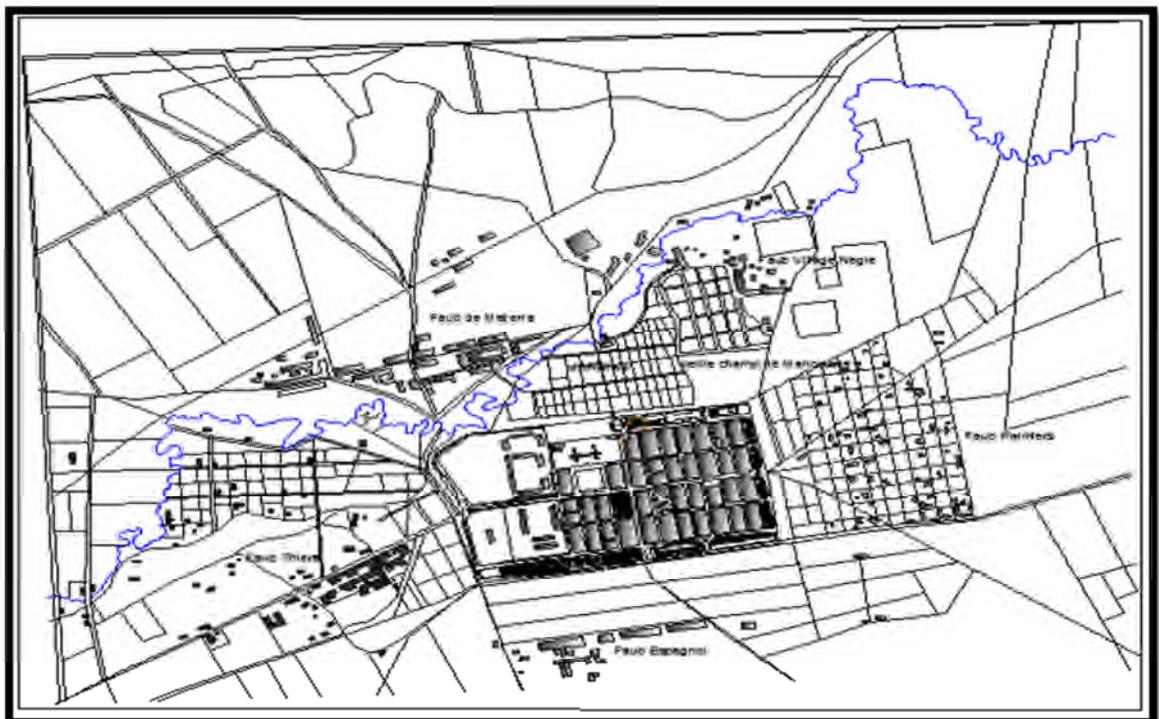
**a. La période entre 1847 et 1900:**

- **De 1849 à 1857 SIDI BEL ABBES** fut construite et reconnue comme une ville de 2000 à 3000 habitants sur une superficie de 42Ha entouré par des remparts et des glacis qui ont été conservés depuis 04 portes d'accès



**Figure42 :** Carte de la ville de S.B.A en 1847 (noyau primitif).

- **En 1881** C'est le début de l'extension de la ville vers l'ouest et la création du faubourg Thiers le centre s'étale alors le long du Bd LOTH de la porte Est à la porte Ouest avec création de nouveaux équipements tels que l'hôtel de ville théâtre la mairie

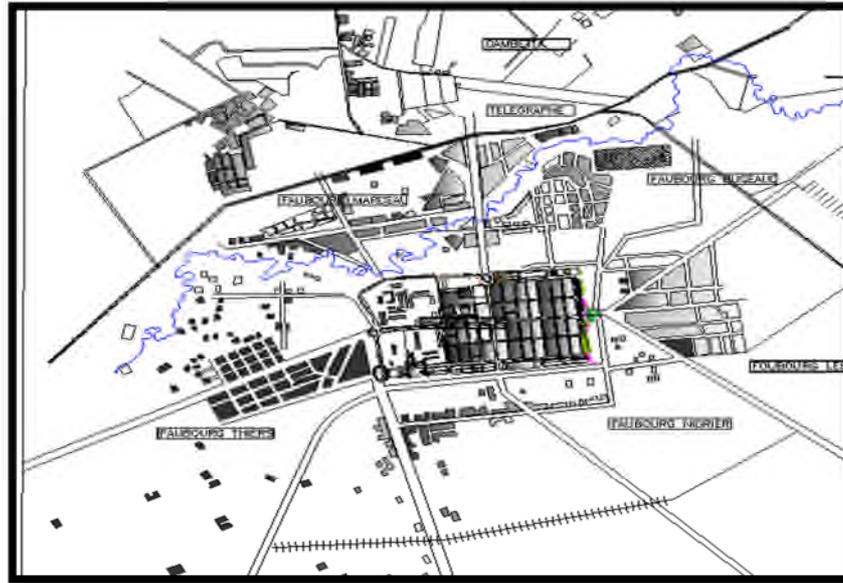


**Figure43 :** Carte de la ville de S.B.A en 1881.

b. **En 1921 :** La croissance se fait par franchissement des limites

Le développement de la ville a engendré de nouveaux besoins de la population qui a accentué le mouvement du commerce et l'apparition des équipements administratifs, culturels, économiques et sportifs.

**1930 -** La liaison entre le centre et les faubourgs est faite. Les remparts n'existent plus. Le faubourg Maçonnais a pris naissance .

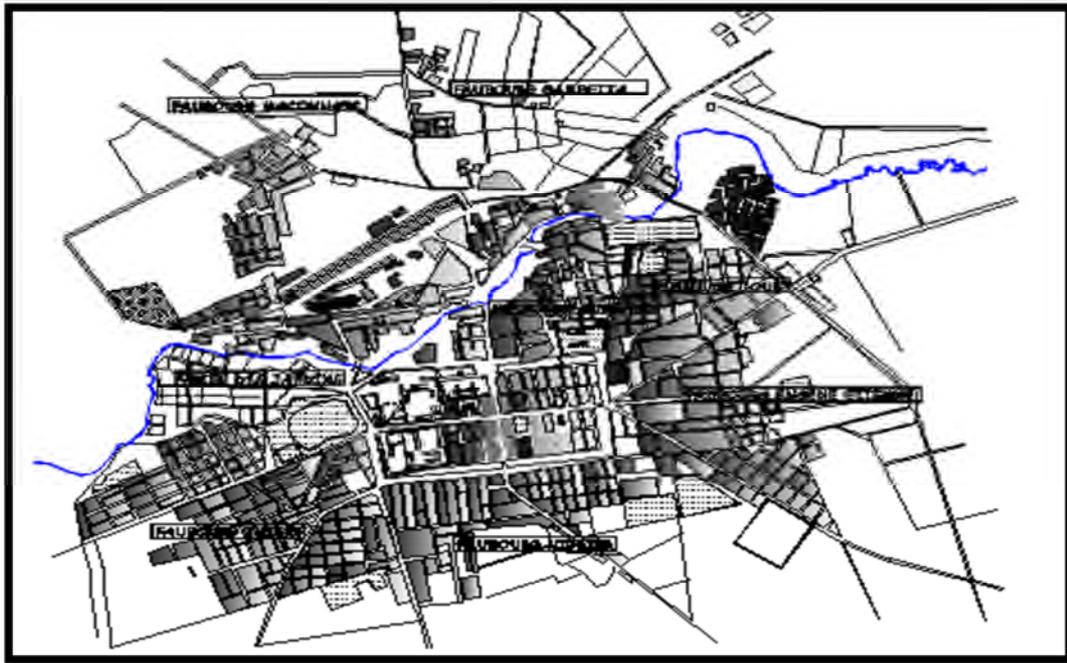


**Figure44 :** Carte de la ville de S.B.A en 1921.

c. **En 1949 :**

-Réalisation de deuxième circuit périphérique et l'éclatement de l'agglomération vers le Nord et le Nord-est avec en parallèle une extension vers l'est, la ville devrait s'étendre jusqu'à la Zhun — Est - c'est une mosaïque de trames différentes 15 faubourgs, 95 lotissements principaux approuvés en 25 ans.

création de lotissement Seneclauze (houari Boumediene) délimité au sud par la voie ferrée à l'est la rue Zouggar et à l'ouest par la rue Mangin Aek .



**Figure45** :Carte de la ville de S.B.A en 1949

-On peut dire que la croissance spatiale de sidi bel abbés s'est fait suivant le phénomène classique de projection de la croissance en fonction des radiale.

-Parachèvement très rapide de l'occupation du site sous la pression démographique et l'intensité de l'exode et l'extension vers le nord ouest

d. **En 1954** : le quartier Houari Boumediene originellement marque la seconde étape d'urbanisation de la zone Nord- Est après le quartier « Point du jour » (Benbadis), tous deux destinés à recevoir une population majoritairement musulmane.En dépit de son rôle marginal dans le ville coloniale

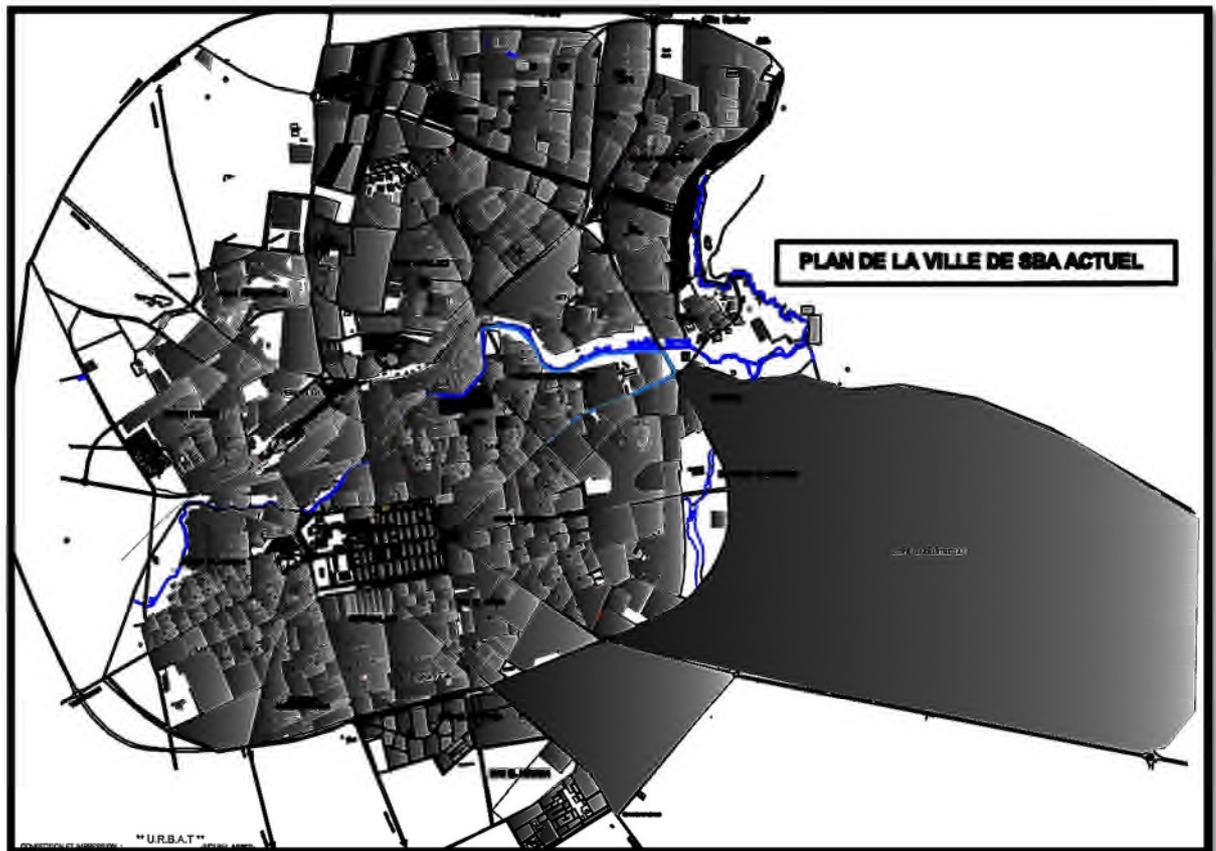
e. **A partir de 1956**, pour pallier à la surdensification, un deuxième lotissement est lancé, « la cité Mimoun » dans le prolongement Est de SENECLAUZE pour la réalisation d'habitations individuelles et deux écoles.



Figure46 :Carte de la ville de S.B.A en 1962.

- **Depuis la situation du quartier, a évolué. Dans les années 80** qui correspondent aux premières extensions de l'agglomération, le quartier devenu le vis à vis des nouvelles urbanisations (1500 logements SORECOR) entame sa première mutation et développe une fonction commerciale et d'équipements sur ses deux principaux axes (Avenues AissatIdir et Oulhaci Mokhtar) en recevant un certain nombre d'activités de grande fréquentation (marché de gros, abattoir, COFEL, marché de fruits et légumes, lycée, siège ERIAD).
- **A partir de 1990**, avec la réorientation de la croissance urbaine vers le Nord et le Nord Est et l'apparition des nouvelles zones d'habitats (Beni Ameur, ZHUN Nord, ZHUN Nord Est) au delà de l'Oued une modification importante, s'est opérée dans la structure de l'agglomération dans lequel le quartier Houari Boumediene, occupe une position centrale où ses franges jouent un rôle important dans l'animation commerciale et la circulation.

-Ce dynamisme, a suscité un certain renouveau par une multiplication d'actions d'interventions sur le bâti qui témoignent d'un certain changement du caractère du quartier.



**Figure47:** Carte de la ville de S.B.A actuel.

### **Synthèse :**

-D'après l'histoire de la ville et son évolution on a constaté que son extension était basée sur des buts cherché par les français comme la place stratégique où planté leur noyau central et leur casernes pour contrôler tout se qui se passe et aussi l'extension sur des voies structurantes et principales.

### 3.1.2 Analyse typo morphologique du quartier houari Boumediene :

#### a. Trame viaire.

- **Système viaire :**

Le quartier, objet de l'étude, est contourné par trois axes importants. Ces derniers assurent, en majorité des liaisons inter quartiers. Il est ceinturé par ces trois éléments :

- L'Oued Mekerra, qui le borde du Nord Ouest au Nord Est.
- L'avenue Oulhaci Mokhtar appelée à s'intégrer dans la ceinture intérieure de la ville d'orientation Nord Ouest Sud – Est, Sud.
- L'avenue AissatIddir, au Sud – Est, une des radiales de l'agglomération qui demeure le principal axe de liaison du quartier au centre ville.



Figure49 :photos sur les vois principales du quartier

- **les voies secondaires :**Ce sont l'ensemble des voies assurant les liaisons intra-quartier. Elles ont la particularité d'assurer la circulation mécanique et piétonne, donc partie prenante dans l'animation urbaine. Certaines d'entre elles, sont même des voies où il y'a une forte concentration de commerces, de services et d'équipements.

On pourra, à ce titre, citer les voies suivantes :

***Rue El Mangar, Rue MahjoubBouazza El Gharbi, Rue Zouggar Larbi, Rue Kermiche Abdelkader, Rue Khatir Abdelkader.***

- **les voies tertiaires :** servent à desservir les parcelles et à les lier à la voirie secondaire. Elles sont nombreuses par rapport aux principales et secondaires , et divisée le site en plusieurs ilots et parcelles d'habitations. Elles ne sont pas hiérarchie, ni repères dont la fonction est, réduite à la desserte des habitations mitoyennes.
- **Le tramway :**de Sidi Bel Abbès est un système de transport en commun actuellement en construction à Sidi Bel Abbès, Le tracé du tramway s'étend de la Gare du Nord (route de Tlemcen) jusqu'à la nouvelle gare ferroviaire, en passant parla **rue Mangin.**

➤ **Espace public :**

- Un manque remarquable des espaces publics et de détente sauf des petites placettes et des aires de jeux au niveau de la zone d'habitat collectifs
- Un manque de parkings et des espaces de stationnements.

<b>TYPE DE VOIES</b>	<b>LINEAIRE (ml)</b>
Voies primaires	2250
Voies secondaires	3250
Voies tertiaires	3800
<b>TOTAL VOIES</b>	<b>9300</b>

**Synthèse:**

- Le quartier Houari Boumediene, est structuré par un réseau de voirie urbaine assez consistant, il faut le préserver, mais il y a certain nombre de voies qui sont en état de dégradations, ainsi que d'autres réarrangements sont prévus en ce qui concerne certain voie tertiaires, afin d'assurer une meilleure fluidité des déplacements, et pour recomposer l'ilot pour avoir une image qui se rassemble de la trame existante.
- Les espaces verts et les places proprement dit n'existent pas dans le quartier.
- l'arrivé du Tramway est l'un des moyens du développement durable qui va renforcer et assurer une bonne accessibilité au quartier.

**b. La Trame urbaine :**

L'ensemble du quartier Houari Boumediene a été conçu par des opérations de lotissement typiques de l'habitat développé lors de la colonisation : îlot rectangulaire de dimension moyenne (45 x 100), habitat à l'origine sommaire, introversion des constructions, espace public réduit à la desserte des constructions.

La trame reste nettement différenciée entre le premier lotissement de " **Sénéclauze**" et le second lotissement de la cité Mimoun.

Dans le premier, la trame est orthogonale qui rappelle celle du tissu colonial, sauf que la voirie est sous dimensionnée pour rappeler le rapport entre colonisateur et colonisé. Le parcellaire, à l'origine sur des grandes surfaces a subi des subdivisions successives au fur et à mesure de l'évolution de la population et des besoins.

A cet effet, plusieurs impasses ont été créées pour assurer les accès des constructions, situées à l'intérieur des îlots.

Le second lotissement renferme des entités de formes très diverses : polygonale, en cul de sac, trapézoïdal, triangulaire.... faisant disparaître toute notion de repère et d'hierarchie.

Un troisième lotissement (**Ben Badis**) a été greffé récemment au " **Sénéclauze**", au quel, il se distingue par sa typologie.

**Synthèse:**

On remarque qu'il y a une **diversité** de type d'îlots existants, La majorité ont **une forme régulière (rectangulaire)**, aussi il y a des îlots **irréguliers (trapézoïdal, triangulaire)**.

Concernant la densité des îlots on remarque qu'ils sont denses dans la partie Ouest parce qu'ils ce sont des îlots résidentiels tandis que dans la partie Est ils ce sont moyennement denses ou bien ouverts où se trouve des équipements comme marché de gros OFLA.

**c. Equipements et services.**

En dépit du poids de sa population qui le désigne comme un des plus importants quartiers de la ville, Houari Boumediene ne dispose que d'un nombre réduit d'équipements : **un technicum** dans la zone **OFLA**, **des écoles primaires**, **01 centre de santé**, **01 salle de prière**.

Leur nombre est insuffisant, et le manque de certain équipement est fortement ressenti par les habitants eux – même tel que, un centre culturel et sportif, l'hôtel de poste, et la mosquée.

Comme couverture sanitaire pour les besoins propres à la population du quartier, un centre de santé a été ouvert depuis 1976, pour répondre à la demande se rapportant à la médecine générale.

Les activités économiques dans notre périmètre d'étude sont largement dominées par le tertiaire (essentiellement les commerces) localisé sur les voies de grande fréquentation.

Quant aux activités secondaires, le quartier Houari Boumediene a connu durant certaines périodes de son évolution l'installation d'un certains nombre d'activités de rayonnement important (Marché de gros – Marché fruits et légumes pleins air, abattoir...) qui ont marquées de façon indélébile toute la partie Est dite zone "OFLA".

**Synthèse :**

Ce quartier est d'un caractère essentiellement résidentiel comportant quelques équipements de proximités dans la partie Est.

On a constaté une concentration d'équipement dans la partie Est du quartier par contre l'autre partie souffre d'un manque terrible en matière d'équipements notamment commerciaux, loisirs et détente etc...

**d. Architecture et cadre bâti.**

❖ **L'habitat individuel :**

- **L'habitat traditionnel :** type **haouch** qui prédomine au “**Seneclauze**”. Il correspond en fait à de l'habitat spontané en dur, érigé par les habitants eux même avec les moyens limités dont ils disposaient. L'apparence extérieure, se résume à un mur aveugle et n'a pas la plupart des qualités propres à l'habitat traditionnel. Les pièces sont construites au gré des besoins et la plupart des constructions sont occupées par 2 à 3 ménages, ce qui a conduit à sa sur densification
- **L'habitat Individuel :** ce type d'habitat est très présent dans la cité Mimoun et le lotissement Benbadis, mais commence à se généraliser dans le quartier “**SENECLAUZE**” grâce aux opérations de rénovation initiées sur l'avenue **Oulhaci Mokhtar**. Ces constructions sont, de R + 1 à R + 2 dont les rez de chaussée sont occupés par les commerces
- **L'habitat collectif :** il reste très marginal est se réduit à trois immeubles sis à la cité Mimoun.

**Synthèse:**

Le quartier Houari Boumedién est occupé dans sa majorité par l'habitat individuel,

Le nombre de l'habitat collectif est très réduit par rapport à l'habitat individuel

**e. Servitudes.**

- **L'assainissement:**

Ce quartier dispose comme le reste de la ville de Sidi Bel Abbès d'un réseau d'assainissement de type unitaire à l'exception de la ZHUN Est ou il est séparatif. Le réseau aboutit à la station d'épuration située au nord est de la ville par le biais d'un collecteur de 2000 mm.

On constate aussi l'existence de trois (3) points de rejets à l'aire libre au niveau de l'Oued Mekerra qui sont à l'origine des odeurs nauséabondes au niveau du quartier surtout en été.

Il est à noter, aussi l'absence des équipements de drainage des eaux de pluie au niveau de la voirie tel qu'avaloirs et caniveaux. Ceci, est à l'origine des stagnations des eaux de ruissellement au niveau de la voirie.

- **L'AEP :**

l'approvisionnement de la ville de Sidi Bel Abbès en eau potable est assuré par des transferts à partir des nappes de Sidi Benyoub et celle de Ténira et de transfert de Sidi Abdelli. Le débit global affecté était de 260 l/s.

Le réseau d'AEP dans ce quartier comme pour l'ensemble de la ville est en train d'être rénové. Ces conduits sont soit en acier soit en fonte avec des diamètres de 400 mm pour le primaire, de 100 à 110 pour le secondaire et de 60 pour le tertiaire. Ainsi que toute construction est raccordée au réseau d'alimentation en eau potable selon les prescriptions des services compétents à l'aide d'un abonnement individuel, muni de compteur.

Le réseau dans le quartier est maillé à configuration concentrique. Il serait parfois vétuste.

- **L'éclairage public:**

La desserte énergie électrique faite par des lignes souterraines, et l'ensemble de périmètre de la zone dispose d'un éclairage public, ou l'implantation unilatérale pour le réseau voirie est exigée pour les voies dont l'emprise est inférieure à 10m. Et l'espacement entre les foyers lumineux est de 25.

- **Le gaz :**

Le quartier est alimenté par un réseau de distribution de gaz de ville.

**3.1.4 Problématique spécifique et délimitation du périmètre d'intervention**

**a. problèmes naturels :**

-Passage de l'oued Mékerra qui a créé une rupture physique et fonctionnelle entre le quartier Houari Boumediene et les autres quartiers

-Risque des inondations.

**b. problèmes typo morphologique :**

-Manque d'équipements (sanitaire, loisir et commerce) au niveau de quartier.

-Manque d'espaces de rencontre et d'échange (espaces vert et placettes).

-absence d'harmonie d'ensemble concernant la partie architecturale

-L'existence de plusieurs friches urbaines.

-Présence des bidon villes dans la zone qui défigurent le paysage urbain.

-Etat du bâti est mauvais (dégradation du bâti) qui nécessite des travaux de réaménagement.

**c. problèmes de circulation :**

- manque d'espace de stationnement.

❖ **Le choix de la zone d'intervention :**

❖ **Problématique spécifique**

❖ Le périmètre d'intervention choisie occupe une situation stratégique importante (zone de transition entre le Nord et le Sud et l'Est, l'Ouest).

❖ . D'autre part la zone objet d'étude dispose d'une bonne accessibilité grâce à la présence de deux boulevards «Boulevard AissatIdir» qui mène vers le centre ville et aussi le boulevard « Oualhaci Mokhtar » et la rocade qui permet de mieux desservir notre zone d'intervention. En outre, les motifs qui nous ont poussés à travailler sur cette zone c'est qu'elle enregistre la présence des terrains vides et des équipements délaissés s'étendant sur une superficie importante. En plus cette zone connaît la présence de la majorité des problèmes qui empêchent le bon fonctionnement de la ville en générale et du quartier en particulier et qui nous avons l'intention de les résoudre.

- **Comment Conforter le quartier Houari Boumediene dans son rôle d'animation et de service en tant que centre inter- quartier ?**

- **Comment instaurer les équilibres durables avec les différentes contraintes d'aménagement et d'urbanisation?**

**De quelle manière interviennent pour mettre en relation le quartier Houari Boumediene avec le centre-ville?**

## **3.2 Scénarios et propositions d'aménagement**

### **3.2.1 Scénario 01 : Ouvrir le quartier et plus d'accessibilité**

#### **a. Hiérarchiser le réseau viaire :**

- Mettre en place un réseau d'infrastructure assurant l'accessibilité pour devenir plus accueillant

- Réglementer l'espace de stationnement.

- Désenclaver le quartier et améliorer la circulation Nord-Sud et Est-Ouest

#### **b. L'amélioration du cadre de vie dans le quartier par:**

- l'aménagement d'Oued Mékerra.
- la création d'espaces verts et d'aires de jeux au niveau de du l'habitat collectifs et les berges de l'oued.
- L'affirmation de sa centralité par la formulation d'un programme multisectoriel intégrant à la fois l'aspect économique et culturel par des projets structurants.
- La création d'une nouvelle typologie d'habitat urbaine valorisant l'usage du sol et permettant d'améliorer les conditions d'habitat du quartier et ce en raison de sa centralité dans la ville de Sidi Bel Abbès

**Scénarios n°02 : assurer l'animation et l'ambiance**

**a. meilleure intégration à la ville :**

- le quartier sera mieux valorisé, ce qui va conduire au renouvellement de la population par des couches sociales plus favorisées qui vont engager plus d'actions de rénovation.
- Création d'une nouvelle typologie des équipements.
- Améliorer de la qualité de l'espace.

**b. Rehausser l'image urbaine du quartier**

- favoriser la densification en hauteur et la mixité (commerces, services- habitat) sur les grandes voies et les points d'animation et en réglementant les hauteurs des constructions dans le reste du quartier.

### 3.2.3 Scénario retenue: vers une centralité durable

Ce scénario combine les avantages du scénario 02.

-Dans sa démarche et ses objectifs devrait particulièrement se baser sur de nouveaux principes concernant **la façon de vivre ensemble, de bâtir et d'aménager l'espace public, de se déplacer en accord avec les impératifs du développement durable.**

→ Ce scénario s'articule autour de l'amplification des éléments suivants :

1-L'affirmation de la centralité par la formulation d'un programme multisectoriel intégrant à la fois l'aspect économique et culturel par des projets structurants

2- Conforter le quartier Houari Boumediene dans son rôle d'animation et de service en tant que centre inter- quartier

3- valoriser le quartier par la projection d'un pôle de vie urbain

4- Améliorer de la qualité de l'espace

5- Prendre en charge l'aménagement d'OuedMekerra contre la pollution et les risques d'inondation

6- Intégrer l'Oued comme élément structurant autour duquel devront se développer de nouvelles fonctions (animation, détente...).

7-Renforcement la mixité sociale et fonctionnel et sociale.

### **3.3 Analyse thématique.**

Si l'évolution constante des villes témoigne de leur vitalité, elle n'en demande pas moins d'être anticipée et maîtrisée à travers une stratégie bien définie.

Aujourd'hui le renouvellement urbain apparaît comme une nouvelle pratique de l'aménagement avec un double objectif: travailler sur les secteurs vieillissants et défavorisés de la ville tout en répondant aux exigences du gestion économique de l'espace.

#### **3.3.1 Exemple n°1: réhabilitation et aménagement d'oued el Harrach:**

- ❖ **Oued El Harrach** est un fleuve qui prend naissance dans l'**Atlas Blidéen** près de **Hammam Melouane**. Il est long de **67 kilomètres** et se jette dans la Méditerranée, en plein milieu de la baie d'Alger.
- ❖ L'Oued El Harrach traverse la plaine de la Mitidja depuis **Bougaraet** irrigue les zones agricoles tout autour, grâce notamment à ses affluents, les **Oued Djemâa, Oued Bab Ali, Oued El Terro**. Mais son principal affluent est l'**Oued Smar** qui traverse une zone industrielle de la banlieue est d'Alger.



Figure 50 :carte de situation de la ville d'Alger

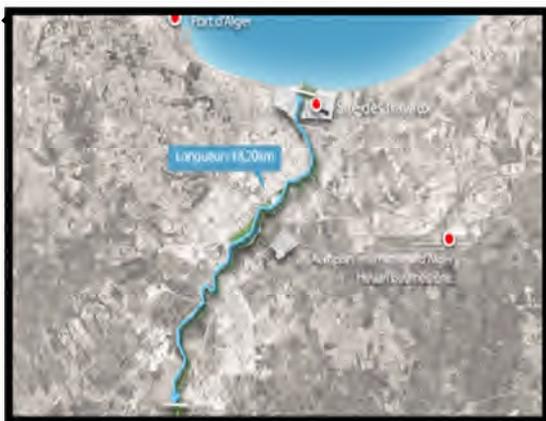


Figure 51 :carte du parcours d'oued el Harrach

- Son bassin est d'une superficie de **1200 KM<sup>2</sup>** et une population de 1233 habitants.
- Il entre dans la wilaya d'Alger avec un parcours de **18.2 KM** avant d'arriver à l'embouchure qui est la **baie d'Alger**.

- ❖ Ce cours d'eau est fortement pollué, il est devenu depuis **les années 70**, un véritable égout à ciel ouvert à cause des rejets qui sont déversés directement dans l'oued sans aucun traitement, des rejets d'origine domestique, industrielle et agricole.
- ❖ Cette pollution accentuée est devenue une source majeure de nuisance pour les riverains pour l'environnement en général.



**Figure 52** :vue sur oued el Harrach



Ajouter à cela les inondations importantes dont la crue centennale atteint un débit de **2 500 m<sup>3</sup>/seconde**.



**Figure 53** :photo d'inondation causée par oued el Harrach

Le nécessaire rééquilibrage de la métropole algéroise autour de son nouveau centre de gravité implique donc au préalable la reconquête de l'oued el Harrach et ses berges.

En effet, le développement de cette nouvelle centralité garante d'un développement durable, équilibré et harmonieux de la métropole.



**Figure 55** :vue sur l'oued

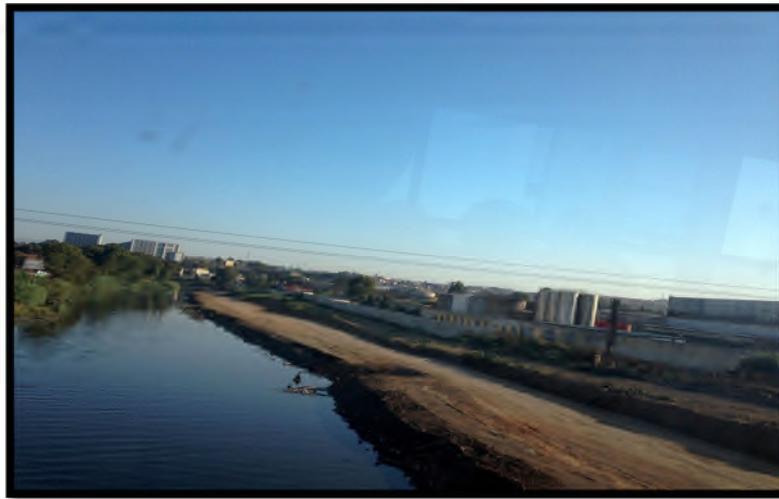


**Figure 54** :vue sur les berges d'oued el Harrach

Plusieurs études et réflexions ont été réalisées pour donner lieu à des solutions définitives en termes d'inondation, de pollution et d'odeurs nauséabondes

**L'objectif du projet d'oued el Harrach :**

- faire d'Oued El-Harrach le nouveau centre de gravité de la baie d'Alger autour duquel seront implantés plusieurs projets structurants, comme la Grande Mosquée d'Alger, le Musée d'Afrique, la gare centrale ou encore le stade et la Step de Baraki.
- créer une zone riveraine attractive, débarrassée du paysage pollué, de valoriser les ressources bleues du territoire, d'offrir des possibilités de réutiliser les eaux pour les espaces verts entre autres.
- **En somme, un aménagement qui s'inscrira dans l'espace urbain visant de faire d'Alger une ville écologique.**



**Figure 56 :**vue sur oued el Harrach et ses berges

**La particularité d'oued el Harrach :**

Dans son ensemble, le projet de réhabilitation et l'aménagement d'oued el Harrach est scindé en deux importants axes:

- l'un est lié au **Génie civil**(dragage, protection des berges et ouvrages d'art).
- l'autre concerne **les aménagements**(jardins filtrants, les espaces vert, les aires de jeux...).

Le projet se compose de trois parties



**1. Cour amont qui passe par la Prairies et les terres cultivées**



**2. Cour moyen qui passe par les zones résidentielle et industrielle**



**3. Cour moyen qui passe par les zones résidentielle et industrielle**



❖ Axes liée au Génie civil



Puisque la qualité de pluies est faible et que le débit de l'oued est très variant en fonction des saisons le poste de pompage va être construit dans la station d'épuration de Baraki pour alimenter le cour supérieur en eau.

Un soin particulier a été apporté pour le contrôle de qualité d'eau par l'installation de quatre centre de mesure de niveau d'eau.

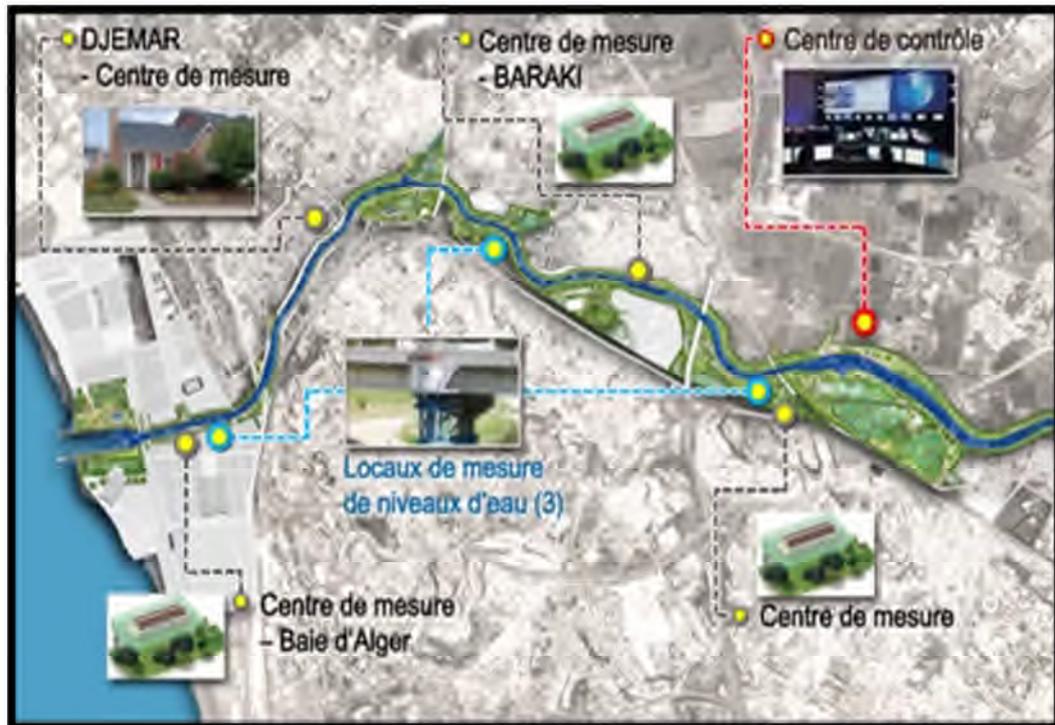
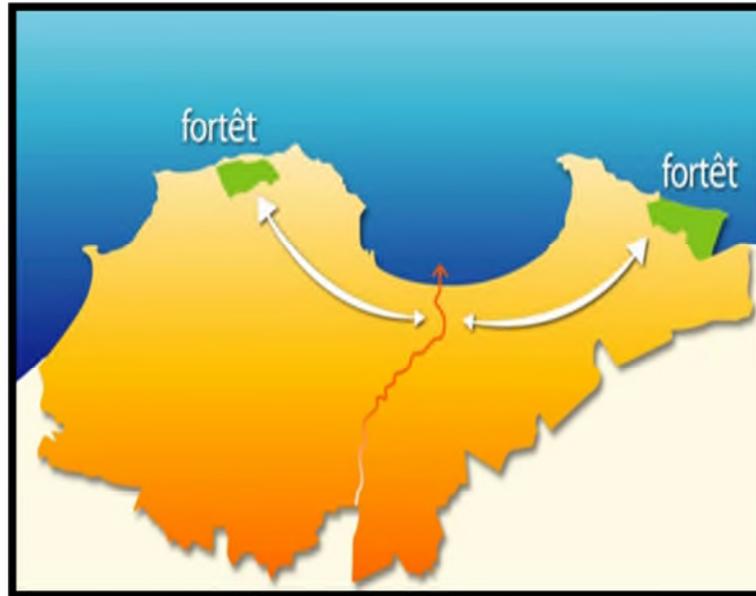


Figure 57 :carte des centres de contrôle et de mesure de niveaux d'eau de oued el Harrach

❖ **Le plan d'aménagement paysager :**

❖ Le projet s'articule autour de trois points :

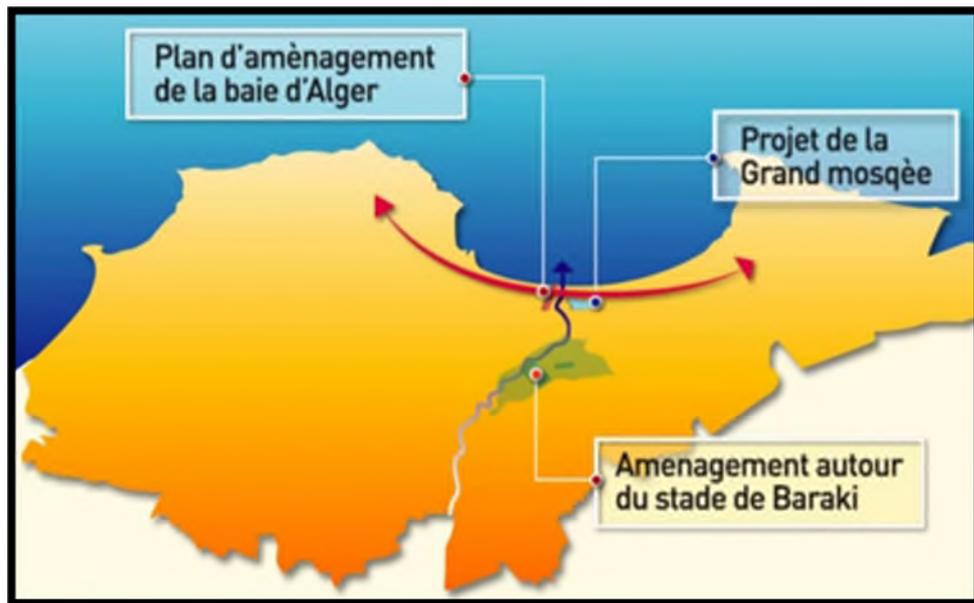
1. faire un axe écologique.



2. Créer un réseau piétonnier qui relie la ville de Baraki el la baie d'Alger.



3. Être en harmonie avec d'autre programme de développement.



**La programmation urbaine:**

- ❖ **Loisirs et détente**
- ❖ L'embouchure de la rivière qui déverse sur la baie d'Alger à El Mohammadia, tout près de la future grande mosquée d'Alger, une très jolie placette est aménagée sur les berges de l'Oued. Du gazon, des palmiers



**Figure 58:**vue sur l'aménagement d'oued el Harrach



- ❖ Une promenade aménagée au long de l'oued constitue un réseau piétonnier reliant le stade de Baraki et la baie d'Alger et sert un espace de détente pour les habitants





- ❖ Les pistes cyclables indépendantes du réseau piétonnier sont prévues au berge de l'oued.
- ❖ Faire du vélo en amoureux sur les berges

- ✓ La projection des différentes structures de jeux pour enfants.



- ✓ La présence des espaces vert et des jardins.



- ✓ La présence des jardins à la coréenne.



- ✓ Une zone pour les bateaux sans moteur ou la baie d'Alger et oued el Harrach se rencontre.

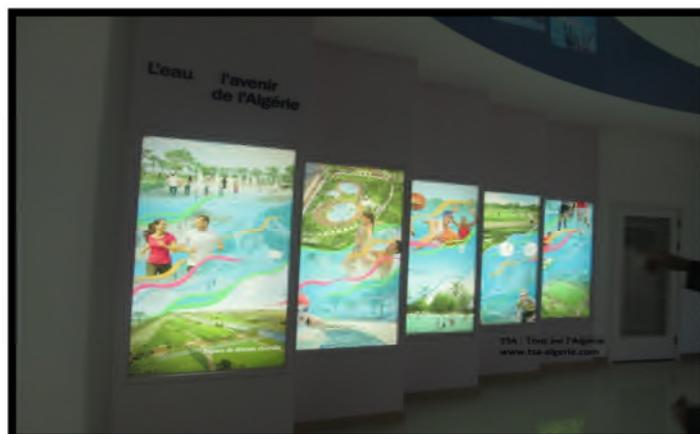


❖ La culture

- ✓ un showroom



- ✓ Un mini musée



✓ Une salle de repos



❖ Sports :



Les terrains vides autour de l'oued accueillent les équipements sportifs, des terrains de football et tennis.

✓ Des piscines en plein air



### Exemple n°2: Projet de réhabilitation et d'Aménagement de l'Oued MARTIL

#### Présentation de l'oued MARTIL:

➤ Situation :

Oued MARTIL se situe dans la région Tanger-Tétouan qui se trouve à la pointe nord-ouest du Maroc, dans la chaîne montagneuse du **Rif du MAROC**



Figure 59 : carte de situation de la ville de Tétouan

- ❖ Cette zone est un espace rural, avec une densité de populations élevées, elle se caractérise par une dominance de l'activité agricole
- ❖ L'Oued Martil, navigable jusqu'aux **années 50**, constitue un patrimoine historique important. Il fut en effet le point de départ de développement des civilisations dans la région.
- ❖ Alors qu'il constituait jusqu'à une date récente le principal point d'attraction, d'animation et de loisirs des villes de **Tétouan** et de **Martil**, l'Oued connaît aujourd'hui une diversité de dysfonctionnements.

#### Principaux problèmes de l'oued MARTIL:



Figure 60 : vue sur les problèmes d'oued Martil

#### Pollution:

- ❖ L'Oued Martil constitue un véritable égout à ciel ouvert, polluant, par infiltration, la nappe souterraine, et la côte méditerranéenne.
- ❖ Il constitue le principal réceptacle des eaux usées domestiques de **Tétouan et Martil**. Jusqu'à ce jour, ces eaux ne sont pas traitées.

**PRESENTATION DU PROJET:**

**Objectif:**

- ❖ Protéger contre les inondations
- ❖ Améliorer le cadre de vie
- ❖ Restructurer les quartiers sous - équipés
- ❖ Développer les espaces récréatifs et touristiques.

**LES PRINCIPAUX AXES DU PROJET :**



Figure 61 : vue sur oued Martil

- ❖ Le traitement du bassin versant de l'Oued Martil.
- ❖ Le curage et La restauration des cours d'eau qui sont l'objet de dépôts clandestins constituant des obstacles à l'écoulement normal de l'Oued.
- ❖ La délimitation des zones pouvant être mobilisées pour le développement d'un secteur d'animation et de loisirs.
- ❖ La restructuration des quartiers sous-équipés et leur intégration au tissu urbain par l'amélioration de l'accessibilité aux différents équipements et infrastructures.
- ❖ † Le dragage dans une perspective d'aménagement de l'oued

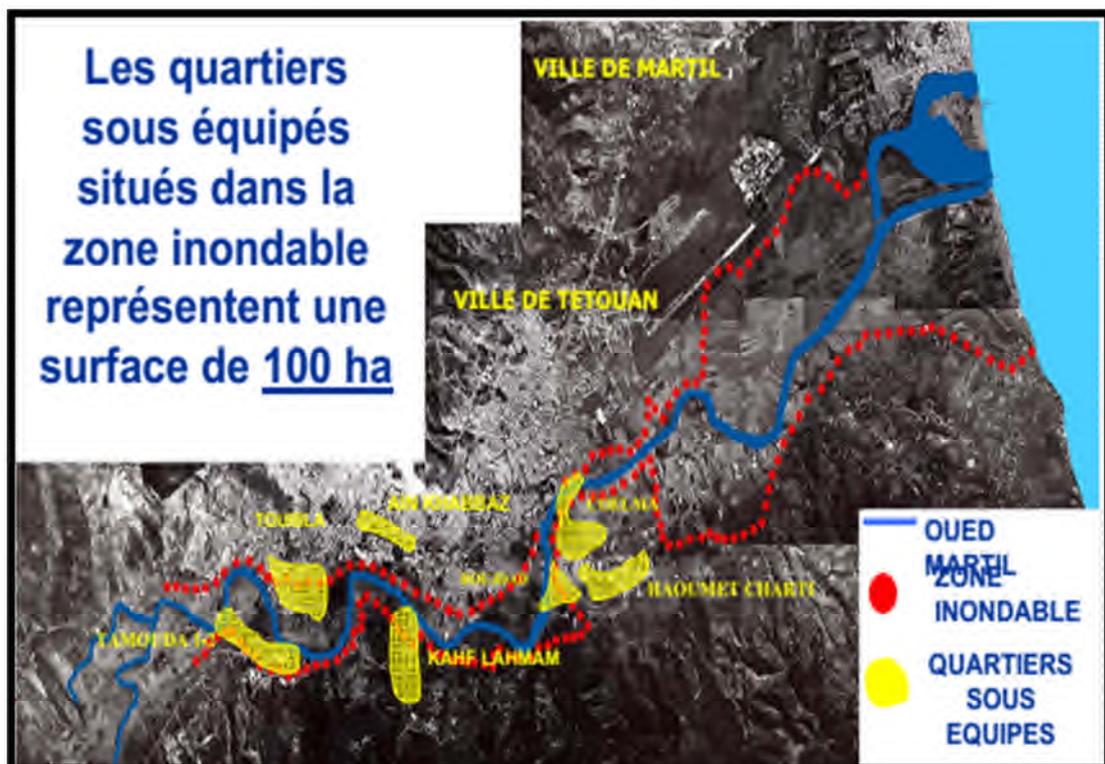


Figure 62 : carte des zones inondables et les quartiers sous équipés

**L'OUED APRES L'INTERVENTION :**

- ❖ **L'amélioration du cadre de vie de la population riveraine et de la population urbaine en général, par la valorisation de la composante environnementale**



**Figure 63 : carte oued Martil après intervention**

- ❖ **L'aménagement des espaces de loisirs et de récréation ; La contribution à la consolidation du rôle de l'activité touristique et des loisirs dans l'économie de la ville et de sa région.**



**Figure 64 : carte oued Martil après intervention**

- ❖ L'intégration des quartiers sous-équipés au tissu urbain et l'amélioration de l'accessibilité de la population aux équipements et infrastructures de base.

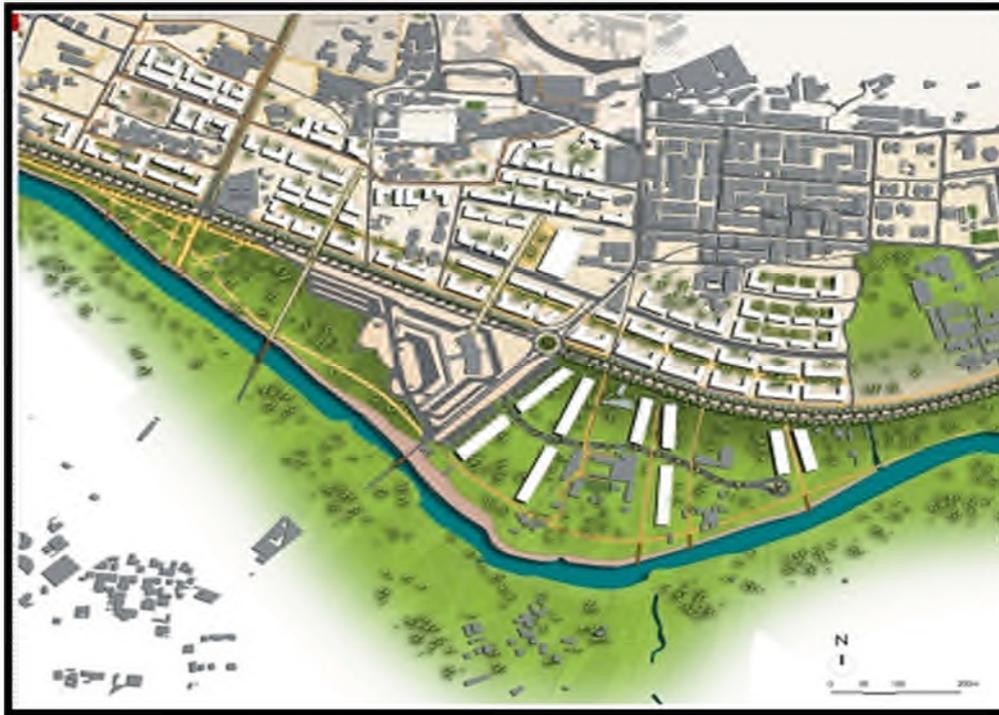


Figure 65 : carte oued Martil après intervention



Figure 66: vue sur les boulevards après intervention

### **Exemple n°3: PARC TETE D'OR**

#### **INTRODUCTION**

-Le parc de la Tête d'Or de la ville de **Lyon** est le plus grand parc urbain de **France**. Il est géré par la ville de Lyon. Véritable poumon de l'agglomération, il offre sur 117 hectares une vaste étendue naturelle au cœur de la cité. On y accède par 7 entrées. C'est le parc le plus fréquenté de Lyon, principalement par les sportifs et les familles. Des événements divers, films, théâtre, expositions ou autre en font un haut lieu.



**Figure 67** : vue sur le parc

#### **HISTORIQUE:**

- En 1530, les terrains constituant l'actuel parc sont la propriété de la famille Lambert, et le lieu porte déjà le nom de « tête d'or ». Ce nom provient d'une légende selon laquelle un trésor avec une tête de Christ en or a été enfoui à cet endroit. Le domaine était alors une zone inondable constituée de lônes (bras morts) du Rhône et de *brotteaux* (marécages). Il le restera jusqu'à la création du parc.
- Dès 1812 un parc urbain à Lyon est en projet. Divers lieux furent envisagés, comme la presqu'île ou la colline de Fourvière, puis finalement, les terrains actuels, appartenant en grande partie aux hospices de Lyon furent choisis.
- Le parc été créé à l'initiative de « *donner la nature à ceux qui n'en ont pas* ». Les travaux du parc commencent dès **1856**, sous la direction des paysagistes suisses Denis et Eugène Bulher, et durent 5 années. Le parc est ouvert dès 1857, même si à cette période l'ensemble des travaux ne sont pas encore achevé.
- Dès **1861**, le parc offre des espaces consacrés à la présentation des animaux. Le plan des frères Bühler comporte des mentions originales comme celle d'un parc aux moutons, d'un enclos des poules et d'un pâturage à vaches. Petit à petit, un parc zoologique est créé, par l'arrivée d'animaux exotiques, la construction puis la rénovation d'installations adaptées, la dernière en date étant la plaine africaine, inaugurée en octobre 2006.
- En **1894**, l'Exposition universelle, internationale et coloniale se déroule sur le site du parc de la Tête d'Or.
- Le Parc de la Tête d'Or a longtemps été partagé entre Lyon et **Villeurbanne**, la frontière entre les deux communes traversant le parc de part en part. Les disputes et rivalités étaient incessantes entre les deux communes à propos des dépenses et des recettes du parc. C'est **Jean**

Casimir-Perier, président sous la **III<sup>e</sup> République** (27 juin 1894-15 janvier 1895), qui promulguera le **17 décembre 1894**, la loi prononçant l'annexion au **6<sup>e</sup> arrondissement de Lyon**, de la partie du parc située sur le territoire de Villeurbanne.

**- PLAN :**

-Il fut modelé à l'anglaise, avec de grandes étendues gazonnées et un relief ondulé. Il est bordé par une digue qui le sépare du [Rhône] sur laquelle se déroulaient la foire et les expositions.

- On y trouve également un lac de 16 hectares, au centre duquel se trouve l'île du souvenir" sur laquelle est érigé un mémorial en forme de [quadrilatère].

Un couloir souterrain permet d'accéder à l'île, l'escalier qui y mène plongeant littéralement sous le lac.

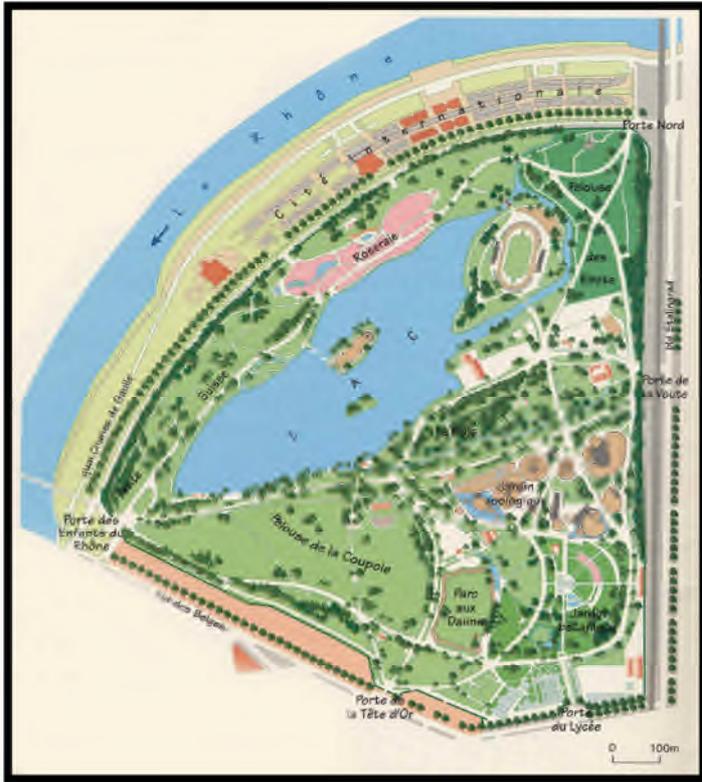


Figure 68: le plan du parc

Sur ce lac, il existe une autre île, l'île des tamaris, seulement accessible en barque que l'on peut louer sur un embarcadère.

**AMENAGEMENT EXTERIEUR :**



**Végétation :**

-Le parc compte plus de 8 800 arbres, dont 36,5 % de résineux, 61,0 % de feuillus, 2,5 % d'essences rares. Certains sont remarquables. On relève des **platanes** atteignant 40 mètres de hauteur, des **cèdres** du Liban, des **tulipiers de Virginie**, des **ginkgos biloba**, des cyprès chauves, des séquoias géants. Un guide promenade des arbres remarquables est disponible à l'accueil du

parc.



Autres points remarquables:

-La porte des enfants du Rhône mérite un détour. Elle a une grille en fer forgé remarquablement bien fabriquée dans le style du XVIIIe siècle, réalisée en 1900-1901, recouverte en partie de feuilles d'or.

**EQUIPEMENT**

**1. Commerces et services**

- théâtre de guignol.
  - petit train touristique.
  - petit train dit « le lézard »
  - un minigolf gaufres, barbe à papa, et
  - poneys pour enfants confiserie
- un boulodrome
- un vélodrome
  - 1 stand de pêche aux canards
  - 2 manèges
  - diverses autres attractions

- 2 restaurants
- 2 buvettes
- plusieurs stands de crêpes et



**2. Le parc zoologique :**



-Le parc zoologique a été créé en même temps que le parc. Au début, on ne parlait que d'une ferme à vocation pédagogique, avec quelques animaux sauvages locaux

Mais peu à peu, les aménagements se multiplient pour accueillir, de nouveaux animaux venus du monde entier. Il s'étend sur plus de 6 hectares.

**Les roseraies :**

-Leur origine est dans le don fait en 1805 par Joséphine de Beauharnais d'une collection de ses rosiers. Le parc contient quatre roseraies :

- La collection de rosiers sauvages du jardin botanique : une centaine d'espèces.
- La roseraie historique, créée en 1980 sur 1600 m<sup>2</sup>, incluse dans le jardin botanique avec 570 variétés



- La roseraie d'étude et de concours

### **Le jardin botanique :**



-Environ 15 000 plantes y sont répertoriées, ce qui en fait un des jardins botaniques les plus riches d'Europe. Il attire des spécialistes du monde entier. Le public peut suivre des visites commentées gratuites du lundi au vendredi.

### **Les serres :**

-Les serres construites en fer et en verre sont des bâtiments remarquables, très représentatifs du XIX<sup>e</sup> siècle. Les premières construites étaient en bois, mais elles résistaient mal à l'atmosphère humide. De nouvelles serres métalliques sont construites en 1880. Elles font en fait partie du jardin botanique.



-Sur l'île du vélodrome, nous empruntons un pont de bois aux allures "les ponts de madison".



-Les arbres prennent des couleurs remarquables et les occupants du lac nous font des signes pour être photographiés.

-En arrière plan la cité internationale et le musée d'art moderne.

## **CLIMATOLOGIE**

- 170 m d'altitude
- Température moyenne annuelle : 11,4°C
- Température moyenne en janvier : 2,4°C
- Température moyenne en juillet : 20,6°C
- Pluviosité : 828 mm par an
- 62 jours de gel par an

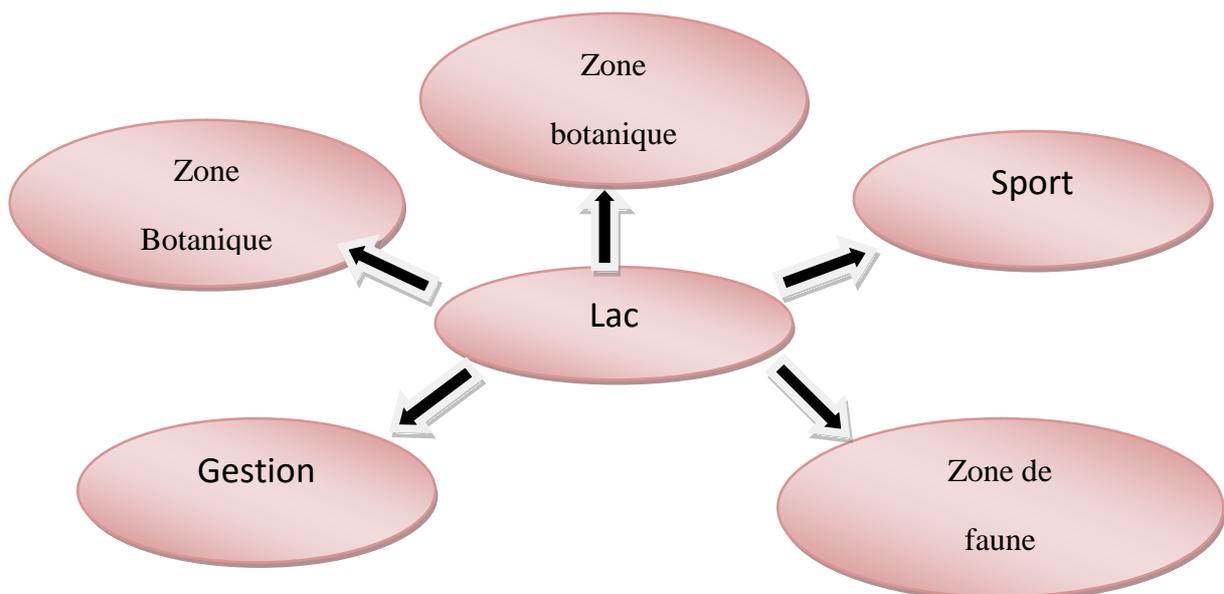
## **5-ZONING RECAPITULATIF DE L'ANALYSE :**

### **POINTS FORT**

- ✓ accessibilité par 7entrée des 4 orientations (mécanique et piétonne).
- ✓ centralité en fonction du lac artificiel.
- ✓ surface très vaste et riche en espace vert et pelouse.
- ✓ aménagement très fluide par des allés et des parcours de santé.
- ✓ façade paysagère bien marquée.

### **POINTS FAIBLE**

- ✓ manque d'éclairage.
- ✓ manque d'activités sportives.
- ✓ dominance de l'aspect botanique par rapport à l'aspect sportif.
- ✓ manque de service.
- ✓ manque de lieu de stationnement.



**Programme d'aménagement spécifique :**

<b>Le projet urbain</b>	<b>Programme d'aménagement</b>
<b>Habitats promotionnel intégré Type1</b>	Surface : 8200 m <sup>2</sup> . Gabarit : R+6 Nb de logements : 180 logs Stationnement : 270 places sous-sol
<b>Habitats promotionnel intégré Type2</b>	Surface : 3220 m <sup>2</sup> . Gabarit : R+4 Nb de logements : 50 logs Stationnement : 30 places sous-sol
<b>Habitats promotionnel intégré Type3</b>	Surface : 42500 m <sup>2</sup> . Gabarit : R+5 Nb de logements : 821 logs Stationnement : 120 places sous-sol
<b>Habitats semi-collectif</b>	Surface : 2520 m <sup>2</sup> . Gabarit : R+2 Nb de logements : 28 logs Stationnement : 30 places
<b>Habitat individuel</b>	Surface : 2520 m <sup>2</sup> . Gabarit : R+2 Nb de logements : 34 logs
<b>Hôtel</b>	Surface : 5800m <sup>2</sup> Gabarit : R+4 Nb de chambres : 90 chambres Stationnement : 30 places 50 places (sous-sol)

<b>Centre Commercial</b>	<p>Surface : 6500m<sup>2</sup></p> <p>Gabarit : R+4</p> <p>Stationnement : 30 places</p> <p>70 places sous-sol</p>
<b>Centre du sport</b>	<p>Surface : 2750m<sup>2</sup></p> <p>Gabarit : R+3</p> <p>Stationnement : 30 places</p>
<b>Annexe APC</b>	<p>Surface : 780 m<sup>2</sup></p> <p>Gabarit : R+1</p> <p>Stationnement : 15 places</p>
<b>Centre socioculturel</b>	<p>Surface : 3220 m<sup>2</sup></p> <p>Gabarit : R+3</p> <p>Stationnements : 13 places</p> <p>30 places sous-sol</p>
<b>Musée de la nature</b>	<p>Surface : 4300 m<sup>2</sup></p> <p>Gabarit : R+3</p>
<b>Immeuble (bureaux)</b>	<p>Surface : 3220 m<sup>2</sup></p> <p>Gabarit : R+3</p> <p>Nombre du bureaux : 20 bureaux</p> <p>Stationnements : 13 places</p> <p>30 places sous-sol</p>

## Description du schéma d'aménagement global:

**Oued Mekerra**, considéré comme un obstacle à l'urbanisation a vu la ville lui tourner le dos. Aujourd'hui, le quartier Houari Boumediene, représente une zone stratégique et constitue un des grands enjeux de l'aménagement de la ville de Sidi Bel Abbès alors la problématique de notre site d'intervention est la rupture fonctionnelle et spatiale a cause de l'oued donc notre étude est appelé a casser cette rupture urbaine et créer une continuité entre les deux rives d'**oued Mékarra** aussi identifier les forces et les faiblesses de fragment **Houari Boumediene** en vue de transformer les vocations spécifiques de ce dernier en véritables forces de développement, en conciliant au mieux la nécessité d'un **développement urbain durable** producteur de richesses, la préservation et la valorisation des ressources naturelles et humaines. Dans notre projet nous sommes dans **un aménagement qui s'inscrira dans l'espace urbain visant de faire sidi bel Abbès une ville écologique a travers l'aménagement des berges d'oued Mékarra en un parc urbain** injecter des équipements de divertissement tout autour **qui réponds au besion du quartier et pour la ville de SBA** et aussi assurer une liaison entre les deux rives de l'oued .

1. **Aménagement des berges l'oued** : L'oued de Mékarra fait partie de l'histoire de la ville de sidi bel Abbès nous proposons de profité des grandes surfaces des berges de l'oued et on les transformant aux un parc urbain.

L'aménagement que nous proposons est fondé sur l'alignement qui suit la fluidité de l'oued, notre vision est basé beaucoup plus sur l'aménagement des berges sans toucher l'aspect naturel et physique de l'oued et garder son écoulement naturel c'est pour ça on a éviter de faire des obstacles, on a rester toujours dans le cadre d'aménagement qui est basé surtout sur les espaces verte pour garder l'image de verdure et rendre l'oued un axe écologique pour le quartier et pour la ville de SBA par la projection des espaces de détente et de loisir, des aires de jeux, des placettes, des lacs artificiel, un théâtre de verdure, un musée de nature, des restaurants, cafétérias, crémeries,

✓ **Les espaces de détente:**

Les espaces de détente se logent sous les tentes créant des ambiances protégées de la pluie et du soleil, tout en permettant une excellente aération et une bonne symbiose avec la nature.

✓ **Jeux d'enfants :**

- Pour créer un espace convivial pour les enfants. L'herbe et le sable constituent les supports parfaits pour une aire de jeux, car les chutes éventuelles seront ainsi amorties par ces matériaux souples. Il est bien connu que les enfants adorent les jeux d'extérieurs, diverses cabanes et autres jeux en bois prêts à installer sont par conséquent disponibles qui répondent en général assez bien aux normes de sécurité.
- Un espace convivial pour les enfants offre non seulement des distractions pour les enfants mais aussi pour les parents qui veillent sur leurs petits-enfants. Les amusés et les divertir tout en contribuant A leur bon développement
  - Des toboggans de toutes formes et de différentes couleurs conçus spécialement pour attirer l'attention des enfants
  - Des balançoires, fait de différents matériaux (bois, acier ou béton), leurs assurent une sécurité maximum sans pour autant les empêchés de jouer.
- ➔ Minimisation du flux mécanique au maximum à l'intérieur et favoriser le flux piéton et Proposer des voiries, des chemins, des promenades, des espaces verts pour faciliter la communication entre les quartiers mitoyens.
- ➔ La végétation est l'outil le plus dominant de l'aménagement car elle va fournir du l'ombre et la fraîcheur.
- ➔ Utilisation de matériaux locaux tels que le bois pour la structure ( les restaurants, cafétérias..), la cana et la tôle pour la toiture, et la pierre naturelle pour le revêtement du sol

2. **Hôtel :** après la récupération des assiettes du marché de gros (friches) on a injecter un hôtel à l'échelle de la wilaya de Sidi Bel Abbes pour renforcer la vocation d'accueil et de service destiné à la population locale et régionale tout en profitant de la vue panoramique vers le parc

**.centre commerciale et de loisir :** pour gardé l'identité de cette zone (marché de gros) on a préféré d'injecter un centre commercial et de loisir qui est prés de par cet aussi cette parcelle se situer dans an carrefour très important sur la voie principale (Aissat Idir) qui vient de puis le centre ville. Aussi il contient un étage de loisir avec des salles de jeux divers

3. **Centre culturelle :** est un équipement à vocation sociale globale, et un lieu qui propose notamment une programmation de spectacles, des expositions, et l'animation socioculturelle

. Ouvert à l'ensemble de la population habitant à proximité, offrant de l'accueil, l'animation, l'activité et les services à finalité sociale. Le bâtiment situé à côté de lycées (ENAL Sid Ahmed, ..... ) et l'habitat qu'on a projeté

4. **Centre sportif :** Les équipements sportifs sont désormais perçus comme des lieux de vie à part entière. Ils participent à l'aménagement ou à la requalification d'un quartier et deviennent emblématiques d'une commune ou d'une agglomération. Le sport a pour objet de l'épanouissement physique et moral des citoyens et la préservation de leur santé donc on a proposé un centre sportif qui va répondre au besoin des habitants du quartier et la ville et on a choisi cette parcelle car elle est à proximité des lycées et aussi des immeubles d'habitation.

5. **L'habitat :** pour une mixité fonctionnelle et sociale le projet propose trois types d'habitation :

- ✓ **Habitat individuel :** au niveau du quartier Ben Ameer pour garder l'alignement et animer le boulevard et pour assurer la continuité de la façade urbaine qui donne vers notre axe principale du projet.
- ✓ **habitat semi-collectif :** (après les démolitions des habitats illicites près de l'oued) avec des espaces verts, des aires de jeux et des aires de stationnements
- ✓ **habitat promotionnel intégré :**

Notre implantation des bâtiments au niveau des îlots d'habitations suit le principe d'îlot ouvert, On retrouve aussi des jardins et des aires de jeu semi public dans chacun des îlots, accessibles par des ouvertures directes le long des voies secondaires et tertiaire. Ces jardins sont des lieux de détente, de passage.

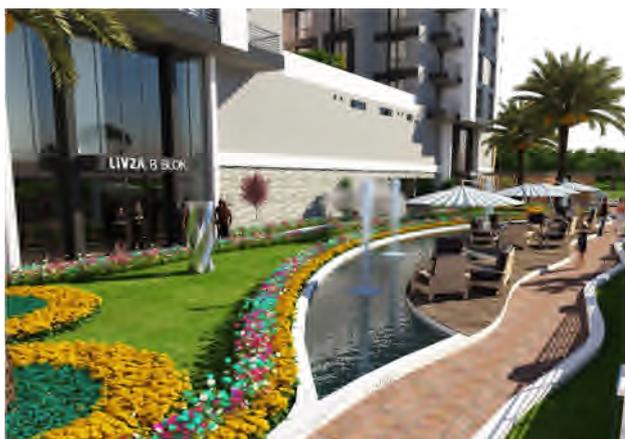
L'alignement des bâtiments sur la voirie qui nous va permettre de garder le même principe d'alignement des façades le long des boulevards principaux du quartier, afin d'assurer la continuité et la succession des façades urbaines et de l'activité commerciale et tertiaire aux niveaux de ces derniers. Tandis que l'implantation des équipements au niveau des îlots réservés exclusivement pour eux se fait d'une manière que la façade urbaine garde toujours leur continuité le long des boulevards structurants.

**Nous avons créer une zone de transition entre les trois quartiers « Ben Ameer,Houari Boumediene » par l'injection d' un grand dégagement entourer par des blocs d'habitat promotionnel intégré avec des commerces en RDC pour mieux protéger cette espace aussi des cheminements piéton qui mènent vers le parc (oued) dans le but de créer **une centralité et même un élément d'appel et d'attraction** , on a animé ce dégagement par des placettes avec des jet d'eau, des espace verts (la présence de verdure et de l'eau) des aires de jeux a cause de la présence de l'habitat intégré.**

- ➔ Ce grand espace assure la liaison entre la partie sud du quartier et la partie nord (quartier Ben Ameer) passant par l'axe principale de notre projet qui est l'oued aussi il contient un arrêt de tramway et de bus pour que notre parc soit accessible de tous les côtés pour faciliter aux gens l'accès sans difficulté.
- ➔ Aux niveaux de l'habitat collectif existant (soit dans la partie Sud du quartier ou bien au niveau d'habitat collectif existant) on proposé de créer des socles afin d'atteindre l'alignement avec le boulevard et l'animé en profitant aussi du RDC de l'habitat existant et créer un RDC commercial.
- ➔ nous avons aussi intégré des équipements à l'échelle du quartier tell qu'un annexe APC et un immeuble (bureaux)

**IMAGES D'INSPIRATION :**

**-Projet urbain :**



*Oued Mékerra, un vecteur de développement urbain durable pour le quartier Houari Boumediene de Sidi Bel Abbès*



**-Aménagement de parc urbain (Oued) :**



*Oued Mékerra, un vecteur de développement urbain durable pour le quartier Houari Boumediene de Sidi Bel Abbès*

---



## APPROCHE TECHNIQUE

« Dans l'architecture, la technique est au service de l'innovation formelle dans l'instrumentalité architecturale »<sup>1</sup> ..... <sup>1</sup>Pierre Von Mien , de la forme au lieu.

Dans ce chapitre ; on va présenter notre projet en terme de matériaux, de techniques constructives et de technologie.

### **Le toit jardin :**

Le toit vert est un concept utilisant un mélange de terre et de végétaux enracinés sur les toits permettant de réaliser des toitures bien isolées phoniquement, étanches à l'air et à l'eau, résistantes au vent et au feu. Le tout se faisant avec des matériaux facilement disponibles.

### **Avantage :**

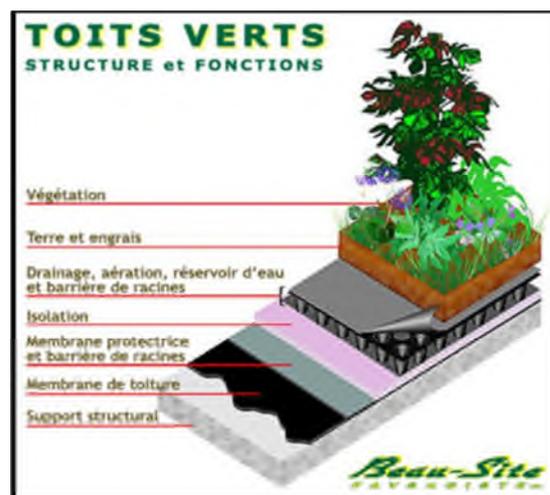
- Intérêt écologique et sanitaire
- Une diminution des taux de CO et CO2,.
- Une augmentation de la superficie disponible en espace de nature
- Des effets bénéfiques sur le climat, les microclimats, l'hygrométrie, et donc sur la santé et le bien-être des habitants.
- Un impact très positif sur l'eau avec une filtration et une épuration biologique des eaux de pluies.

### **Impacts techniques :**

- Une protection de l'étanchéité résulte du fait que les matériaux imperméabilisants résistent plus longtemps à l'abri des ultraviolets (UV) et du rayonnement thermique solaire.
- Une protection contre les chocs thermiques
- Une isolation phonique

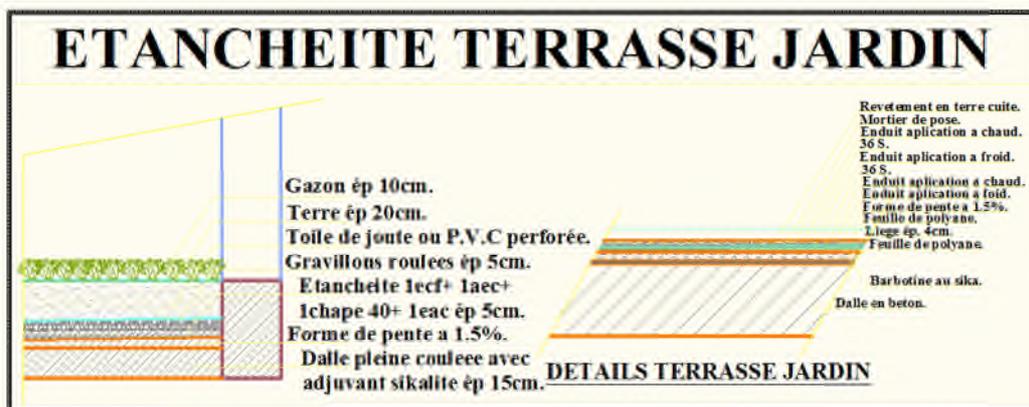
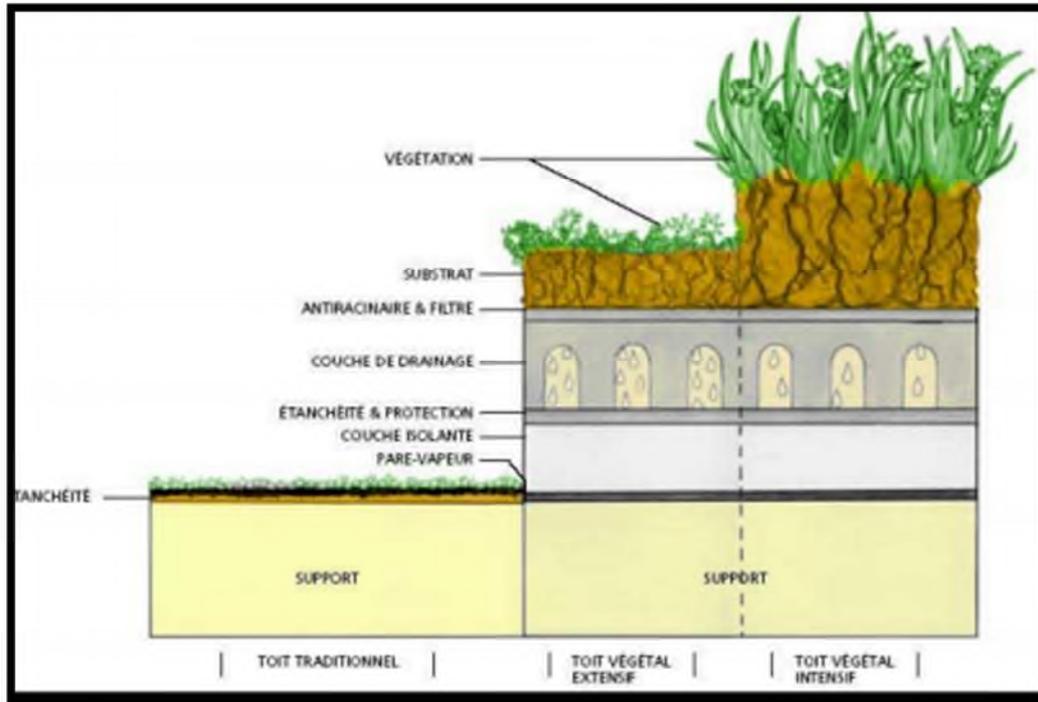
### **Éléments d'un toit vert :**

- La structure portante
- Une couche d'étanchéité. Une barrière anti racines et une membrane d'étanchéité séparent le système du toit vivant du bâtiment isolé qui se trouve en dessous .
- Une couche éventuelle de drainage et de filtration. En cas d'excédent d'eau, une couche de réservoirs ou de galets la filtre puis elle se déverse dans une canalisation. Pendant les périodes sèches, l'eau stockée remonte vers les racines.



## *Oued Mékerra, un vecteur de développement urbain durable pour le quartier Houari Boumediene de Sidi Bel Abbès*

- Un substrat de croissance. La terre naturelle devient trop lourde quand elle se gorge d'eau. Les architectes des toits verts utilisent un substrat.
- Une couche végétale



• **Le revêtement de sol :**

Le revêtement des sols est prévu par l'utilisation d'un dallage en marbre avec une différenciation de couleur pour la variété et la qualification des espaces de chaque activité. Ces recouvrements sont aussi un élément primordial de confort et de décor.

Noter projet sera dessiné à accueillir un grand public, de ce fait le type de revêtement qu'on a choisi devra vérifier les conditions de durabilité et d'esthétique.

Nous avons opté pour un revêtement en granit, qui offre les avantages suivants :

- Résultat esthétique intéressant.
- Facilité de nettoyage
- Durabilité

L'étanchéité sera assurée par une couche d'étanchéité projetée par pistolet sur le

Béton du plancher avant l'application du granit.

Pour les espaces humides, on a prévu un revêtement en GERFLX ayant une surface rugueuse antidérapante.

La géode aura un revêtement particulier dicté par les exigences acoustiques des salles (dalles thermoplastiques où moquette de type M1 ou M1).

**Le mobilier urbain :**

Ensemble de meubles qui servent à l'aménagement ou à la décoration d'un local public ou privé »

**PROPRETE**

- Corbeille de propreté
- tri de déchets



**INFORMATION**

- panneaux publicitaires
- panneau d'information directionnel



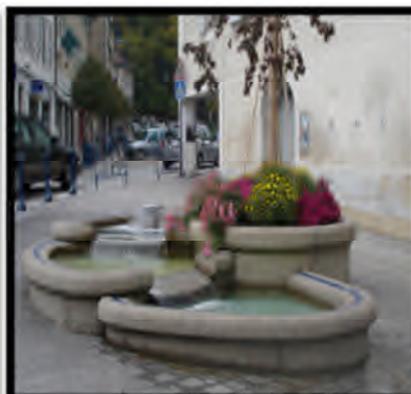
**CHEMINEMENT**

- Borne, barrière, garde-corps
- Borne lumineuse
- Spot encastrés dans voirie
- Clous de passage piétons



**FLEURISSEMENT**

Bac à fleurs, fontaine, mâit de fleurissement, tonnelle, grille d'arbre, corset, tuteur,



**REPOS**

- Siège, table,
- banc public,



fontaine à boire

### **ABRITER**

Kiosque, abris voyageurs, parasols.

Sanitaire publique, abri vélos,

Cabine téléphonique)



### **PAVE ECOLOGIQUE:**

En béton gazonLe pavé drainant est une réponse au besoin de perméabilité et de résistance des surfaces de circulations mécanique et piétonne.



### **LA VEGETATION PROJETEE :**

Apporter de la végétation pour:

- humidifier l'air et adoucir la température ambiante.
- créer un environnement naturel.



### **Le Palmier princesse (Palmier de Méditerranée)**

- C'est un palmier très rustique qui supporte les vents salés des bords de mer.

- Réputé pour être un palmier d'intérieur décoratif.



- plantée dans les terrasses de bord de mer pour magnifier les parcours et devant les façades des équipements

### **Le Palmier bouteille Palmier de Méditerrané**

-Petit palmier en forme de bouteille, Un superbe effet décoratif, implanté dans les jardins intérieurs des villas, car il peut vivre parfaitement dans des pots.

-Dans les places pour donner des ambiances et des effets décoratifs



### **Le Chamaerops humilis Palmier de Méditerrané**

-Peut atteindre 8 mètres de hauteur.

-Il est très rustique au froid, à la sécheresse et très résistant aux embruns, implanté :

-Dans les grands boulevards et voies mécaniques.

· Dans les jardins d'aventure et les ronds-points

### **Mimulus luteus**

-Haute de 40 cm, Facile à entretenir

-Elle supporte l'humidité.

-implanté : dans les talus, dans les places.



### **Alstromeria pulchella**

-Haute de 60 cm, Sa couleur donne un aspect joyeux.

-Elle offre une odeur intéressante. Implanté :

Dans les jardins. Dans les bacs fleur des terrasses.



**Assortiment de 10 dahlias nains doubles :**

Ils ont des fleurs doubles aux pétales larges et aplatis.

Leur végétation compacte est idéale pour réaliser de belles bordures, plates-bandes et massifs bas.



• **Mobilier d'éclairage public :**

- Candélabre :

Description : mat cylindroconique droit

Matériaux : acier inoxydable

Dimensions : hauteur du mat : 6 m

Diamètre en tête : 300 mm

Fixation : fixation au sol par scellement



• **Mobilier d'éclairage public**

Bornes d'éclairage

Description : borne d'éclairage cylindrique droit

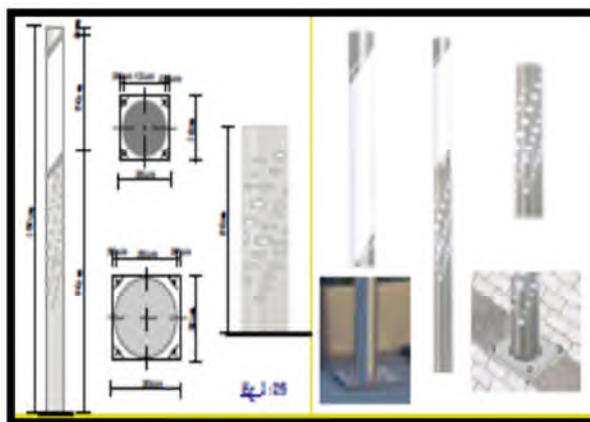
Matériaux : acier inoxydable

Dimensions : hauteur 150 cm

Diamètre en tête 12 cm

Diamètre en tête 20 cm

Fixation : fixation par semelle et tiges



- **Mobilier de protection et de contrôle du stationnement**

Bornes ; potelet ; clous de voirie

Description : potelet cylindrique amovible

Matériaux : acier inoxydable

Dimensions hors sol : hauteur 1200 mm

Diamètre : 100 mm

Fixation : scelle au sol ou amovible (verrouillage par clé encastrée dans le sol)

Fixation de l'élément au sol par une vis sectionnable)

Description : clous de voirie rainurée (spiral)



## **CONCLUSION GENERALE :**

En conclusion, le projet en question doit s'inscrire dans le cadre de développement des territoires qui s'intéresse à renforcer l'attractivité de la ville de Sidi Bel abess dans son aspect architectural et urbanistique qui sert à donner un sens à cette urbanisation, dans laquelle se développe la ville.

Notre étude est structurée de la manière suivante :

Trois chapitres avec une introduction générale et une conclusion générale dont le premier chapitre est consacré aux différents concepts et définitions théoriques ayant une relation avec le thème. Le 2ème chapitre : sert à présenter les différents instruments d'urbanisme en Algérie ,la lecture de territoire algérien, la lecture urbaine de la région Nord-ouest d'Algérie ,et la lecture urbaine de la ville de Sidi Bel Abbès on a essayer de donner une représentation générale sur la ville et ses spécificités urbaines et morphologiques et introduire une description de l'aire d'étude en se concentrant sur son plan physique et son plan humain.

Dans le dernier chapitre, la rédaction se penche dans l'application de l'approche morphologique sur le site Quartier Houari Boumedine , en présentant une identification des éléments constituant la forme urbaine dans notre site et ses caractéristiques spatiales (physiques).

Notre projet « **Oued Mékerra un vecteur de développement urbain durable** » s'inscrit dans la logique des politiques d'aménagement de la Wilaya.

Dans le cadre de l'objectif environnemental, nous avons l'intention de :

- encourager l'utilisation des transports en commun et des modes doux.
- renforcement de la nature dans le milieu urbain par un traitement végétal sur les façades, et par un choix spécifique du types de végétation qui s'intègre à l'environnement urbain.
- Valoriser les grands espaces naturels et agricoles périphériques.

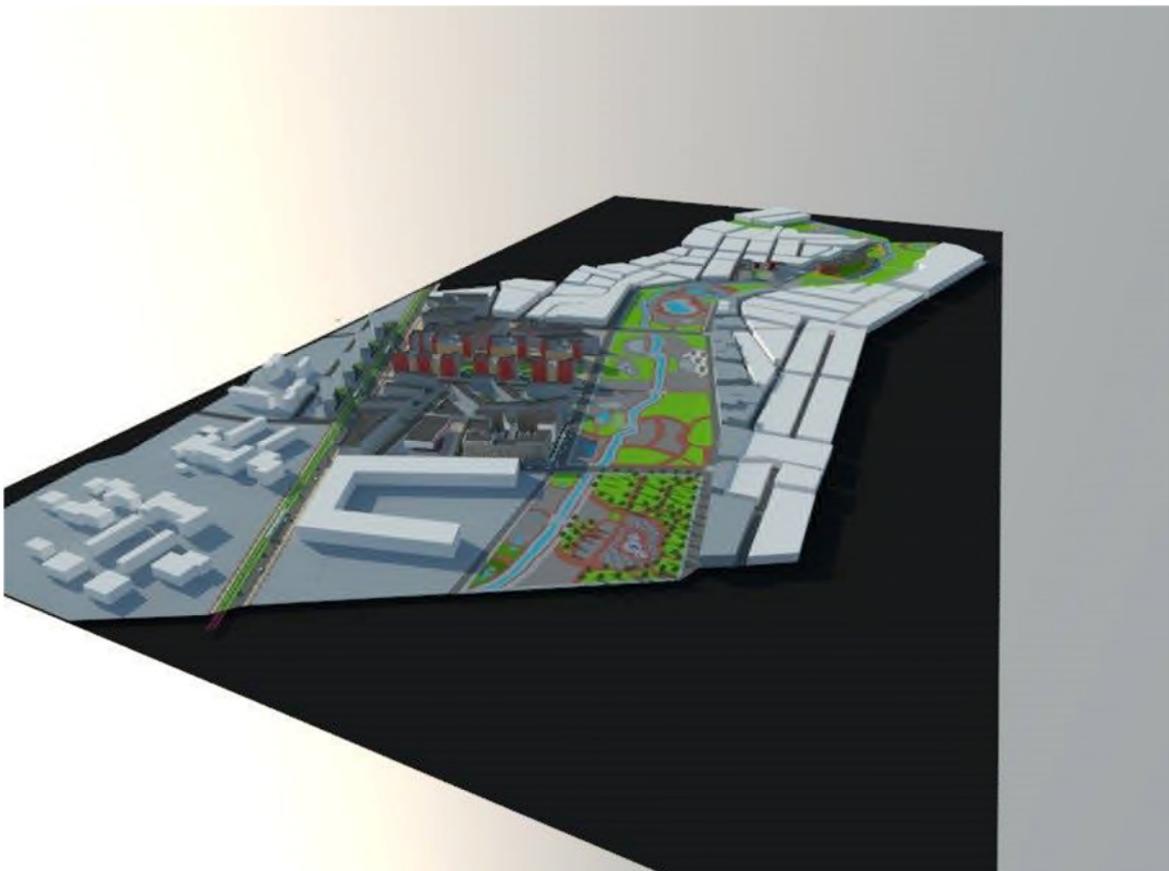
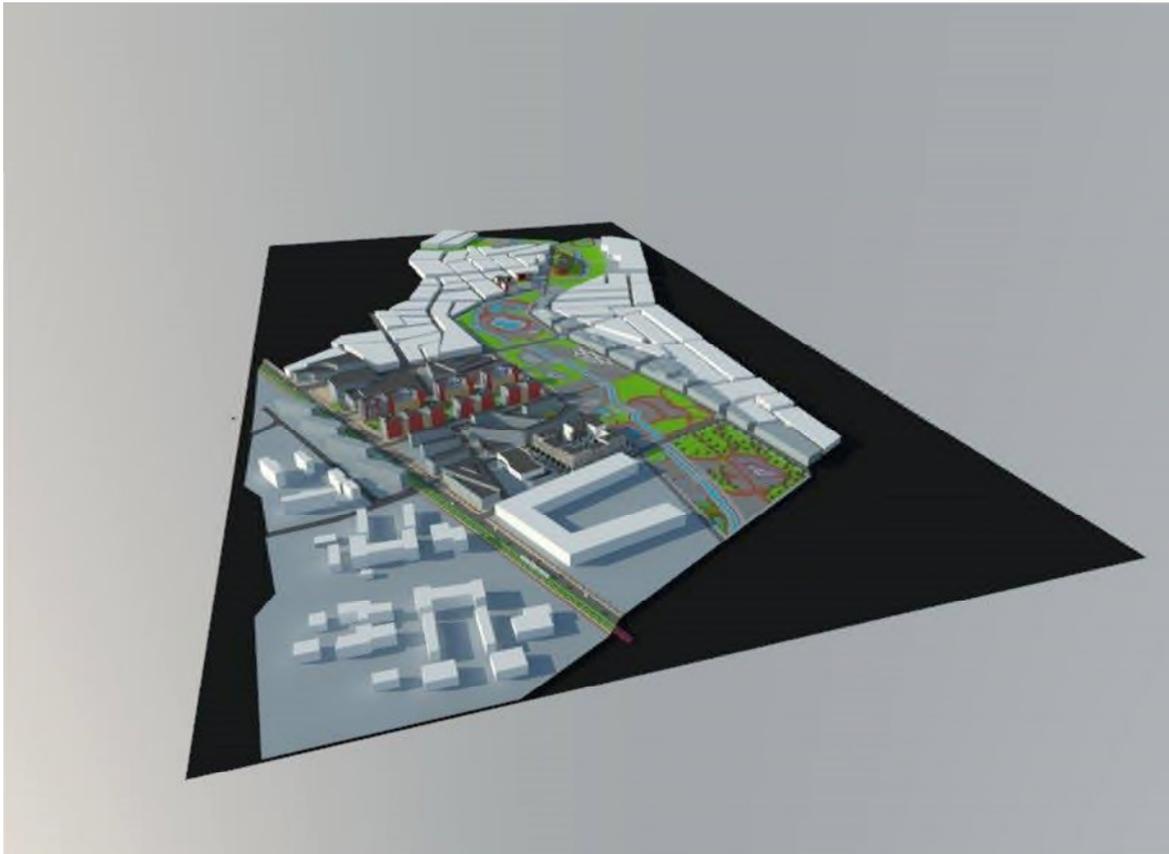
Pour l'objectif social nous avons l'intention de:

- concrétiser une diversité programmatique pour favoriser la mixité sociale et fonctionnelle.
- création d'espaces confortables (placettes, squares, aires de jeux...) aux habitants et aux passants qui empruntent le boulevard.
- accorder plus d'importance aux besoins des gens qui fréquentent l'espace urbain.
- assurer les meilleures conditions de vie pour les habitants

Enfin, Notre projet consiste à faire une pommons du la ville de Sidi Bel Abbès

Nous espérons avoir pu aboutir à un résultat juste pour résoudre quelques problématiques de la ville de Sidi Bel Abbès par notre projet qui va être l'un des solutions.

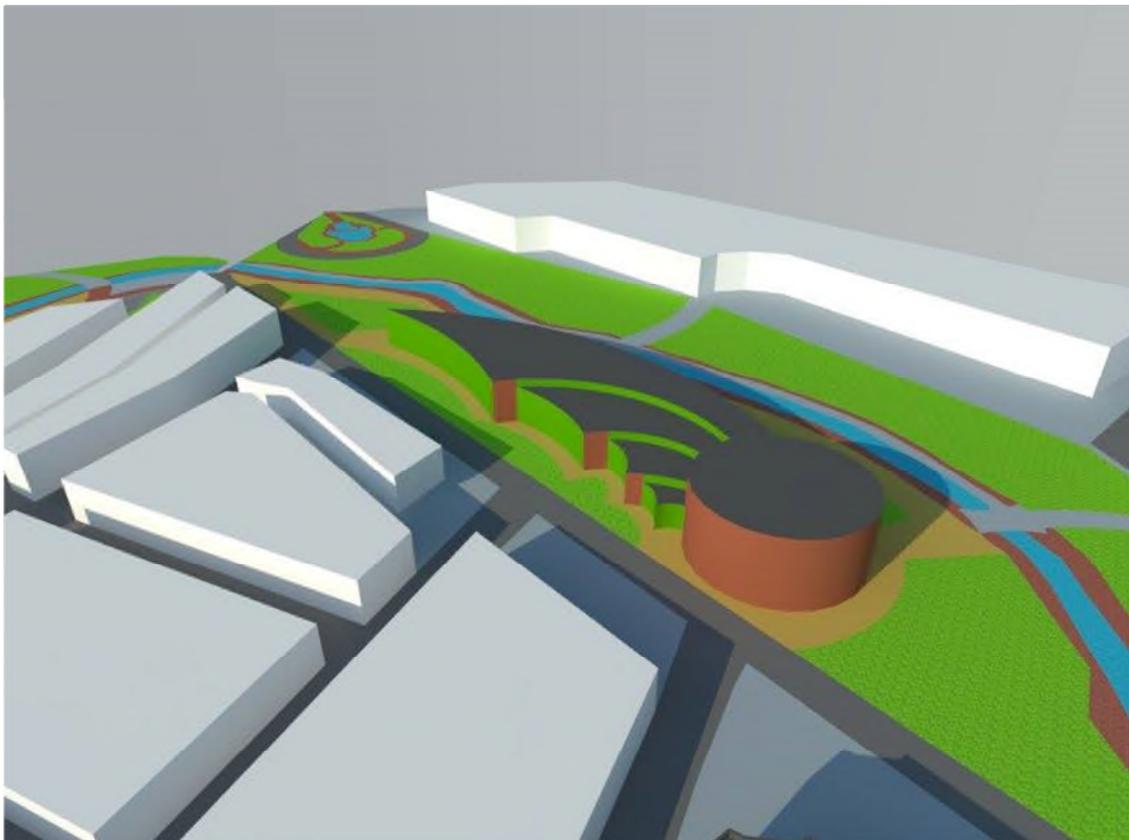
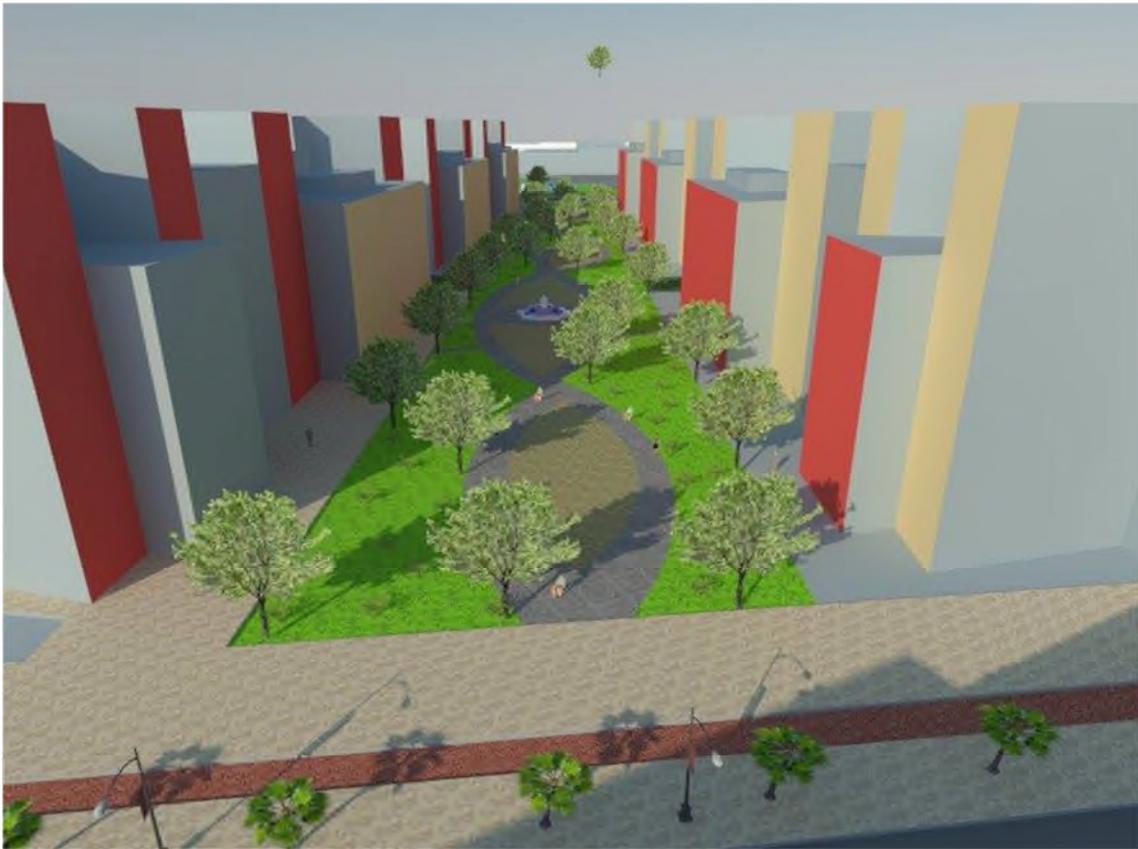
**Vues en 3D :**



*Oued Mékerra, un vecteur de développement urbain durable pour le quartier Houari Boumediene de Sidi Bel Abbès*

---





*Oued Mékerra, un vecteur de développement urbain durable pour le quartier Houari Boumediène de Sidi Bel Abbès*

---



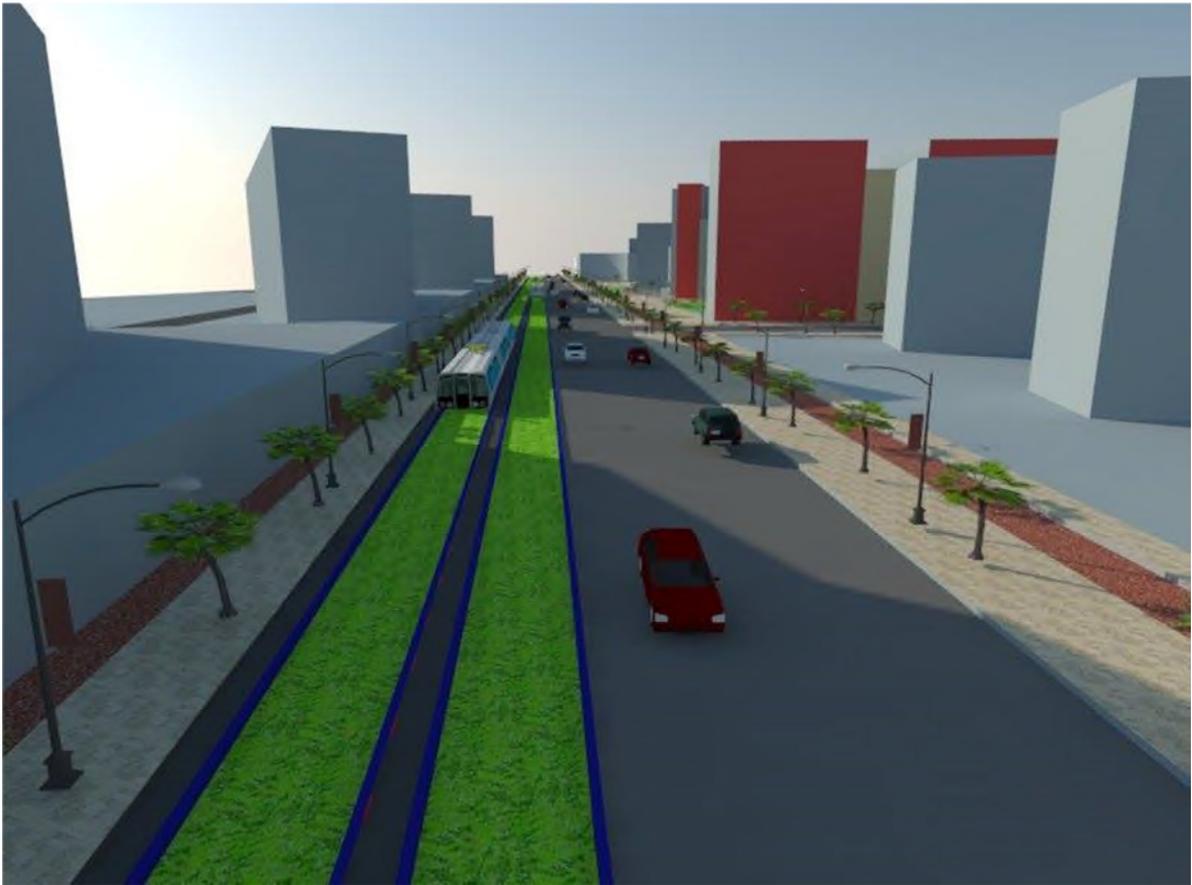
*Oued Mékerra, un vecteur de développement urbain durable pour le quartier Houari Boumediene de Sidi Bel Abbès*

---



*Oued Mékerra, un vecteur de développement urbain durable pour le quartier Houari Boumediene de Sidi Bel Abbès*

---



*Oued Mékerra, un vecteur de développement urbain durable pour le quartier Houari Boumediène de Sidi Bel Abbès*

---



## **Bibliographie :**

### **Ouvrages**

- Panerai Philpe. «Analyse urbaine.Paris» : Parenthèses, 2009.
- Kevin Lynch « l'image de la cite » bordas, paris ,1976.
- -J. Dumazedier « le loisir, pour qui ? » édition du seuil 1962.
- MARCEL CORNU, «Libérer la ville », Editions Casterman Tournai 1977.
- Christian de Portzamparc, «Grand Prix de l'urbanisme», 2004
- Philippe Chateaufreynaud . «dictionnaire de l'urbanisme (800 mots», actes et procédures) : le moniteur, 2003.
- J. Piaget : "Le structuralisme en architecture et en urbanisme»1986.
- Françoise Choue . « Urbanisme Utopie Et Réalité»2005
- Manuel castel « la question urbaine» 1996.
- Ernst Neufert, «Les éléments des projets de construction», 8 me édition.

### **Les documents :**

- Plan directeur d'aménagement et d'urbanime.Sidi Bel Abbès.2009.
- Plan d'occumation du sol. Houari boumediene .2006.

### **Revues et Articles :**

- Urbanisme. Mai juin 1993. Hors série n°2
- Article 20 de la loi 90-29 du 1er décembre 1990 relative à l'aménagement et à l'urbanisme
- EUROPAN 4 « construire la ville sur la ville »